

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2018 - TABLEAU DE SYNTHESE

		(En milliers EUR)							
		Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés			
		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation		
Programme 01.00	<i>Division organique 01.</i>								
	<i>Parlement de Wallonie.</i>								
Programme 01.01	Dotation au Parlement de Wallonie.	58 144	58 144	0	0	58 144	58 144		58 144
	Dotation au service du médiateur de la Région wallonne.	1 611	1 611	0	0	1 611	1 611		1 611
	<i>Totaux pour la division organique 01.</i>	59 755	59 755	0	0	59 755	59 755		59 755
Programme 02.01	<i>Division organique 02.</i>								
	<i>Dépenses de cabinet</i>								
Programme 02.01	<i>Ministre-Président de la Wallonie</i>								
	Subsistance	3 937	3 937	-18	-18	3 919	3 919		3 919
Programme 02.02	<i>Ministre de l'Action sociale, de la Santé, de l'Egalité des chances, de la Fonction publique et de la Simplification administrative</i>								
	Subsistance	2 685	2 685	0	0	2 685	2 685		2 685
Programme 02.03	<i>Ministre de l'Economie, de l'Industrie, de la Recherche, de l'Innovation, du Numérique, de l'Emploi et de la Formation</i>								
	Subsistance	3 689	3 689	0	0	3 689	3 689		3 689
Programme 02.04	<i>Ministre de l'Environnement, de la Transition écologique, de l'Aménagement du territoire, des Travaux publics, de la Mobilité, des Transports, du Bien-être animal et des Zonines</i>								
	Subsistance	3 210	3 210	0	0	3 210	3 210		3 210
Programme 02.05	<i>Ministre du Budget, des Finances, de l'Energie, du Climat et des Aéroports</i>								
	Subsistance	2 455	2 455	0	0	2 455	2 455		2 455
Programme 02.06	<i>Ministre de l'Agriculture, de la Nature, de la Forêt, de la Ruralité, du Tourisme, du Patrimoine</i>								
	Subsistance	2 416	2 416	0	0	2 416	2 416		2 416
Programme 02.07	<i>Ministre des Pouvoirs locaux, du Logement et des Infrastructures sportives</i>								
	Subsistance	2 499	2 499	-44	-44	2 455	2 455		2 455
	<i>Totaux pour la division organique 02.</i>	20 891	20 891	-62	-62	20 829	20 829		20 829
Programme 09.01	<i>Division organique 09.</i>								
	<i>Services du Gouvernement wallon et organismes non rattachés aux divisions organiques.</i>								
Programme 09.02	Conseil économique et social de Wallonie.	5 847	5 787	148	208	5 995	5 995		5 995
	Service social.	5 218	5 218	26	26	5 244	5 244		5 244
Programme 09.03	Service d'assistance en matière administrative et péculaire des Cabinets	3 226	3 226	40	40	3 266	3 266		3 266

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2018 - TABLEAU DE SYNTHESE

		(En milliers EUR)					
		Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés	
		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
Programme 09.04	e-Wallonie-Bruxelles-Simplification	6 313	6 104	564	154	6 877	6 258
Programme 09.06	Secrétariat du Gouvernement wallon	690	690	-17	-17	673	673
Programme 09.07	Collaborateurs des Ministres sortis de charge	784	784	169	169	953	953
Programme 09.08	Commissariat général au Tourisme	60 411	64 436	0	0	60 411	64 436
Programme 09.09	Relations extérieures	23 595	24 814	0	0	23 595	24 814
Programme 09.10	Commerce extérieur et investisseurs étrangers	71 327	71 327	13	13	71 340	71 340
Programme 09.11	Institut Wallon de l'Evaluation, de la Prospective et de la Statistique	5 757	5 757	83	83	5 840	5 840
	Totaux pour la division organique 09.	183 168	188 143	1 026	676	184 194	188 819
	Division organique 10.						
	Secrétariat général						
Programme 10.01	Fonctionnel	66 223	38 746	-28 106	-630	38 117	38 116
Programme 10.02	Secrétariat général	1 195	1 070	0	0	1 195	1 070
Programme 10.03	Service de la Présidence et Chancellerie.	10 408	10 227	641	831	11 049	11 058
	Fonds budgétaire en matière de Loterie						
	<i>Solde au 1er janvier</i>	6 865	7 506	685	1 541	7 550	9 047
	<i>Recettes de l'année en cours</i>	4 085	4 085	0	0	4 085	4 085
	<i>Disponibles pour l'année</i>	10 950	11 591	685	1 541	11 635	13 132
	<i>Dépenses à charge du Fonds</i>	4 085	4 085	0	0	4 085	4 085
	<i>Solde du fonds budgétaire au 31 décembre</i>	6 865	7 506	685	1 541	7 550	9 047
Programme 10.04	Coordination des dossiers relatifs aux Fonds structurels	2 015	2 144	-123	-83	1 892	2 061
Programme 10.05	Audits	574	504	-58	-58	516	446
Programme 10.06	Communication, archives et documentation	1 835	1 835	56	-5	1 891	1 830
Programme 10.07	Géomatique	3 192	4 537	0	0	3 192	4 537
Programme 10.08	(Nouveau) Plan Wallon d'Investissements	0	0	50 000	5 000	50 000	5 000
	Totaux pour la division organique 10.	85 442	59 063	22 410	5 055	107 852	64 118
	Division organique 11.						
	Personnel et affaires générales						
Programme 11.02	Gestion du personnel	71 342	71 151	-1 698	-1 523	69 644	69 628
Programme 11.04	Ressources Humaines, Sélection, Formation, Fonction publique	5 129	5 727	106	-69	5 235	5 658

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2018 - TABLEAU DE SYNTHESE

		(En milliers EUR)					
Programme		Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés	
		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
Programme 11.06	Affaires juridiques	43	47	9	12	52	59
	<i>Totaux pour la division organique 11.</i>	76 514	76 925	-1 583	-1 580	74 931	75 345
	<i>Division organique 12.</i>						
	<i>Budget, logistique et technologie de l'information et de la communication</i>						
Programme 12.01	Fonctionnel	44 990	50 794	-2 127	4 989	42 863	55 783
Programme 12.02	Budget-Comptabilité-Trésorerie	1 909	12 779	3	-6 284	1 912	6 495
Programme 12.05	Gestion du Trésor	363	458	415	415	778	873
Programme 12.07	Dettes et garanties	461 284	461 284	604 017	604 017	1 065 301	1 065 301
Programme 12.09	Finance et Comptabilité	2 074	2 063	6	6	2 080	2 069
Programme 12.11	Fiscalité	1 652	1 652	5	5	1 657	1 657
Programme 12.21	Gestion informatique du Service Public de Wallonie	36 244	40 416	3 701	-4 099	39 945	36 317
Programme 12.22	Equipement et fournitures.	11 650	11 650	315	-136	11 965	11 514
Programme 12.23	Gestion immobilière et bâtiments.	36 979	37 012	0	0	36 979	37 012
Programme 12.31	Implantation immobilière.	25 787	26 727	708	508	26 495	27 235
	<i>Fonds budgétaire: Fonds de gestion énergétique immobilière</i>						
	<i>Solde au 1er janvier</i>	72	72	0	0	72	72
	<i>Recettes de l'année en cours</i>	0	0	0	0	0	0
	<i>Disponibles pour l'année</i>	72	72	0	0	72	72
	<i>Dépenses à charge du Fonds</i>	0	0	0	0	0	0
	<i>Solde du fonds budgétaire au 31 décembre</i>	72	72	0	0	72	72
	<i>Totaux pour la division organique 12.</i>	622 932	644 835	607 043	599 421	1 229 975	1 244 256
	<i>Division organique 13.</i>						
	<i>Routes et bâtiments</i>						
Programme 13.01	Fonctionnel	93 366	93 366	1 046	1 046	94 412	94 412

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2018 - TABLEAU DE SYNTHESE

		(En milliers EUR)					
Programme		Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés	
		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
Programme 13.02	Réseau routier et autoroutier - Construction et entretien du réseau	276 133	264 301	1 092	1 092	277 225	265 393
	Fonds budgétaire : Fonds des infractions routières régionales	0	0	19 661	22 500	19 661	22 500
	Solde au 1er janvier	17 910	17 910	-48	-48	17 862	17 862
	Recettes de l'année en cours	17 910	17 910	19 613	22 452	37 523	40 362
	Disponibles pour l'année	5 300	5 300	0	0	5 300	5 300
	Dépenses à charge du Fonds	12 610	12 610	19 613	22 452	32 223	35 062
	Solde du fonds budgétaire au 31 décembre	4 023	5 913	-211	431	3 812	6 344
	Fonds budgétaire : Fonds des études techniques	2 400	2 400	0	0	2 400	2 400
	Solde au 1er janvier	6 423	8 313	-211	431	6 212	8 744
	Recettes de l'année en cours	1 163	1 163	0	0	1 163	1 163
Programme 13.11	Dépenses à charge du Fonds	5 260	7 150	-211	431	5 049	7 581
	Solde du fonds budgétaire au 31 décembre	14 607	28 647	-12 413	-11 358	2 194	17 289
	Fonds budgétaire : Fonds du trafic routier	15 469	15 469	0	0	15 469	15 469
	Solde au 1er janvier	30 076	44 116	-12 413	-11 358	17 663	32 758
	Recettes de l'année en cours	4 469	4 469	0	0	4 469	4 469
	Disponibles pour l'année	25 607	39 647	-12 413	-11 358	13 194	28 289
	Dépenses à charge du Fonds	52 485	50 945	-10 000	-7 850	42 485	43 095
	Solde du fonds budgétaire au 31 décembre	0	0	0	0	0	0
	Fonds budgétaire : Fonds pour la promotion et le développement de l'activité horticole	800	800	0	0	800	800
	Recettes de l'année en cours	800	800	0	0	800	800
Programme 13.12	Dépenses à charge du Fonds	0	0	0	0	0	0
	Solde du fonds budgétaire au 31 décembre	81 116	82 223	0	0	81 116	82 223
	Travaux subsideés	503 100	490 835	-7 862	-5 712	495 238	485 123
Totaux pour la division organique 13.							
Programme 14.01	Division organique 14.	82 995	82 541	641	641	83 636	83 182
	Mobilité et voies hydrauliques	33 502	35 843	-150	-150	33 352	35 693
	Fonctionnel	3 165	5 839	-3 146	-679	19	5 160
	Actions pour une mobilité conviviale et coordination des politiques de mobilité et de sécurité routière	24 770	24 770	0	0	24 770	24 770
	Fonds budgétaire : Fonds de la sécurité routière	27 935	30 609	-3 146	-679	24 789	29 930
	Solde au 1er janvier	21 770	21 770	-150	-150	21 620	21 620
	Recettes de l'année en cours	6 165	8 839	-2 996	-529	3 169	8 310
	Disponibles pour l'année	513 328	513 673	-4 779	-4 779	508 549	508 894
	Dépenses à charge du Fonds	105 187	105 124	-3 322	-3 322	101 865	101 802
	Solde du fonds budgétaire au 31 décembre	134 743	143 300	14 569	-5 179	149 312	138 121
Programme 14.03	Transport urbain, interurbain et scolaire						
	Aéroports et aéroports régionaux.						
Programme 14.04	Voies hydrauliques de la Région - Construction et entretien du réseau						
	Fonds budgétaire : Fonds du trafic fluvial						

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2018 - TABLEAU DE SYNTHESE

		(En milliers EUR)					
		Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés	
		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
		4 550	8 369	-3 874	-5 502	676	2 867
	<i>Solde au 1er janvier</i>	4 100	4 100	0	0	4 100	4 100
	<i>Recettes de l'année en cours</i>	8 650	12 469	-3 874	-5 502	4 776	6 967
	<i>Disponible pour l'année</i>	4 100	4 100	0	0	4 100	4 100
	<i>Dépenses à charge du Fonds</i>	4 550	8 369	-3 874	-5 502	676	2 867
	<i>Solde du fonds budgétaire au 31 décembre</i>						
	Totaux pour la division organique 14.	869 755	880 481	6 959	-12 789	876 714	867 692
	Division organique 15.						
	<i>Agriculture, ressources naturelles et environnement</i>						
Programme 15.01	Fonctionnel	130 838	130 669	2 452	2 452	133 290	133 121
Programme 15.02	Coordination des politiques agricole et environnementale	13 153	14 036	590	938	13 743	14 974
Programme 15.03	Développement et Etude du milieu	76 308	77 166	-434	-744	75 874	76 422
	<i>Fonds budgétaire : Fonds budgétaire de la protection et du bien-être des animaux</i>						
	<i>Solde au 1er janvier</i>	383	383	299	319	682	702
	<i>Recettes de l'année en cours</i>	218	218	5	5	223	223
	<i>Disponible pour l'année</i>	601	601	304	324	905	925
	<i>Dépenses à charge du Fonds</i>	218	218	5	5	223	223
	<i>Solde du fonds budgétaire au 31 décembre</i>	383	383	299	319	682	702
	<i>Fonds budgétaire : Fonds pour la qualité des produits animaux et végétaux (décret-programme du 18 décembre 2003)</i>						
	<i>Solde au 1er janvier</i>	1 788	2 261	207	245	1 995	2 506
	<i>Recettes de l'année en cours</i>	625	625	0	0	625	625
	<i>Disponible pour l'année</i>	2 413	2 886	207	245	2 620	3 131
	<i>Dépenses à charge du Fonds</i>	1 788	2 261	207	245	1 995	2 506
	<i>Solde du fonds budgétaire au 31 décembre</i>	76 080	77 125	10 122	10 122	86 202	87 247
Programme 15.04	Aides à l'Agriculture						
	<i>Fonds budgétaire : Fonds en matière de S.I.G.E.C.</i>						
	<i>Solde au 1er janvier</i>	394	459	152	94	546	553
	<i>Recettes de l'année en cours</i>	157	157	0	0	157	157
	<i>Disponible pour l'année</i>	551	616	152	94	703	710
	<i>Dépenses à charge du Fonds</i>	157	157	0	0	157	157
	<i>Solde du fonds budgétaire au 31 décembre</i>	394	459	152	94	546	553

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2018 - TABLEAU DE SYNTHESE

		(En milliers EUR)					
		Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés	
		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
Programme 15.11	Nature, Forêt, Chasse-pêche	19 294	19 038	0	-200	19 294	18 838
	Fonds budgétaire : Fonds budgétaire en faveur de la gestion piscicole et halieutique en Wallonie						
	Solde au 1er janvier	0	0	0	0	0	0
	Recettes de l'année en cours	1 252	1 252	0	0	1 252	1 252
	Disponibles pour l'année	1 252	1 252	0	0	1 252	1 252
	Dépenses à charge du Fonds	1 252	1 252	0	0	1 252	1 252
	Solde du fonds budgétaire au 31 décembre	0	0	0	0	0	0
	(Nouveau) Fonds budgétaire : Fonds budgétaire de protection de la biodiversité						
	Solde au 1er janvier	0	0	0	0	0	0
	Recettes de l'année en cours	0	0	0	0	0	0
	Disponibles pour l'année	0	0	0	0	0	0
	Dépenses à charge du Fonds	0	0	0	0	0	0
	Solde du fonds budgétaire au 31 décembre	0	0	0	0	0	0
	Fonds budgétaire : Fonds pour la gestion des forêts de l'ancienne «Gruerie d'Arlon» (article 7 de la loi domaniale du 26 juillet 1952)						
	Solde au 1er janvier	2 688	2 710	-12	-17	2 676	2 693
Programme 15.12	Fonds budgétaire : Fonds pour la gestion de la forêt d'Herbeumont (article 1er. 16. de la loi domaniale du 1er juillet 1983)						
	Solde au 1er janvier	174	174	0	0	174	174
	Recettes de l'année en cours	2 862	2 884	-12	-17	2 850	2 867
	Disponibles pour l'année	174	174	0	0	174	174
	Dépenses à charge du Fonds	2 688	2 710	-12	-17	2 676	2 693
	Fonds budgétaire : Fonds pour la gestion de la forêt de Saint-Michel-Frevr						
	Solde au 1er janvier	911	911	-63	-63	848	848
	Recettes de l'année en cours	79	79	0	0	79	79
	Disponibles pour l'année	990	990	-63	-63	927	927
	Dépenses à charge du Fonds	79	79	0	0	79	79
	Solde du fonds budgétaire au 31 décembre	911	911	-63	-63	848	848
	Fonds budgétaire : Fonds pour la gestion de la forêt de Saint-Michel-Frevr						
	Solde au 1er janvier	0	0	0	0	0	0
	Recettes de l'année en cours	165	165	0	0	165	165
	Disponibles pour l'année	165	165	0	0	165	165
	Dépenses à charge du Fonds	0	0	0	0	0	0
	Solde du fonds budgétaire au 31 décembre	39 466	40 033	-459	-459	39 007	39 574
Programme 15.12	Espace rural et naturel						
	Fonds budgétaire : Fonds en matière de politique foncière agricole						
	Solde au 1er janvier	4 171	4 466	385	105	4 556	4 571
	Recettes de l'année en cours	757	757	740	740	1 497	1 497
	Disponibles pour l'année	4 928	5 223	1 125	845	6 053	6 068
Programme 15.12	Fonds budgétaire : Fonds en matière de politique foncière agricole						
	Solde au 1er janvier	757	757	740	740	1 497	1 497
	Disponibles pour l'année	4 928	5 223	1 125	845	6 053	6 068
	Dépenses à charge du Fonds	757	757	740	740	1 497	1 497
	Solde du fonds budgétaire au 31 décembre	4 171	4 466	385	105	4 556	4 571

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2018 - TABLEAU DE SYNTHESE

		(En milliers EUR)					
Programme		Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés	
		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
Programme 15.13	Prévention et Protection : Air, Eau, Sol	99 478	104 668	23 764	23 764	123 242	128 432
	<i>Fonds budgétaire : Fonds wallon "Kyoto" en matière de qualité de l'air et de changements climatiques</i>						
	<i>Solde au 1er janvier</i>	118 370	118 370	34 480	34 480	152 850	152 850
	<i>Recettes de l'année en cours</i>	37 645	37 645	21 638	21 638	59 283	59 283
	<i>Disponible pour l'année</i>	156 015	156 015	56 118	56 118	212 133	212 133
	<i>Dépenses à charge du Fonds</i>	37 645	37 645	21 638	21 638	59 283	59 283
	<i>Solde du fonds budgétaire au 31 décembre</i>	118 370	118 370	34 480	34 480	152 850	152 850
	<i>Fonds budgétaire : Fonds pour la protection de l'environnement</i>						
	<i>Solde au 1er janvier</i>	125 404	166 963	-15 034	-17 562	110 370	149 401
	<i>Recettes de l'année en cours</i>	65 756	65 756	-2 000	-2 000	63 756	63 756
Programme 15.14	<i>Disponible pour l'année</i>	191 160	232 719	-17 034	-19 562	174 126	213 157
	<i>Dépenses à charge du Fonds</i>	31 756	36 756	-1 000	-1 000	30 756	35 756
	<i>Solde du fonds budgétaire au 31 décembre</i>	159 404	195 963	-16 034	-18 562	143 370	177 401
	<i>Fonds budgétaire : Fonds de solidarité international pour l'eau</i>						
	<i>Solde au 1er janvier</i>	509	620	111	0	620	620
	<i>Recettes de l'année en cours</i>	500	500	0	0	500	500
	<i>Disponible pour l'année</i>	1 009	1 120	111	0	1 120	1 120
	<i>Dépenses à charge du Fonds</i>	500	500	0	0	500	500
	<i>Solde du fonds budgétaire au 31 décembre</i>	509	620	111	0	620	620
	<i>Police et contrôle</i>	1 468	1 473	0	-100	1 468	1 373
Programme 15.15	<i>Politique des déchets-ressources</i>	47 339	47 341	-497	-497	46 842	46 844
	<i>Fonds budgétaire : Fonds pour la gestion des déchets</i>						
	<i>Solde au 1er janvier</i>	57 347	61 595	-3 614	-2 516	53 733	59 079
	<i>Recettes de l'année en cours</i>	36 910	36 910	373	373	37 283	37 283
	<i>Disponible pour l'année</i>	94 257	98 505	-3 241	-2 143	91 016	96 362
	<i>Dépenses à charge du Fonds</i>	28 327	28 327	-297	-297	28 030	28 030
	<i>Solde du fonds budgétaire au 31 décembre</i>	65 930	70 178	-2 944	-1 846	62 986	68 332
	<i>Totaux pour la division organique 15.</i>	503 424	511 549	35 538	35 276	538 962	546 825
	<i>Division organique 16.</i>						
	<i>Aménagement du territoire, logement, patrimoine et énergie</i>						
Programme 16.01	Fonctionnel	54 234	54 253	1 110	1 110	55 344	55 363
Programme 16.02	Aménagement du territoire et urbanisme.	18 984	19 297	645	707	19 629	20 004

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2018 - TABLEAU DE SYNTHESE

		(En milliers EUR)					
		Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés	
		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
Programme 16.03	Rénovation et revitalisation urbaine, politique de la Ville et sites d'activité économique désaffectés.	71 918	77 535	1 243	395	73 161	77 930
	Fonds budgétaire: Fonds des sites à réaménager et des sites de réhabilitation paysagère et environnementale						
	Solde au 1er janvier	4 978	4 978	-1 019	-1 019	3 959	3 959
	Recettes de l'année en cours	258	258	3 469	3 469	3 727	3 727
	Disponibles pour l'année	5 236	5 236	2 450	2 450	7 686	7 686
	Dépenses à charge du Fonds	258	258	56	56	314	314
	Solde du fonds budgétaire au 31 décembre	4 978	4 978	2 394	2 394	7 372	7 372
	Fonds budgétaire: Fonds d'aménagement opérationnel (art. D.V.17 du Code du Développement Territorial)						
	Solde au 1er janvier	2 146	2 182	20	13	2 166	2 195
	Recettes de l'année en cours	100	100	0	0	100	100
Programme 16.11	Logement: secteur privé.	186 819	182 099	-17 368	-19 616	169 451	162 483
	Logement: secteur public.	160 369	161 230	-921	2 441	159 448	163 671
	Fonds budgétaire: Fonds régional pour le relogement						
	Solde au 1er janvier	41	41	18	18	59	59
	Recettes de l'année en cours	75	75	0	0	75	75
	Disponibles pour l'année	116	116	18	18	134	134
	Dépenses à charge du Fonds	75	75	0	0	75	75
	Solde du fonds budgétaire au 31 décembre	41	41	18	18	59	59
	Monuments, sites et fouilles.	41 128	41 128	33	33	41 161	41 161
	Energie.	76 515	84 803	0	0	76 515	84 803
Programme 16.21	Fonds budgétaire: Fonds Energie						
	Solde au 1er janvier	9 875	25 601	581	-491	10 456	25 110
	Recettes de l'année en cours	13 750	13 750	0	0	13 750	13 750
	Disponibles pour l'année	23 625	39 351	581	-491	24 206	38 860
	Dépenses à charge du Fonds	11 230	11 230	0	0	11 230	11 230
	Solde du fonds budgétaire au 31 décembre	12 395	28 121	581	-491	12 976	27 630
	Première Alliance Emploi - Environnement.	116 624	118 668	22 000	22 000	138 624	140 668
	Fonds budgétaire: Fonds destiné au financement du dispositif Ecopack et Renovack - Marshall 4.0 - Axe IV- Mesure IV.1.2						
	Solde au 1er janvier	23 258	23 258	26 960	26 960	50 218	50 218
	Recettes de l'année en cours	29 957	29 957	5 115	5 115	35 072	35 072
Programme 16.31	Logement: secteur public.	53 215	53 215	32 075	32 075	85 290	85 290
	Solde au 1er janvier	21 957	21 957	0	0	21 957	21 957
	Recettes de l'année en cours	31 258	31 258	32 075	32 075	63 333	63 333
	Disponibles pour l'année	6 229	6 305	-12	-12	6 217	6 293
	Dépenses à charge du Fonds						
	Solde du fonds budgétaire au 31 décembre						
	Développement durable						
	Totaux pour la division organique 16.	732 820	745 318	6 730	7 058	739 550	752 376
	Division organique 17.						

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2018 - TABLEAU DE SYNTHESE

(En milliers EUR)

		Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés	
		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
	<i>Pouvoirs locaux, action sociale et santé</i>						
Programme 17.01	Fonctionnel	18 438	18 266	1 651	151	20 089	18 417
Programme 17.02	Affaires intérieures	1 705 637	1 704 668	25 006	21 304	1 730 643	1 725 972
Programme 17.11	Politiques transversales dans le domaine socio-sanitaire	8 543	8 775	763	437	9 306	9 212
Programme 17.12	Dotations diverses aux politiques de la Santé, de la Protection sociale, du Handicap et des Familles	4 641 738	4 597 744	18 646	19 433	4 660 384	4 617 177
Programme 17.13	Action sociale.	181 183	179 276	5 404	5 324	186 587	184 600
Programme 17.14	Crèches et petite enfance	6 293	5 887	450	300	6 743	6 187
	<i>Totaux pour la division organique 17.</i>	6 561 832	6 514 616	51 920	46 949	6 613 752	6 561 565
	<i>Division organique 18.</i>						
	<i>Entreprises, emploi et recherche</i>						
Programme 18.01	Fonctionnel	32 830	32 886	951	951	33 781	33 837
Programme 18.02	Expansion économique.	72 075	69 487	17 500	17 500	89 575	86 987
	<i>Fonds budgétaire : Fonds de rénovation industrielle (première, deuxième et troisième missions)</i>						
	<i>Solde au 1^{er} janvier</i>	102	102	0	0	102	102
	<i>Recettes de l'année en cours</i>	0	0	0	0	0	0
	<i>Disponibles pour l'année</i>	102	102	0	0	102	102
	<i>Dépenses à charge du Fonds</i>	0	0	0	0	0	0
	<i>Solde du fonds budgétaire au 31 décembre</i>	102	102	0	0	102	102
Programme 18.03	Restructuration et développement.	172 235	212 133	0	0	172 235	212 133
Programme 18.04	Zonings.	48 076	48 534	0	0	48 076	48 534
Programme 18.05	Politique économique, réseaux d'entreprises, coopération et encadrement.	16 367	25 405	500	500	16 867	25 905
Programme 18.06	P.M.E. et Classes moyennes.	132 189	129 052	1 555	86	133 744	129 138
Programme 18.11	Promotion de l'Emploi.	44 727	44 049	644	664	45 371	44 713
Programme 18.12	Forem.	406 452	406 452	15 760	15 760	422 212	422 212
	<i>Fonds budgétaire : Fonds budgétaire en matière d'emploi</i>						
	<i>Solde au 1^{er} janvier</i>	0	0	0	0	0	0
	<i>Recettes de l'année en cours</i>	0	0	0	0	0	0
	<i>Disponibles pour l'année</i>	0	0	0	0	0	0
	<i>Dépenses à charge du Fonds</i>	0	0	0	0	0	0
	<i>Solde du fonds budgétaire au 31 décembre</i>	0	0	0	0	0	0
Programme 18.13	Plan de résorption du chômage géré par l'administration, mais dont la mise en charge est assurée par l'intermédiaire du Forem.	687 563	687 563	5 400	5 400	692 963	692 963
Programme 18.15	Economie sociale	20 785	21 664	2 200	2 200	22 985	23 864
Programme 18.16	Contrôle disponibilité chômeurs - FOREM	21 541	21 541	0	0	21 541	21 541
Programme 18.17	Titres services - FOREM	434 827	434 827	-16 718	-16 718	418 109	418 109

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2018 - TABLEAU DE SYNTHESE

(En milliers EUR)

		Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés	
		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
Programme 18.18	Réductions de cotisations sociales sur groupes cibles - FOREM	620 407	620 407	-6 477	-6 477	613 930	613 930
Programme 18.19	Emplois de proximité	39 101	38 566	625	1 160	39 726	39 726
Programme 18.21	Formation professionnelle	15 251	19 737	-892	-942	14 359	18 795
Programme 18.22	Forem - Formation.	226 108	226 108	2 035	3 030	228 143	229 138
Programme 18.23	Formation agricole.	1 200	1 550	0	0	1 200	1 550
Programme 18.24	IFAPME	61 310	61 310	0	0	61 310	61 310
Programme 18.25	Politiques croisées dans le cadre de la formation	32 407	30 233	-112	-112	32 295	30 121
Programme 18.31	Recherche.	54 383	54 148	0	0	54 383	54 148
Programme 18.32	Aides aux entreprises - Recherche - Créativité - Innovation	210 817	146 176	-2 600	22 400	208 217	168 576
Programme 18.33	Promotion, diffusion et valorisation de la Recherche.	12 558	12 441	0	0	12 558	12 441
Programme 18.34	Fonds de la Recherche, du développement et de l'innovation	17 000	17 000	0	0	17 000	17 000
	<i>Fonds budgétaire : Fonds destiné au soutien de la Recherche, du développement et de l'innovation</i>						
	Solde au 1 ^{er} janvier	48 120	79 687	3 779	6 237	51 899	85 924
	Recettes de l'année en cours	22 000	22 000	0	0	22 000	22 000
	Disponibles pour l'année	70 120	101 687	3 779	6 237	73 899	107 924
	Dépenses à charge du Fonds	17 000	17 000	0	0	17 000	17 000
	Solde du fonds budgétaire au 31 décembre	53 120	84 687	3 779	6 237	56 899	90 924
	Totaux pour la division organique 18.	3 380 209	3 361 269	20 371	43 402	3 400 580	3 406 671
	<i>Division organique 19.</i>						
	<i>Fiscalité</i>						
Programme 19.01	Fonctionnel	20 788	20 788	266	266	21 054	21 054
Programme 19.02	Fiscalité	9 358	8 798	-7	-7	9 351	8 791
	Totaux pour la division organique 19.	30 146	29 586	259	259	30 405	29 845

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2018 - TABLEAU DE SYNTHESE

(En milliers EUR)

		Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés	
		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
Programme 33.02	<i>Division organique 33.</i>						
	<i>Provision interdépartementale Plan Marshall 4.0</i>						
	Plan Marshall 4.0	18 586	36 425	-5 493	-30 756	13 093	5 669
Programme 34.01	<i>Totaux pour la division organique 33.</i>	18 586	36 425	-5 493	-30 756	13 093	5 669
	<i>Division organique 34.</i>						
	<i>Provisions interdépartementales pour la programmation 2014-2020</i>						
	<i>des cofinancements européens</i>						
	Cofinancements européens 2014 - 2020	67 252	36 763	-391	-10 391	66 861	26 372
	<i>Totaux pour la division organique 34.</i>	67 252	36 763	-391	-10 391	66 861	26 372
	<i>TOTAUX GENERAUX</i>	13 715 826	13 656 454	736 865	678 806	14 452 691	14 335 260
	<i>Dont fonds budgétaires :</i>	193 962	198 962	20 992	20 992	214 954	219 954
	<i>Solde au 1er janvier</i>	433 767	550 933	47 952	53 736	481 719	604 669
	<i>Recettes de l'année en cours</i>	279 912	279 912	29 292	29 292	309 204	309 204
	<i>Disponible pour l'année</i>	713 679	830 845	77 244	83 028	790 923	913 873
	<i>Dépenses à charge des Fonds</i>	193 962	198 962	20 992	20 992	214 954	219 954
	<i>Solde au 31 décembre</i>	519 717	631 883	56 252	62 036	575 969	693 919
	<i>Vu pour être annexé au projet de décret</i>						

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2018

(En milliers EUR)

Mi- nistre ordon- nateur	A.B. 1-2 sec ord.	3-4 sec	L I B E L L E S	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés	
				Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
			<i>! = programme d'investissement / n! = crédits de liquidation non limitatifs</i>						
WB	01 01 00	00	<i>Division organique 01.</i>						
			<i>Parlement de Wallonie.</i>						
			<i>Programme 01.00.</i>						
			<i>Dotation au Parlement de Wallonie.</i>						
			<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>						
			<i>Dotation au Parlement de Wallonie</i>	58 144	58 144	0	0	58 144	58 144
			<i>Totaux pour le Titre I.</i>	58 144	58 144	0	0	58 144	58 144
			<i>Totaux pour le programme 01.00.</i>	58 144	58 144	0	0	58 144	58 144
			<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—	—	—	—	—
			<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—	—	—	—	—
			<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—	—	—	—	—
WB	01 01 00	01	<i>Programme 01.01.</i>						
			<i>Dotation au service du médiateur de la Région wallonne.</i>						
			<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>						
			<i>Dotation au Parlement afin d'assurer le fonctionnement du Médiateur</i>	1 611	1 611	0	0	1 611	1 611
			<i>Totaux pour le Titre I.</i>	1 611	1 611	0	0	1 611	1 611
			<i>Totaux pour le programme 01.01.</i>	1 611	1 611	0	0	1 611	1 611
			<i>Dont crédits de liquidation non limitatifs</i>	—	—	—	—	—	—
			<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—	—	—	—	—
			<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—	—	—	—	—
			<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—	—	—	—	—
WB	01 01 00	01	<i>Totaux pour la division organique 01.</i>	59 755	59 755	0	0	59 755	59 755
			<i>Dont crédits de liquidation non limitatifs</i>	—	—	—	—	—	—
			<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—	—	—	—	—
			<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—	—	—	—	—
			<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—	—	—	—	—
			<i>Division organique 02.</i>						

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2018

(En milliers EUR)

Mi- nistre ordon- nateur	A.B.			L I B E L L E S	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés	
	1-2 sec	3-4 ord.	sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
i = programme d'investissement / ni = crédits de liquidation non limitatifs										
					Dépenses de cabinet					
					Programme 02.01.					
					Subsistance.					
					Titre I. - Dépenses courantes					
WB	11 01 00			01	Traitement et frais de représentation du Membre du Gouvernement wallon					
WB	11 02 00			01	Traitement et frais de représentation du Membre du Gouvernement wallon 2017-2019					
WB	11 03 40			01	Traitements et indemnités du personnel du cabinet du Membre du Gouvernement wallon 2017-2019					
WB	11 04 40			01	Indemnités généralement quelconques au personnel 2017-2019					
WB	11 05 40			01	Traitements et indemnités du personnel du cabinet du Membre du Gouvernement wallon					
WB	11 06 40			01	Indemnités généralement quelconques au personnel					
WB	12 06 00			01	Loyer des biens immobiliers pris en location par le cabinet, en ce compris les loyers et charges locatives, rétributions et indemnités dus à la Régie des Bâtiments, impôts grevant les bâtiments					
WB	12 07 00			01	Loyer des biens immobiliers pris en location par le cabinet, en ce compris les loyers et charges locatives, rétributions et indemnités dus à la Régie des Bâtiments, impôts grevant les bâtiments 2017-2019					
WB	12 20 00			01	Frais de fonctionnement du cabinet					
WB	12 21 00			01	Frais de fonctionnement du cabinet 2017-2019					
					3 840	555	-18	-18	537	3 822
					Totaux pour le Titre I.					
						3 840	-18	-18	3 822	
					Titre II. - Dépenses de capital					
WB	74 02 00			01	Dépenses patrimoniales du cabinet 2014-2019					
WB	74 03 00			01	Dépenses patrimoniales du cabinet 2017-2019					
					97	97	0	0	97	97
					Totaux pour le Titre II					
					3 937	3 937	-18	-18	3 919	3 919
					Totaux pour le programme 02.01.					
					Dont crédits de liquidation non limitatifs					
					Dont programme d'investissement					
					Dont fonds budgétaires					
					Solde des fonds budgétaires au 31 décembre					
					Programme 02.02.					
					Subsistance.					
					Titre I. - Dépenses courantes					

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2018

(En milliers EUR)

Mi- nistre ordon- nateur	L I B E L L E S				Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés		
					Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
	1-2 sec	A.B. n°	3-4 ord.	sec	i = programme d'investissement / n1 = crédits de liquidation non limitatifs						
AG	11	01	00	02	Traitement et frais de représentation du Membre du Gouvernement wallon	0	0	0	0	0	0
AG	11	02	00	02	Traitement et frais de représentation du Membre du Gouvernement wallon 2017-2019	108	108	0	0	108	108
AG	11	03	40	02	Traitements et indemnités du personnel du cabinet du Membre du Gouvernement wallon 2014-2019	0	0	0	0	0	0
AG	11	04	40	02	Traitements et indemnités du personnel du cabinet du Membre du Gouvernement wallon 2017-2019	2 158	2 158	0	0	2 158	2 158
AG	11	05	40	02	Indemnités généralement quelconques au personnel 2014-2019	0	0	0	0	0	0
AG	11	06	40	02	Indemnités généralement quelconques au personnel 2017-2019	75	75	0	0	75	75
AG	12	06	00	02	Loyer des biens immobiliers pris en location par le cabinet, en ce compris les loyers et charges locatives, rétributions et indemnités dus à la Régie des Bâtiments, impôts grevant les bâtiments	0	0	0	0	0	0
AG	12	07	00	02	Loyer des biens immobiliers pris en location par le cabinet, en ce compris les loyers et charges locatives, rétributions et indemnités dus à la Régie des Bâtiments, impôts grevant les bâtiments 2017-2019	7	7	0	0	7	7
AG	12	20	00	02	Frais de fonctionnement du cabinet 2014-2019	0	0	0	0	0	0
AG	12	21	00	02	Frais de fonctionnement du cabinet 2017-2019	290	290	0	0	290	290
Totaux pour le Titre I.						2 638	2 638	0	0	2 638	2 638
Titre II. - Dépenses de capital											
AG	74	02	00	02	Dépenses patrimoniales du cabinet 2014-2019	0	0	0	0	0	0
AG	74	03	00	02	Dépenses patrimoniales du cabinet 2017-2019	47	47	0	0	47	47
Totaux pour le Titre II.						47	47	0	0	47	47
Totaux pour le programme 02.02.						2 685	2 685	0	0	2 685	2 685
Dont programme d'investissement						—	—	—	—	—	—
Dont fonds budgétaires						—	—	—	—	—	—
Solde des fonds budgétaires au 31 décembre						—	—	—	—	—	—

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2018

(En milliers EUR)

Ministre ordon- nateur	A.B.			L I B E L L E S	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés	
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
	i = programme d'investissement / n° i = crédits de liquidation non limités									
				Programme 02.03. Subsistance.						
				Titre I. - Dépenses courantes						
JE	11	01	00	03 Traitement et frais de représentation du Membre du Gouvernement wallon	0	0	0	0	0	0
JE	11	02	00	03 Traitement et frais de représentation du Membre du Gouvernement wallon 2017-2019	108	108	0	108	108	108
JE	11	03	40	03 Traitements et indemnités du personnel du cabinet du Membre du Gouvernement wallon 2014-2019	0	0	0	0	0	0
JE	11	04	40	03 Traitements et indemnités du personnel du cabinet du Membre du Gouvernement wallon 2017-2019	2 680	2 680	0	2 680	2 680	2 680
JE	11	05	40	03 Indemnités généralement quelconques au personnel 2014-2019	0	0	0	0	0	0
JE	11	06	40	03 Indemnités généralement quelconques au personnel 2017-2019	143	143	0	143	143	143
JE	12	06	00	03 Loyer des biens immobiliers pris en location par le cabinet, en ce compris les loyers et charges locatives, rétributions et indemnités dus à la Régie des Bâtiments, impôts grevant les bâtiments	0	0	0	0	0	0
JE	12	07	00	03 Loyer des biens immobiliers pris en location par le cabinet, en ce compris les loyers et charges locatives, rétributions et indemnités dus à la Régie des Bâtiments, impôts grevant les bâtiments 2017-2019	7	7	0	7	7	7
JE	12	21	00	03 Frais de fonctionnement du cabinet 2017-2019	608	608	0	608	608	608
				Totaux pour le Titre I.	3 546	3 546	0	3 546	3 546	3 546
				Titre II. - Dépenses de capital						
JE	74	03	00	03 Dépenses patrimoniales du cabinet 2017-2019	143	143	0	143	143	143
				Totaux pour le Titre II.	143	143	0	143	143	143
				Totaux pour le programme 02.03. Dont programme d'investissement Dont fonds budgétaires Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	3 689	3 689	0	3 689	3 689	3 689
				Programme 02.04. Subsistance.						
				Titre I. - Dépenses courantes						
DB	11	01	00	04 Traitement et frais de représentation du Membre du Gouvernement wallon	0	0	0	0	0	0
CD	11	02	11	04 Traitement et frais de représentation du Membre du Gouvernement wallon	108	108	0	108	108	108
DB	11	03	00	04 Remboursement de traitements	0	0	0	0	0	0
CD	11	04	11	04 Traitements et indemnités du personnel du cabinet du Membre du Gouvernement wallon 2017-2019	2 250	2 250	0	2 250	2 250	2 250

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2018

(En milliers EUR)

Mi- nistre ordon- nateur	A.B.			Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés	
	1-2 sec	3-4 ord.	sec	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
<i>L I B E L L E S</i>									
<i>i = programme d'investissement / ni = crédits de liquidation non limitatifs</i>									
DB	11	05	40	0	0	0	0	0	0
DB	11	06	40	0	0	0	0	0	0
CD	11	08	40	135	135	0	0	135	135
DB	12	06	00	0	0	0	0	0	0
CD	12	07	11	7	7	0	0	7	7
DB	12	20	00	0	0	0	0	0	0
CD	12	21	11	585	585	0	0	585	585
				3 085	3 085	0	0	3 085	3 085
<i>Totaux pour le Titre I.</i>									
Titre II. - Dépenses de capital									
DB	74	02	00	0	0	0	0	0	0
CD	74	03	22	125	125	0	0	125	125
				125	125	0	0	125	125
<i>Totaux pour le Titre II.</i>									
				3 210	3 210	0	0	3 210	3 210
<i>Totaux pour le programme 02.04.</i>									
<i>Dont programme d'investissement</i>									
<i>Dont fonds budgétaires</i>									
<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>									
Programme 02.05. Substance.									
Titre I. - Dépenses courantes									
CD	11	01	00	0	0	0	0	0	0
CR	11	02	00	108	108	0	0	108	108
CD	11	03	40	0	0	0	0	0	0
CR	11	04	40	1 950	1 950	0	0	1 950	1 950
CD	11	05	40	0	0	0	0	0	0
CR	11	06	40	120	120	0	0	120	120
CD	12	06	00	+10	+10	0	0	0	0
<i>Dont arrêté(s) de réallocation</i>									
<i>Loyer des biens immobiliers pris en location par le cabinet, en ce compris les loyers et charges locatives, rétributions et indemnités dus à la Régie des Bâtiments, impôts grevant les bâtiments</i>									

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2018

(En milliers EUR)

Mi- nistre ordon- nateur	A.B.			L I B E L L E S	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés	
	1-2 sec	3-4 ord.	sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
	<i>i = programme d'investissement / n1 = crédits de liquidation non limitatifs</i>									
				<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>						
WB	74	02	00	06	0	0	0	0	0	0
RC	74	03	00	06	40	40	0	0	40	40
				<i>Totaux pour le Titre II.</i>	40	40	0	0	40	40
				<i>Totaux pour le programme 02.06.</i>	2 416	2 416	0	0	2 416	2 416
				<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—	—	—	—	—
				<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—	—	—	—	—
				<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—	—	—	—	—
				<i>Programme 02.07.</i>						
				<i>Subsistance.</i>						
				<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>						
CR	11	01	00	07	0	0	0	0	0	0
DB	11	02	00	07	108	108	0	0	108	108
DB	11	03	40	07	2 100	2 100	-24	-24	2 076	2 076
DB	11	04	40	07	+338	+338	0	0	70	70
CR	11	05	40	07	-42	-42	0	0	0	0
CR	11	06	40	07	0	0	0	0	0	0
CR	12	06	00	07	0	0	0	0	0	0
DB	12	07	00	07	7	7	0	0	7	7
DB	12	08	00	07	0	0	0	0	0	0
DB	12	21	00	07	184	184	-10	-10	174	174
				<i>Dont arrêté(s) de réaffectation</i>	-206	-206	-34	-34	2 435	2 435
				<i>Totaux pour le Titre I.</i>	2 469	2 469	-34	-34	2 435	2 435
				<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>						
CR	74	02	00	07	0	0	0	0	0	0

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2018

(En milliers EUR)

Mi- nistre ordon- nateur	A.B.			L I B E L L E S	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
DB	i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs										
	74 03 00 07				Dépenses patrimoniales du cabinet 2017-2019						
					Dont arrêté(s) de réallocation						
					Totaux pour le Titre II.						
					Totaux pour le programme 02.07.						
					Dont programme d'investissement						
					Dont fonds budgétaires						
					Solde des fonds budgétaires au 31 décembre						
					2 499	2 499	- 44	- 44	2 455	2 455	
					—	—	—	—	—	—	
					—	—	—	—	—	—	
					—	—	—	—	—	—	
				20 891	20 891	- 62	- 62	20 829	20 829		
				—	—	—	—	—	—		
				—	—	—	—	—	—		
				—	—	—	—	—	—		
				—	—	—	—	—	—		
				—	—	—	—	—	—		
				Totaux pour la division organique 02.							
				Dont crédits de liquidation non limitatifs							
				Dont programme d'investissement							
				Dont fonds budgétaires							
				Solde des fonds budgétaires au 31 décembre							

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2018

(En milliers EUR)

M- nre ordon- nateur	A.B.			L I B E L L E S	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés	
	1-2 sec	3-4 n° ordl	sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
	i = programme d'investissement / n1 = crédits de liquidation non limitatifs									
				<i>Division organique 09.</i>						
				<i>Services du Gouvernement wallon et organismes non rattachés aux divisions organiques</i>						
				<i>Programme 09.01.</i>						
				<i>Conseil économique et social de Wallonie.</i>						
				<i>Titre I - Dépenses courantes</i>						
WB	41 01 40	01		Donation au Conseil économique et social de wallonie	5 352	5 292	123	183	5 475	5 475
WB	41 02 40	01		Donation complémentaire aux organisations membres du bureau du CESW	395	395	25	25	420	420
AG	41 03 40	01		Donation complémentaire au CESW destinée à prendre en charge les frais de fonctionnement du Conseil wallon de l'égalité des chances entre les hommes et les femmes "CAW"	100	100	0	0	100	100
				<i>Totaux pour le Titre I.</i>	5 847	5 787	148	208	5 995	5 995
				<i>Totaux pour le programme 09.01.</i>	5 847	5 787	148	208	5 995	5 995
				<i>Dont crédits de liquidation non limitatifs</i>	—	—	—	—	—	—
				<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—	—	—	—	—
				<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—	—	—	—	—
				<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—	—	—	—	—
				<i>Programme 09.02.</i>						
				<i>Service social.</i>						
				<i>Titre I - Dépenses courantes</i>						
AG	33 01 00	02		Subvention en matière de Service social	5 218	5 218	26	26	5 244	5 244
				<i>Totaux pour le Titre I.</i>	5 218	5 218	26	26	5 244	5 244
				<i>Totaux pour le programme 09.02.</i>	5 218	5 218	26	26	5 244	5 244
				<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—	—	—	—	—
				<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—	—	—	—	—
				<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—	—	—	—	—

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2018

(En milliers EUR)

Mi- niste ordon- nateur	A.B.			L I B E L L E S	Crédits initiaux				Ajustements		Crédits ajustés		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation			
i = programme d'investissement / n1 = crédits de liquidation non limitatifs													
				Programme 09.03.									
				Service d'assistance en matière administrative et pécurinaire des Cabinets									
				Titre I. - Dépenses courantes									
WB	01	01	00	03	Charges d'entretien	498	498	0	0	498	498	498	498
WB	11	01	20	03	Indemnités et frais de couverture sociale spécifique des Ministres membres du Gouvernement	46	46	0	0	46	46	46	46
WB	11	02	00	03	Traitements et indemnités du personnel	1 141	1 141	0	0	1 141	1 141	1 141	1 141
WB	11	03	11	03	Charges liées à la fin du Gouvernement - AFD	307	307	0	0	307	307	307	307
WB	11	04	40	03	Indemnités généralement quelconques au personnel	55	55	0	0	55	55	55	55
WB	12	04	40	03	Convention avec l'Ulg-SEGI pour la gestion informatique de la paie	71	71	0	0	71	71	71	71
WB	12	05	40	03	Cotisation au MEDEX et à l'asbl Service public de Médecine du travail des Communautés française et germanophone	31	31	0	0	31	31	31	31
					Dont arrêté(s) de réallocation	-5	-5						
WB	12	06	00	03	Loyer des biens immobiliers pris en location, en ce compris les loyers et charges locatives, remboursements et indemnités dus à la Division de la gestion immobilière, impôts grevant les bâtiments occupés par les Cabinets ministériels et le SePAC	478	478	0	0	478	478	478	478
WB	12	07	00	03	Frais d'études et consultations juridiques	40	40	0	0	40	40	40	40
					Dont arrêté(s) de réallocation	93	93			93	93	93	93
					Dont arrêté(s) de réallocation	+50	+50						
WB	12	08	00	03	Frais de couverture de l'assurance « Tous risques » pour couvrir les risques encourus par les agents utilisant leur véhicule pour les besoins des services et de l'assurance « Responsabilité civile générale » pour couvrir les risques encourus par les agents visés aux articles 287 et 831er de l'arrêté du Gouvernement wallon du 27 juillet 2004 relatif aux Cabinets des Ministres du Gouvernement wallon et de l'assurance de la protection juridique	36	36	0	0	36	36	36	36
					Dont arrêté(s) de réallocation	-5	-5						
WB	12	09	11	03	Frais de fonctionnement lié au siège du Gouvernement wallon	190	190	40	40	230	230	230	230
WB	12	10	00	03	Frais d'assurance divers	207	207	0	0	207	207	207	207
WB	12	19	11	03	Frais de fonctionnement	54	54	0	0	54	54	54	54
					Totaux pour le Titre I	3 207	3 207	40	40	3 247	3 247	3 247	3 247
					Titre II. - Dépenses de capital								
WB	74	01	00	03	Dépenses patrimoniales, en ce compris l'acquisition de matériel informatique	19	19	0	0	19	19	19	19
WB	74	02	00	03	Dépenses patrimoniales liées au siège du Gouvernement wallon	0	0	0	0	0	0	0	0
					Totaux pour le Titre II	19	19	0	0	19	19	19	19
					Totaux pour le programme 09.03.	3 226	3 226	40	40	3 266	3 266	3 266	3 266

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2018

(En milliers EUR)

Mi- nistre ordon- nateur	A.B.			L I B E L L E S	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés	
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
	<i>i = programme d'investissement / ni = crédits de liquidation non limitatifs</i>									
				<i>Dont programme d'investissement</i>						
				<i>Dont fonds budgétaires</i>						
				<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>						
				Programme 09.04.						
				e-Wallonie-Bruxelles-Simplification						
				<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>						
AG	11	11	00	Rémunérations des agents de la cellule eWBS	2 576	2 576				
AG	12	01	00	Moyens complémentaires liés à la mise en œuvre des priorités de simplification administrative	0	0			2 730	2 730
					-221	-221	0	0	0	0
AG	12	02	00	Etudes, relations publiques, prestations de services liées à la mise en œuvre des priorités de simplification administrative	1 127	755	0	0		755
					0	-80				
AG	12	05	11	Projet BCED et partage des données liées au plan Marshall 4.0 - Axe V - Mesure 2.2	1 077	987	200	0	1 277	987
					0	-150				
AG	12	07	00	Etudes et prestations de services liées au plan Marshall 4.0 - Axe V - Mesure 2.1	143	210	0	0	143	210
					0	+150				
AG	30	01	00	Subventions aux institutions et associations privées relatives à la mise en œuvre des priorités de simplification administrative	250	250	0	0	250	250
AG	40	02	00	Subventions relatives à la mise en œuvre des priorités de simplification administrative	85	85	0	0	85	85
				<i>Totaux pour le Titre I.</i>	5 258	4 863	354	154	5 612	5 017
				<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>						
AG	74	05	00	Développement d'applications liées au plan Marshall 4.0 - Axe V - Mesure 2.2	265	295	0	0	265	295
AG	74	06	00	Achat de biens meubles durables spécifiques au programme	15	95	0	0	15	95
					0	+80				
				<i>Dont arrêté(s) de réallocation</i>						

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2018

(En milliers EUR)

Mi- nistre ordon- nateur	A.B. 1-2 n° sec ord. sec	L I B E L L E S	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés	
			Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
AG	74 07 00	04 Développement d'investissement / n° = crédits de liquidation non limitatifs	775	851	210	0	985	851
		Dont arrêté(s) de réaffectation	+221	+221				
		Totaux pour le Titre II	1 055	1 241	210	0	1 265	1 241
		Totaux pour le programme 09.04.	6 313	6 104	564	154	6 877	6 258
		Dont programme d'investissement	—	—	—	—	—	—
		Dont fonds budgétaires	—	—	—	—	—	—
		Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	—	—	—	—	—	—
		Programme 09.06.						
		Secrétariat du Gouvernement wallon						
		Titre I - Dépenses courantes						
WB	11 01 40	06 Charges liées à la fin de la législature	0	0	0	0	0	0
		06 Traitement et indemnités du personnel	480	480	0	0	480	480
		06 Indemnités généralement quelconques au personnel	20	20	0	0	20	20
		06 Analyses juridiques dans le cadre des travaux du Gouvernement	50	50	0	0	50	50
		06 Frais de fonctionnement	100	100	-17	-17	83	83
		Totaux pour le Titre I.	650	650	-17	-17	633	633
		Titre II - Dépenses de capital						
		Dépenses patrimoniales	40	40	0	0	40	40
		Totaux pour le Titre II.	40	40	0	0	40	40
		Totaux pour le programme 09.06.	690	690	-17	-17	673	673
WB	74 03 22	Dont programme d'investissement	—	—	—	—	—	—
		Dont fonds budgétaires	—	—	—	—	—	—
		Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	—	—	—	—	—	—
		Programme 09.07						
		Collaborateurs des Ministres sortis de charge						
		Titre I - Dépenses courantes						
		Traitement et indemnités	756	756	165	165	921	921
		Totaux pour le programme 09.07.	756	756	165	165	921	921
		Totaux pour le programme 09.06.	690	690	-17	-17	673	673
		Totaux pour le programme 09.07.	756	756	165	165	921	921

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2018

(En milliers EUR)

Mi- nistre ordon- nateur	A.B.			L I B E L L E S	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés	
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
WB	11	02	00	07	Indemnités généralement quelconques					
					Total pour le Titre I.					
					Total pour le programme 09.07.					
					Dont programme d'investissement					
					Dont fonds budgétaires					
					Solde des fonds budgétaires au 31 décembre					
					Programme 09.08					
					Commissariat général au Tourisme					
					Titre I. - Dépenses courantes					
RC	41	06	00	08	Intervention régionale en faveur du CRAC					
RC	41	09	40	08	Subvention au CGT pour ses dépenses de fonctionnement					
RC	41	10	40	08	Subvention au CGT pour le cofinancement des projets retenus dans le cadre du PDR 2014-2020					
RC	43	03	00	08	Subventions en faveur d'actions touristiques cofinancées par des fonds européens (nouvelle programmation)					
					Dont arrêté(s) de transfert					
					Total pour le Titre I.					
					Titre II. - Dépenses de capital					
RC	61	04	00	08	Subvention au CGT pour le cofinancement des projets retenus dans le cadre des fonds structurels 2007-2013					
					Total pour le Titre II.					
					Total pour le programme 09.08.					
					Dont programme d'investissement					
					Dont fonds budgétaires					
					Solde des fonds budgétaires au 31 décembre					
					Programme 09.09					
					Relations extérieures					
					Titre I. - Dépenses courantes					
WB	12	01	00	09	Achats de biens et services dans le cadre des Relations Internationales					
WB	30	02	00	09	Actions de promotion des relations transfrontalières FEDER - Subventions aux organismes privés					

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2018

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordon-nateur	A.B.			Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés	
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
JE	i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs								
	45	01	40	367	367	13	13	380	380
	10 Subvention à l'Agence pour le Commerce Extérieur			71 327	71 327	13	13	71 340	71 340
	Totaux pour le Titre I. Totaux pour le programme 09.10. Dont programme d'investissement Dont fonds budgétaires Solde des fonds budgétaires au 31 décembre			71 327	71 327	13	13	71 340	71 340
WB	Programme 09.11. Institut Wallon de l'Evaluation, de la Prospective et de la Statistique								
	Titre I - Dépenses courantes								
	Subside de fonctionnement à l'Institut Wallon de l'Evaluation, de la Prospective et de la Statistique			5 757	5 757	83	83	5 840	5 840
	41	01	30	5 757	5 757	83	83	5 840	5 840
	Totaux pour le Titre I. Totaux pour le programme 09.11. Dont programme d'investissement Dont fonds budgétaires Solde des fonds budgétaires au 31 décembre			5 757	5 757	83	83	5 840	5 840
	Totaux pour la division organique 09. Dont crédits de liquidation non limitatifs Dont programme d'investissement Dont fonds budgétaires Solde des fonds budgétaires au 31 décembre			183 168	188 143	1 026	676	184 194	188 819

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2018

(En milliers EUR)

Mi- nistre ordon- nateur	A.B.			L I B E L L E S	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés	
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
i = programme d'investissement / ni = crédits de liquidation non limitatifs										
Division organique 10										
Secrétariat général										
Programme 10.01. Fonctionnel										
Titre I. - Dépenses courantes										
AG	01	01	00	01	Provision frais avocats	510	510	-510	0	0
AG	01	03	00	01	Mise en place d'un observatoire des marchés publics au service du développement durable	30	30	0	30	30
AG	01	04	00	01	Provision recrutement (gouvernance, fiscalité, ressources humaines)	800	800	-800	0	0
AG	01	05	00	01	Dépenses liées à la mise en place de maisons des citoyens	0	0	0	0	0
AG	11	03	00	01	Rémunérations et allocations du personnel	34 064	34 064	727	34 791	34 791
AG	12	01	00	01	Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions	1 054	754	0	1 054	754
AG	12	02	00	01	Prestations de services réalisées dans le cadre des projets informatiques spécifiques	109	199	0	109	199
WB	12	04	00	01	Prestations de services réalisées dans le cadre des projets informatiques spécifiques	13	64	0	13	64
AG	12	06	11	01	Frais d'avocats	4	4	0	4	4
AG	12	07	00	01	Entretien, réparation, carburant et assurance des véhicule du Secrétariat général	135	135	-9	126	123
DB	12	08	11	01	Prestations de services réalisées dans le cadre de projets informatiques spécifiques	20	20	0	20	20
AG	30	01	00	01	Frais de condamnations judiciaires et transactions	4	4	0	4	4
Totaux pour le Titre I.						36 743	36 584	-592	36 151	35 989
Titre II. - Dépenses de capital										
AG	74	01	00	01	Achat de biens meubles durables	10	10	0	10	10
AG	74	02	00	01	Acquisition de matériel et de logiciels informatiques et maintenances associées dans le cadre de réalisation de projets informatiques spécifiques	983	850	0	983	850
WB	74	03	22	01	Acquisitions de matériel et de logiciels informatiques et maintenances associées dans le cadre de la réalisation de projets informatiques spécifiques	223	218	-14	209	183
AG	74	04	00	01	Achat de biens meubles durables - Véhicules du Secrétariat général	114	114	0	114	114

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2018

(En milliers EUR)

Mi- nistre ordon- nateur	A.R.			L I B E L L E S	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés		
	1-2 sec		3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
		n° ord.									
	i = programme d'investissement / ni = crédits de liquidation non limitatifs										
DB	74	05	22	01	Acquisitions de matériel et de logiciels informatiques et maintenance associées dans le cadre de la réalisation de projets informatiques spécifiques	60	60	0	0	60	60
AG	74	06	00	01	Dépenses en lien avec la stratégie numérique - dématérialisation des marchés publics liées au plan Marshall 4.0 - Axe V - Mesure 2.1	590	540	0	0	590	540
					Dont arrêté(s) de réaffectation	-910	-610				
WB	74	07	22	01	Acquisitions de matériel et de logiciels dans le cadre de la réalisation de projets informatiques spécifiques - programmation 2014-2020 - cofinancement par le FEDER	0	0	0	0	0	0
AG	74	08	00	01	Acquisitions de matériel et de logiciels informatiques et maintenances associées dans le cadre de la réalisation du SIRH	27 500	370	-27 500	0	0	370
					Dont arrêté(s) de réaffectation	0	-370				
					Totaux pour le Titre II:	29 480	2 162	-27 514	-35	1 966	2 127
					Totaux pour le programme 10.01:	66 223	38 746	-28 106	-630	38 117	38 116
					Dont crédits de liquidation non limitatifs	—	—	—	—	—	—
					Dont programme d'investissement	—	—	—	—	—	—
					Dont fonds budgétaires	—	—	—	—	—	—
					Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	—	—	—	—	—	—
					Programme 10.02:						
					Secrétariat général						
					Titre I - Dépenses courantes						
WB	12	01	00	02	Etudes, enquêtes et mise en œuvre des projets transversaux du contrat d'administration du Service Public de Wallonie et des projets du Secrétariat général, frais de fonctionnement de la Cellule PMO et de la Cellule des Stratégies transversales	278	250	—	—	278	250
WB	12	02	00	02	Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions, échanges de pratiques et supports de communication pour la direction interdépartementale de la cohésion sociale	24	24	0	0	24	24
WB	12	03	00	02	Etudes relatives au contrôle des fonds structurels européens par l'autorité de certification et aux échanges d'expertises	24	24	0	0	24	24
WB	12	04	00	02	Dépenses relatives au fonctionnement de la Commission des Arts, aux frais d'études, de documentation, de publications et d'exposition, aux frais de valorisation des intégrations artistiques, aux jetons de présence et frais de parcours des membres de la Commission	50	50	0	0	50	50
WB	12	05	11	02	Dépenses spécifiques relatives au fonctionnement du Centre régional de Crise	248	143	0	0	248	143
DB	12	09	11	02	Dépenses relatives au fonctionnement du Conseil Supérieur des villes, communes et provinces de la Région wallonne	—	—	—	—	—	—
WB	12	10	11	02	Dépenses relatives à la réalisation de l'outil de suivi informatique du Plan Marshall	0	0	0	0	0	0
WB	33	01	00	02	Subventions et indemnités	394	394	—	—	394	394
WB	33	02	00	02	Subventions pour mener des actions de sensibilisation à la citoyenneté	98	98	—	—	98	98
WB	34	01	00	02	Dépenses relatives à la procédure de sélection des projets artistiques examinés par la Commission des arts (prix, défraitements) et subventions octroyées par la Commission	27	37	0	0	27	37
					Dont arrêté(s) de réaffectation	-3	-3				

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2018

(En milliers EUR)

Mi- nistre ordon- nateur	A.B.			L I B E L L E S	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés	
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
i = programme d'investissement / n1 = crédits de liquidation non limitatifs										
WB	43	01	22	02	Commission des arts - Subventions au secteur public	18	0	0	18	18
					Dont arrêté(s) de réallocation	+3			+3	
					Totaux pour le Titre I.	1 161			1 038	1 038
Titre II - Dépenses de capital										
WB	74	01	22	02	Frais d'équipement du Centre régional de Crise	19			17	17
WB	74	02	22	02	Frais d'équipement de l'autorité de Certification	5			5	5
WB	74	03	22	02	Frais d'équipement de la Commission des Arts	5			5	5
DB	74	04	22	02	Frais d'équipement du Conseil supérieur des Villes, Communes et Provinces de la Région wallonne	—			—	—
WB	74	05	22	02	Frais d'équipement de la Cellule des Stratégies transversales et de la Cellule PMO	5			5	5
Totaux pour le Titre II.					34	32	0	0	34	32
Totaux pour le programme 10.02.					1 195	1 070			1 195	1 070
Dont programme d'investissement					—	—			—	—
Dont fonds budgétaires					—	—			—	—
Solde des fonds budgétaires au 31 décembre					—	—			—	—

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2018

(En milliers EUR)

Mi- nistre ordon- nateur	A.B.			Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés	
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
<i>i = programme d'investissement / n1 = crédits de liquidation non limités</i>									
				Programme 10.03.					
				Service de la Présidence et Chancellerie.					
				Titre I - Dépenses courantes					
WB	01	01	00	6 865	7 506	685	1 541	7 550	9 047
				4 085	4 085	—	—	4 085	4 085
				10 950	11 591	685	1 541	11 635	13 132
				4 085	4 085	—	—	4 085	4 085
WB	12	02	00	6 865	7 506	685	1 541	7 550	9 047
				334	374	—	—	334	374
				+20	+60	—	—	—	—
WB	12	03	00	479	439	—	-13	479	426
				-20	-60	—	—	—	—
WB	12	04	00	0	0	0	0	0	0
WB	12	05	00	55	55	0	0	55	55
WB	12	06	00	0	0	0	0	0	0
WB	12	09	00	123	123	0	0	123	123
WB	12	12	00	14	14	—	—	14	14
WB	12	13	00	116	116	0	0	116	116
WB	12	16	11	236	236	—	—	236	236
				-20	-20	—	—	—	—
WB	12	17	30	0	0	0	0	0	0
WB	12	18	00	12	12	—	—	12	12
WB	12	19	00	—	—	168	84	168	84
AG	12	21	11	0	0	68	68	68	68
WB	30	01	00	640	665	-154	49	486	714
				0	+45	—	—	—	—
WB	30	03	00	38	38	12	12	50	50
WB	30	07	00	153	153	0	0	153	153
WB	30	08	00	0	13	0	0	0	13
				-119	-106	—	—	—	—
WB	30	10	00	271	271	0	0	271	271

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2018

(En milliers EUR)

Mi- nistre ordon- nateur	A.B.			L I B E L L E S	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés	
	1-2 sec	3-4 ord	5-6 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
WB	30 11 00			<i>i = programme d'investissement / n1 = crédits de liquidation non limitatifs</i> Subvention aux institutions et associations privées chargées de la concertation locale - habitat permanent	168	100	-168	-84	0	16
WB	30 13 00			Dont arrêté(s) de réaffectation	0	-68	0	0	18	18
WB	30 14 00			Subvention au Réseau wallon de lutte contre la pauvreté	210	210	0	0	210	210
WB	30 15 00			Subventions à des opérateurs privés ou publics spécialisés en vue de favoriser une meilleure connaissance des mécanismes d'immigration, d'exportation et de transit d'armes	3	3	0	0	3	3
WB	31 01 22			Subventions à un organisme spécialisé en accueil des gens du voyage	199	199	0	0	199	199
WB	33 01 00			Subvention à la RTBF pour la prise en charge d'une partie des coûts inhérents à la promotion de la Région wallonne	—	—	600	600	600	600
WB	33 03 00			(Nouveau) Service citoyen - subside à l'ASBL Plateforme pour le Service Citoyen	391	391	0	0	391	391
WB	33 04 00			Subvention en faveur de la Fondation Solvay (Château de La Hulpe)	58	58	0	0	58	58
WB	33 05 00			Subvention en faveur d'événements et d'activités propres à la mise en valeur du domaine de la Hulpe	330	330	0	0	330	330
WB	33 08 00			Subventions à l'Institut Jules Destrée	0	0	0	0	0	0
WB	33 10 00			Subvention à l'Asbl Eurometropolitan E-Campus	224	224	0	0	224	224
WB	34 31 00			Subvention au Réseau wallon de lutte contre la pauvreté pour l'opérationnalisation du Plan de lutte contre la pauvreté	0	0	0	0	0	0
WB	43 03 22			(Nouveau) Service citoyen - indemnités et assurances des stagiaires	0	0	0	0	0	0
WB	43 04 22			Subventions en faveur des institutions publiques oeuvrant à la promotion de la Wallonie	319	329	115	115	434	444
WB	45 01 21			Dont arrêté(s) de réaffectation	+119	+129	0	0	300	139
WB	45 02 24			Subventions aux institutions publiques dans le cadre du plan d'action des commémorations du centenaire de la fin de la guerre 14-18	300	139	0	0	300	139
WB				Subvention à la Communauté germanophone	1 497	1 497	0	0	1 497	1 497
WB				Subvention à l'UCL dans le cadre de la plate-forme wallonne pour le GIEC	38	38	0	0	38	38
				Totaux pour le Titre I.	10 311	10 130	641	831	10 952	10 961
				<i>Titre II - Dépenses de capital</i>						
WB	01 02 00			Achats de biens meubles et travaux divers pour le Château de La Hulpe	30	30	—	—	30	30
WB	74 01 22			Achat de biens meubles durables non spécifiques au programme (direction Identités et Publication)	52	52	—	—	52	52
WB	74 02 22			Dont arrêté(s) de réaffectation	+20	+20	—	—	15	15
WB	74 03 22			Achat de biens meubles durables non spécifiques au programme	—	—	—	—	—	—
WB				Achats de biens meubles durables spécifiques au programme (Direction de la Chancellerie et de la Traduction)	—	—	—	—	—	—
				Totaux pour le Titre II.	97	97	0	0	97	97
				Totaux pour le programme 10.03.	10 408	10 227	641	831	11 049	11 058
				Dont programme d'investissement	—	—	—	—	—	—
				Dont fonds budgétaires	4 085	4 085	—	—	4 085	4 085
				Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	6 865	7 506	685	1 541	7 550	9 047
				Programme 10.04.						

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2018

(En milliers EUR)

Mi- nistre ordon- nateur	A.B.			L I B E L L E S	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés	
	1-2 sec	1° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
	<i>i = programme d'investissement / n1 = crédits de liquidation non limitatifs</i>									
				Coordination des dossiers relatifs aux Fonds structurels						
				<i>Titre I - Dépenses courantes</i>						
WB	12 01 00	04		Etudes relatives à la gestion des Fonds structurels européens, préparation des Programmes, évaluations, échanges d'expériences, organisation des comités de suivi	207	209	- 123	- 83	84	126
WB	12 03 00	04		Etudes relatives à la gestion des Fonds structurels européens, préparation des Programmes, évaluations, échanges d'expériences, organisation des comités de suivi - COFINANCEMENT PAR LE FSE	250	250	0	0	250	250
WB	12 04 00	04		Etudes relatives à la gestion des Fonds structurels européens, préparation des Programmes, évaluations, échanges d'expériences, organisation des comités de suivi - programmation 2014-2020 - COFINANCEMENT PAR LE FEDER	101	28	0	0	101	28
WB	12 05 00	04		Frais relatifs à la mise en œuvre du plan de communication réglementaire - programmation 2014-2020 - COFINANCEMENT PAR LE FEDER	+101	+28	0	0	500	700
WB	12 07 00	04		Participation à des séminaires et colloques, frais de réunion	+500	+700				
WB	45 01 23	04		Dotation à l'Agence Fonds social européen	20	20	0	0	20	20
WB	45 02 00	04		Dotation à l'Agence pour l'éducation et la formation tout au long de la vie	729	729	0	0	729	729
WB	45 03 24	04		Subventions aux organismes publics - COFINANCEMENT PAR LE FSE	203	203	0	0	203	203
				<i>Totaux pour le Titre I</i>	2 010	2 139	-123	-83	1 887	2 056

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2018

(En milliers EUR)

M- nistre ordon- nateur	A.B.			L I B E L L E S	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés				
	1-2 sec	3-4 ord. sec	5°		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation			
i = programme d'investissement / ni = crédits de liquidation non limitatifs													
Titre II. - Dépenses de capital													
WB	74	01	00	04	Achats de biens meubles durables spécifiques au programme	5	5	0	0	5	5		
				Totaux pour le Titre II.						5	5	0	5
				Totaux pour le programme 10.04.						2 015	2 144	-123	1 892
				Dont programme d'investissement						---	---	---	---
				Dont fonds budgétaires						---	---	---	---
				Solde des fonds budgétaires au 31 décembre						---	---	---	---
				Programme 10.05.									
				Audits									
				Titre I. - Dépenses courantes									
				Remboursement de traitements, allocations et indemnités du personnel de la cellule Audit de l'Inspection des Finances pour les Fonds européens						85	85	4	4
CR	11	01	00	05	Frais de fonctionnement de la Direction de l'Audit interne de Fonctionnement	92	92	0	0	92	92		
CR	12	02	00	05	Frais de fonctionnement de la direction de l'audit des fonds européens	45	45	0	0	45	45		
CR	12	03	00	05	Prestations d'assistance pour la Direction de l'Audit des Fonds européens	48	48	0	0	48	48		
CR	12	04	11	05	Frais de fonctionnement de la cellule d'audit de l'Inspection des Finances pour les Fonds européens	39	39	0	0	39	39		
CR	12	06	11	05	Prestation d'assistance pour la CAIF	162	95	0	0	162	95		
CR	12	07	00	05	Remboursements de traitements du personnel de la CAIF pour les Fonds européens	65	62	-62	-62	3	0		
CR	12	09	21	05	Totaux pour le Titre I.	536	466	-58	-58	478	408		
Titre II. - Dépenses de capital													
CR	74	04	00	05	Frais d'équipement de la Direction de l'audit des fonds européens	10	10	0	0	10	10		
				05	Frais d'équipement de la Direction de l'Audit interne de Fonctionnement	10	10	0	0	10	10		
				05	Frais d'équipement de la cellule d'audit de l'Inspection des Finances pour les Fonds européens	18	18	0	0	18	18		
				74 07 22	Totaux pour le Titre II.	38	38	0	0	38	38		
Totaux pour le programme 10.05.						574	504	-58	-58	516	446		
Dont programme d'investissement						---	---	---	---	---	---		
Dont fonds budgétaires						---	---	---	---	---	---		
Solde des fonds budgétaires au 31 décembre						---	---	---	---	---	---		

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2018

(En milliers EUR)

Mi- nistre ordon- nateur	A.B.			L I B E L L E S	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
	i = programme d'investissement / n1 = crédits de liquidation non limitatifs										
	Programme 10.06. Communication, archives et documentation Titre I. - Dépenses courantes										
AG	12	01	11	06	Mise à disposition permanente de ressources documentaires pour l'ensemble du Service Public de Wallonie	705	705	16	16	721	721
WB	12	02	00	06	Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunion (communication externe)	596	596	40	-21	636	575
AG	12	03	11	06	Développement de la Bibliothèque du Service Public de Wallonie, du Centre des Archives régionales et de la revue de presse	219	219	0	0	219	219
AG	12	04	00	06	Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions (communication interne)	170	170	0	0	170	170
AG	12	05	00	06	Dépenses et prestations de services liés à la gestion de l'information multicanale	75	75	0	0	75	75
	Totaux pour le Titre I.					1 765	1 765	56	-5	1 821	1 760
	Titre II. - Dépenses de capital										
AG	74	01	22	06	Achats de biens meubles durables spécifiques au programme (documentation et archives)	10	10	0	0	10	10
WB	74	06	00	06	Achat de biens meubles spécifiques au programme (communication externe)	50	50	0	0	50	50
AG	74	07	00	06	Achats de biens meubles spécifiques au programme (communication interne)	10	10	0	0	10	10
	Totaux pour le Titre II.					70	70	0	0	70	70
	Totaux pour le programme 10.06.					1 835	1 835	56	-5	1 891	1 830
	Dont programme d'investissement					—	—	—	—	—	—
	Dont fonds budgétaires					—	—	—	—	—	—
	Solde des fonds budgétaires au 31 décembre					—	—	—	—	—	—
	Programme 10.07. Géomatique										
	Titre I. - Dépenses courantes										
CD	12	03	11	07	Frais de fonctionnement du département	81	81	0	0	81	81
CD	12	06	00	07	Achat de biens meubles non durables et prestations de service	400	731	0	0	400	731
	Dont arrêté(s) de réallocation					-195	+290				
CD	33	01	00	07	Subventions au secteur privé en matière de géomatique	0	0	0	0	0	0
CD	40	01	00	07	Subventions et indemnités	0	165	0	0	0	165
	Dont arrêté(s) de réallocation					0	+112				
CD	45	01	24	07	Subventions aux universités en matière de géomatique	150	100	0	0	150	100
	Dont arrêté(s) de réallocation					+150	+100				

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2018

(En milliers EUR)

Mi- nistre ordon- nateur	A.B.			L I B E L L E S	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés	
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
				<i>! = programme d'investissement / n! = crédits de liquidation non limitatifs</i>						
				<i>Totaux pour le Titre I.</i>	631	1 077	0	0	631	1 077
CD	74 01 00	07		<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>						
				Achat de biens meubles durables spécifiques au programme	1 476	2 365	0	0	1 476	2 365
				Dont arrêté(s) de réaffectation	+21	-539				
CD	74 02 22	07		Centralisation des licences géomatiques du SPW	1 085	1 095	0	0	1 085	1 095
				Dont arrêté(s) de réaffectation	+24	+37				
				<i>Totaux pour le Titre II.</i>	2 561	3 460	0	0	2 561	3 460
				<i>Totaux pour le programme 10.07.</i>	3 192	4 537			3 192	4 537
				Dont programme d'investissement						
				Dont fonds budgétaires						
				Solde des fonds budgétaires au 31 décembre						
				Programme 10.08.						
				(Nouveau) Plan Wallon d'Investissements						
				<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>						
WB	01 01 00	08		<i>Totaux pour le Titre II.</i>	0	0	50 000	5 000	50 000	5 000
				<i>Totaux pour le programme 10.08.</i>	0	0	50 000	5 000	50 000	5 000
				Dont programme d'investissement						
				Dont fonds budgétaires						
				Solde des fonds budgétaires au 31 décembre						
				<i>Totaux pour la division organique 10.</i>	85 442	59 063	22 410	5 055	107 852	64 118
				Dont crédits de liquidation non limitatifs						
				Dont programme d'investissement						
				Dont fonds budgétaires	4 085	4 085			4 085	4 085
				Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	6 865	7 506	685	1 541	7 550	9 047

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2018

(En milliers EUR)

Mi- nistre ordon- nateur	L I B E L L E S			Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés		
	A.B.			Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec							
i = programme d'investissement / ni = crédits de liquidation non limitatifs										
Division organique 11.										
Personnel et affaires générales										
Programme 11.02.										
Gestion du personnel										
Titre I - Dépenses courantes										
AG	01	01	00	02	Provision interdépartementale	5 508	5 317	- 1 812	- 1 637	3 696
					Dont arrêté(s) de réallocation	0	-175			
AG	01	02	00	02	Modernisation de la Fonction publique	1 700	1 700	8	8	1 708
AG	11	01	00	02	Rémunérations et allocations de personnel des Gouverneurs, secrétaires des Gouverneurs et Commissaires d'arrondissement	3 126	3 126	15	15	3 141
AG	11	02	00	02	Rémunérations et allocations de personnel des Receveurs régionaux	10 853	10 853	56	56	10 909
AG	11	04	20	02	Prise en charge par la Région wallonne des pensions de retraite des agents des organismes nationaux supprimés ou restructurés. Contributions de responsabilisation à charge de la Région wallonne en matière de pensions	18 000	18 000	0	0	18 000
AG	11	06	20	02	Couverture des charges d'assurance-groupe souscrite par l'ex-S.D.R.W. et l'O.B.C.E.	70	70	0	0	70
AG	11	07	40	02	Charge des avantages titres-repas	12 000	12 000	0	0	12 000
AG	11	08	40	02	Déplacements : Domicile - Lieu de travail : intervention de l'employeur dans les frais de déplacement en transports en commun	4 600	4 600	0	0	4 600
AG	11	13	00	02	Programme de transition professionnelle	0	0	0	0	0
AG	11	15	00	02	Besoins critiques et temporaires	7 146	7 146	35	35	7 181
AG	12	01	00	02	Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions	46	46	0	0	46
AG	12	03	21	02	Frais de déplacement : missions	5 666	5 666	0	0	5 666
AG	12	05	21	02	Cotisations à l'ASBL Service public de Médecine du Travail des Communautés française et germanophone	1 120	1 120	0	0	1 120
AG	12	07	21	02	Cotisations au service de santé administratif et contrôle des absences pour maladie	100	100	0	0	100
AG	12	08	00	02	Frais de déplacement pour missions des Commissaires d'arrondissement	30	30	0	0	30
AG	12	09	00	02	Frais de déplacement pour missions des Receveurs régionaux	180	180	0	0	180
AG	12	10	00	02	Achat de biens meubles non-durables - Frais de fonctionnement des Gouvernements provinciaux	958	958	0	0	958
AG	12	11	00	02	Achat de biens meubles non durables - Frais de fonctionnement des Receveurs régionaux	21	21	0	0	21
AG	12	15	00	02	Frais de fonctionnement des organes de recours prévus par le Code de la Fonction publique : Chambre de recours en matière d'évaluation et de discipline et Chambre de recours des fonctionnaires généraux	0	0	0	0	0
Totaux pour le Titre I.						71 124	70 933	- 1 698	- 1 523	69 426

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2018

(En milliers EUR)

Mi- nistr ordon- nateur	A.B.			L I B E L L E S	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés	
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
	i = programme d'investissement / ni = crédits de liquidation non limitatifs									
				<i>Titre II - Dépenses de capital</i>						
AG	74 07 00	02		Achat de biens meubles durables - Frais de fonctionnement des Gouvernements provinciaux	168	168	0	0	168	168
AG	74 08 00	02		Achat de biens meubles durables - Frais de fonctionnement des Receveurs régionaux	50	50	0	0	50	50
				<i>Totaux pour le Titre II.</i>	218	218	0	0	218	218
				<i>Totaux pour le programme 11.02.</i>	71 342	71 151	- 1 698	- 1 523	69 644	69 628
				<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—	—	—	—	—
				<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—	—	—	—	—
				<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—	—	—	—	—
				Programme 11.04.						
				Ressources Humaines, Sélection, Formation, Fonction publique						
				<i>Titre I - Dépenses courantes</i>						
AG	12 01 00	04		Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions pour la Direction des Ressources humaines, la Direction de la Formation du personnel et la Direction de la Fonction publique	112	167	0	0	112	167
AG	12 02 00	04		Dépenses liées à la mise en œuvre du plan bien-être	0	175	590	415	590	590
AG	12 03 21	04		Formation du personnel des services du Gouvernement wallon et des O.I.P. dont le personnel est soumis au Code de la Fonction publique wallonne	997	1 304	0	0	997	1 304
				<i>Dont arrêté(s) de réaffectation</i>	+145	+145				
AG	12 06 00	04		Elaboration des programmes de concours de recrutement et d'accession et mise en œuvre des épreuves organisées par la Direction de la Sélection	76	119	0	0	76	119
AG	12 08 00	04		Frais de relations publiques, annonces, location de salles d'examen pour la Direction de la Sélection	124	124	0	0	124	124
AG	12 10 00	04		Acquisition et élaboration d'outils de sélection pour les services du Gouvernement wallon et des O.I.P. dont le personnel est soumis au Code de la Fonction publique wallonne	10	28	0	0	10	28
AG	12 12 11	04		Gestion du contentieux relatif aux agents de la Région pour la Direction de la Fonction publique	190	190	0	0	190	190
AG	12 15 00	04		Frais de fonctionnement des organes de recours prévus par le Code de la Fonction publique : Chambre de recours en matière d'évaluation et de discipline et Chambre de recours des fonctionnaires généraux	2	2	0	0	2	2
AG	41 01 00	04		Donation à l'Ecole d'administration publique de la Fédération Wallonie-Bruxelles et de la Wallonie	2 587	2 587	197	197	2 784	2 784

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2018

(En milliers EUR)

Mi- nistre ordon- nateur	A.B.			Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés	
	1-2 sec	3-4 ord.	sec	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
	I = programme d'investissement / n1 = crédits de liquidation non limitatifs								
AG	41 02 00			1 017	1 017	- 681	- 681	336	336
				-145	-145				
AG	41 03 00			0	0	0	0	0	0
AG	45 01 00			0	0	0	0	0	0
				5 115	5 713	106	- 69	5 221	5 644
				Totaux pour le Titre I.					
AG	74 02 00			14	14	0	0	14	14
				14	14	0	0	14	14
				5 129	5 727	106	- 69	5 235	5 658
				—	—	—	—	—	—
				—	—	—	—	—	—
				—	—	—	—	—	—
				Totaux pour le Titre II.					
				Totaux pour le programme 11.04.					
				Dont programme d'investissement					
				Dont fonds budgétaires					
				Solde des fonds budgétaires au 31 décembre					
				Programme 11.06.					
				Affaires juridiques					
				Titre I - Dépenses courantes					
AG	12 02 00			7	7	0	3	7	10
AG	12 03 11			1	1	0	0	1	1
AG	12 04 00			10	14	0	0	10	14
AG	12 05 11			4	4	4	4	8	8
AG	12 06 11			14	14	5	5	19	19
AG	30 01 00			6	6	0	0	6	6
				42	46	9	12	51	58
				Totaux pour le Titre I.					
				Titre II - Dépenses de capital					
AG	74 01 00			1	1	0	0	1	1
				1	1	0	0	1	1
				Totaux pour le Titre II.					

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2018

(En milliers EUR)

Mi- nistre ordon- nateur	A.B.			Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés	
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
L I B E L L E S									
i = programme d'investissement / ni = crédits de liquidation non limitatifs									
				43	47	9	12	52	59
				—	—	—	—	—	—
				—	—	—	—	—	—
				—	—	—	—	—	—
				76 514	76 925	-1 583	-1 580	74 931	75 345
				—	—	—	—	—	—
				—	—	—	—	—	—
				—	—	—	—	—	—
				—	—	—	—	—	—

Totaux pour le programme 11.06.

Dont programme d'investissement

Dont fonds budgétaires

Solde des fonds budgétaires au 31 décembre

Totaux pour la division organique 11.

Dont crédits de liquidation non limitatifs

Dont programme d'investissement

Dont fonds budgétaires

Solde des fonds budgétaires au 31 décembre

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2018

(En milliers EUR)

Mi- nistre ordon- nateur	A.B.			L I B E L L E S	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés	
	1-2 sec	1° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
	i = programme d'investissement / ni = crédits de liquidation non limitatifs			<i>Division organique 12.</i>						
				<i>Budget, logistique et technologie de l'information et de la communication</i>						
				<i>Programme 12.01.</i>						
				<i>Fonctionnel</i>						
				<i>Titre I - Dépenses courantes</i>						
AG	11	03	00	Rémunérations et allocations du personnel	39 058	39 058		1 683	40 741	40 741
AG	12	01	00	Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions	14	14		0	14	14
CR	12	04	24	Prestations de services réalisées dans le cadre de projets informatiques spécifiques - projets à moins d'un an	0	0		0	0	0
CR	12	05	00	Prestations de services réalisées dans le cadre de projets informatiques spécifiques - projets à moins d'un an du Département mobilier	0	0		0	0	0
				<i>Totaux pour le Titre I.</i>	39 072	39 072		1 683	40 755	40 755
				<i>Titre II - Dépenses de capital</i>						
CR	74	01	00	Achat de biens meubles durables	8	8		0	8	8
CR	74	02	22	Prestations de services réalisées dans le cadre de projets informatiques spécifiques	5 610	11 055	- 3 810	2 855	1 800	13 910
CR	74	03	22	Prestations de services réalisées dans le cadre de projets informatiques spécifiques - projets à plus d'un an du Département mobilier	300	659	0	451	300	1 110
				<i>Totaux pour le Titre II.</i>	5 918	11 722	- 3 810	3 306	2 108	15 028
				<i>Totaux pour le programme 12.01.</i>	44 990	50 794	- 2 127	4 989	42 863	55 783
				<i>Dont crédits de liquidation non limitatifs</i>	—	—	—	—	—	—
				<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—	—	—	—	—
				<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—	—	—	—	—
				<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—	—	—	—	—
				<i>Programme 12.02.</i>						
				<i>Budget-Comptabilité-Trésorerie</i>						
				<i>Titre I - Dépenses courantes</i>						
CR	01	02	00	Provision conjoncturelle	0	10 741		0	0	4 454
CR	01	03	00	Provision pour le respect des engagements de la Région dans le cadre des Accords de coopération	0	0	0	- 6 287	0	0

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2018

(En milliers EUR)

Mi- nistre ordon- nateur	A.B.			L I B E L L E S	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés	
	1-2 sec	3-4 ord.	sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
	i = programme d'investissement / ni = crédits de liquidation non limitatifs									
CR	01 05 00	02		Frais d'études, de relations publiques et de documentation du service central de comptabilité, en ce compris les indemnités généralement quelconques dues au personnel, ainsi que les dépenses des cabinets ministériels dissous	550	660	0	0	550	660
CR	01 07 00	02		Frais d'études, de relations publiques et de documentation du comité de monitoring, en ce compris les indemnités généralement quelconques dues au personnel	523	523	0	0	523	523
CR	11 02 00	02		Remboursement de traitements, allocations et indemnités du personnel du Service central de comptabilité	639	633	3	3	642	636
CR	12 02 00	02		Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions, expertises, frais de procédure, honoraires d'avocats	143	143	0	0	143	143
CR	30 01 00	02		Subvention en faveur d'actions participant au rayonnement de la Wallonie	0	25	0	0	0	25
CR	43 01 02	02		Subvention en faveur d'actions participant au rayonnement de la Wallonie - administrations publiques locales	0	0	0	0	0	0
				Totaux pour le Titre I.	1 855	12 725	3	- 6 284	1 858	6 441
				Titre II. - Dépenses de capital						
CR	74 06 00	02		Achat de biens meubles durables spécifiques au programme, y compris les achats patrimoniaux du service central de comptabilité	30	30	0	0	30	30
CR	74 07 00	02		Achat de biens meubles durables spécifiques au programme	24	24	0	0	24	24
				Totaux pour le Titre II.	54	54	0	0	54	54
				Totaux pour le programme 12.02.	1 909	12 779	3	- 6 284	1 912	6 495
				Dont programme d'investissement	—	—	—	—	—	—
				Dont fonds budgétaires	—	—	—	—	—	—
				Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	—	—	—	—	—	—
				Programme 12.05.						
				Gestion du Trésor						
				Titre I. - Dépenses courantes						
CR	01 01 00	05		Remboursements généralement quelconques de l'administration	20	20	0	0	20	20
CR	12 02 00	05		Relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions, expertises, frais de procédure, honoraires d'avocats	40	40	0	0	40	40
CR	12 04 11	05		Frais bancaires, chèques circulaires, assignations postales	1	1	0	0	1	1
CR	12 06 30	05		Etudes, frais de consultation, frais de révisorat, frais divers de gestion de la dette	302	302	0	0	302	302
CR	12 07 11	05		Frais généraux de fonctionnement destinés à couvrir le déficit des comptes de la Trésorerie	0	0	0	0	0	0
CR	12 08 00	05		Frais relatifs à la mission de Conseil financier en gestion de la dette	0	95	0	0	0	95
CR	45 02 00	05		Remboursement à la Communauté française (calcul définitif de la dotation)	0	0	415	415	415	415

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2018

(En milliers EUR)

Mi- nistre ordon- naire	A.B. 1-2 sec	n° ord.	3-4 sec	L I B E L L E S	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés	
					Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
				<i>i = programme d'investissement / ni = crédits de liquidation non limitatifs</i>	363	458	415	415	778	873
				Totaux pour le Titre I.	363	458	415	415	778	873
				Totaux pour le programme 12.05.	—	—	—	—	—	—
				Dont programme d'investissement	—	—	—	—	—	—
				Dont fonds budgétaires	—	—	—	—	—	—
				Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	—	—	—	—	—	—
				Programme 12.07.						
				Dettes et garanties						
				Titre I - Dépenses courantes						
CR	21	01	11	Intérêts de la dette régionale consolidée non spécialement affectée, y compris les charges accessoires et intérêts dus dans le cadre de la gestion de la trésorerie	267 954	267 954	6 612	6 612	274 566	274 566
				Dont arrêté(s) de réaffectation	-5 000	-5 000				
CR	21	02	11	Intérêts dus dans le cadre de la gestion de la trésorerie	1 250	1 250	1 570	1 570	2 820	2 820
CR	21	03	30	Intérêts débiteurs sur la partie attribuée de l'impôt sur les personnes physiques (calcul définitif)	0	0	114	114	114	114
CR	21	04	30	Intérêts débiteurs sur la partie attribuée de la dotation de la Communauté française (calcul définitif)	0	0	0	0	0	0
CR	21	05	30	Intérêts débiteurs relatifs au préfinancement à 75% des opérateurs fragiles relevant de la compétence régionale dans le cadre du Fonds Social Européen (FSE)	500	500	-400	-400	100	100
CR	21	08	00	Intérêts d'emprunts de la Société wallonne des Distributions d'Eau	2	2	0	0	2	2
CR	21	14	00	Intérêts d'emprunts contractés dans le cadre de l'assainissement des communes à finances obérées en vertu de la convention du 30 juillet 1992 à verser au CRAC	18 571	18 571	0	0	18 571	18 571
CR	31	01	00	Exécution de garanties en faveur des sociétés patrimoniales wallonnes	7 000	7 000	1 500	1 500	8 500	8 500
				Dont arrêté(s) de réaffectation	+5 000	+5 000				

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2018

(En milliers EUR)

Mi- nistre ordon- nateur	A.B.			L I B E L L E S	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
	i = programme d'investissement / ni = crédits de liquidation non limitatifs										
CR	45	01 23	07	Annuités à verser au Fonds d'Amortissement des Dettes du Logement Social (FADELS) conformément à la Convention du 6 juillet 2004 établie en exécution de l'article 2 de l'accord du 16 décembre 2003 conclu entre le Gouvernement fédéral, le Gouvernement flamand, le Gouvernement wallon et le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale relative au règlement définitif des dettes du passé et charges s'y rapportant en matière de <i>Totaux pour le Titre I.</i>							
				301 277	301 277	6 000	- 5 900	- 5 900	100	100	
								3 496	304 773	304 773	
				<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>							
CR	91	10 00	07	7	7			0	7	7	
CR	91	15 00	07	160 000	160 000			0	160 000	160 000	
CR	91	16 00	07	0	0			109 521	109 521	109 521	
CR	91	17 00	07	0	0			491 000	491 000	491 000	
				160 007	160 007			600 521	760 528	760 528	
				461 284	461 284			604 017	1 065 301	1 065 301	
				—	—			—	—	—	
				—	—			—	—	—	
				—	—			—	—	—	
				<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>							
				Programme 12.09.							
				Finance et Comptabilité							
				<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>							
CR	01	01 00	09	75	75			0	75	75	
CR	11	01 00	09	1 716	1 705			6	1 722	1 711	
CR	12	01 00	09	190	190			0	190	190	
				1 981	1 970			6	1 987	1 976	
				<i>Totaux pour le Titre I.</i>							

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2018

(En milliers EUR)

Mi- nistre ordon- nateur	A.B.			L I B E L L E S	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés	
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
	<i>i = programme d'investissement / n° = crédits de liquidation non limitatifs</i>									
				<i>Titre II - Dépenses de capital</i>						
CR	74	01 00	09	Achat de biens meubles pour la CIF	93	93	0	0	93	93
				<i>Totaux pour le Titre II.</i>	93	93	0	0	93	93
				<i>Totaux pour le programme 12.09.</i>	2 074	2 063	6	6	2 080	2 069
				<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—	—	—	—	—
				<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—	—	—	—	—
				<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—	—	—	—	—
				Programme 12.11.						
				Fiscalité						
				<i>Titre I - Dépenses courantes</i>						
CR	11	01 00	11	Indemnités et allocations Cellule fiscale de la Région wallonne	829	829	3	3	832	832
CR	12	03 00	11	Frais de fonctionnement du Conseil de la Fiscalité et des Finances de Wallonie CFFW	14	14	0	0	14	14
CR	12	04 11	11	Frais d'expertise, frais de procédure, honoraires d'avocats	121	121	0	0	121	121
CR	12	05 00	11	Frais de fonctionnement de la Cellule fiscale chargée du suivi et de la mise en place des Accords de la Saint-Polycarpe	264	264	0	0	264	264
CR	12	06 00	11	Etudes, prestations de services, relations publiques relatives à la communication en matière de fiscalité régionale	94	94	0	0	94	94
CR	12	07 21	11	Remboursement de traitements du personnel de la Cellule fiscale	300	300	2	2	302	302
				<i>Totaux pour le Titre I.</i>	1 622	1 622	5	5	1 627	1 627
				<i>Titre II - Dépenses de capital</i>						
CR	74	05 00	11	Achat de biens meubles durables pour la Cellule fiscale de la Région wallonne	30	30	0	0	30	30
				<i>Totaux pour le Titre II.</i>	30	30	0	0	30	30
				<i>Totaux pour le programme 12.11.</i>	1 652	1 652	5	5	1 657	1 657
				<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—	—	—	—	—
				<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—	—	—	—	—
				<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—	—	—	—	—

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2018

(En milliers EUR)

Mi- nistre ordon- nateur	A.B.			L I B E L L E S	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés	
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
				<i>! = programme d'investissement / n! = crédits de liquidation non limitatifs</i>						
				Programme 12.21. Gestion informatique du Service Public de Wallonie						
				<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>						
AG	12 01	00	21	Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, formations spécifiques, frais de réunion, frais de publication, frais divers professionnels	28	28	0	0	28	28
AG	12 03	30	21	Actions d'assistance informatique pour les cabinets	0	0	0	0	0	0
AG	12 04	40	21	Gestion informatisée de la paie des fonctionnaires	660	660	0	0	660	660
AG	12 05	00	21	Activités menées pour EWBS - Frais de fonctionnement liés au Plan Marshall 4.0 - Axe V	708	708	0	0	708	708
AG	12 06	00	21	Mesure 2.2	541	491	0	0	541	491
				Activités menées pour EWBS - Frais de fonctionnement	-120	-170	0	0	0	0
AG	12 14	30	21	Gestion de l'informatique du SPW - Frais de fonctionnement	23 162	26 357	1 701	-4 099	24 863	22 258
AG	12 15	30	21	Gestion de l'informatique du SPW - Frais d'investissements en solutions logicielles et projets	0	500	0	0	0	500
				<i>Totaux pour le Titre I.</i>	25 099	28 744	1 701	-4 099	26 800	24 645
				<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>						
AG	74 03	00	21	Gestion informatique du S.P.W. - Frais d'investissement en matériel et en logiciel et en développement d'applications	10 125	10 252	2 000	0	12 125	10 252
AG	74 04	00	21	Activités menées pour EWBS - Frais d'investissements en matériels et en logiciels liés au Plan Marshall 4.0 - Axe V - Mesure 2.2	0	0	0	0	0	0
AG	74 05	00	21	Activités menées pour Ewbs - Frais d'investissement en matériels et en logiciels	120	170	0	0	120	170
				Dont arrêté(s) de réallocation	+120	+170	0	0	0	0
AG	74 06	00	21	Dépenses en lien avec la stratégie numérique - Tronc commun IT lié au plan Marshall 4.0 - Axe V - Mesure 2.1	900	1 250	0	0	900	1 250
				<i>Totaux pour le Titre II.</i>	11 145	11 672	2 000	0	13 145	11 672
				Totaux pour le programme 12.21.	36 244	40 416	3 701	-4 099	39 945	36 317
				<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—	—	—	—	—
				<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—	—	—	—	—
				<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—	—	—	—	—

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2018

(En milliers EUR)

Mi- nistre ordon- nateur	A.B.			L I B E L L E S	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés	
					Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec							
i = programme d'investissement / n1 = crédits de liquidation non limitatifs										
Programme 12.22. Equipement et fournitures.										
Titre I. - Dépenses courantes										
CR	12 02	45	22	Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunion, frais de publication	91	91	0	0	91	91
CR	12 03	11	22	Achat de biens meubles non durables et prestations de services - Fournitures de bureau	1 520	1 520	305	305	1 825	1 825
CR	12 05	11	22	Achat et entretien de vêtements de travail et d'équipement de protection individuelle	1 128	1 128	0	0	1 128	1 128
CR	12 08	11	22	Achats de biens meubles non durables et prestations de services - Edition	163	163	0	0	163	163
CR	12 09	11	22	Achats de biens meubles non durables et prestations de services - Cafétérias, catering, poste, entretien sanitaires,...	6 025	6 025	5	5	6 030	6 030
CR	12 10	00	22	Entretien, réparation, carburant et assurance des véhicules de la DGT	307	307	0	0	307	307
Totaux pour le Titre I					9 234	9 234	310	310	9 544	9 544
Titre II. - Dépenses de capital										
CR	74 02	00	22	Achat de biens meubles durables - Mobilier et machine de bureau	2 087	2 087	5	- 446	2 092	1 641
CR	74 03	05	22	Achat de biens meubles durables - Edition	85	85	0	0	85	85
CR	74 07	00	22	Achats de biens meubles durables - Véhicules de la DGT	244	244	0	0	244	244
Totaux pour le Titre II					2 416	2 416	5	- 446	2 421	1 970
Totaux pour le programme 12.22.					11 650	11 650	315	- 136	11 965	11 514
Dont programme d'investissement										
Dont fonds budgétaires										
Solde des fonds budgétaires au 31 décembre										
Programme 12.23. Gestion immobilière et bâtiments.										
Titre I. - Dépenses courantes										
AG	12 04	00	23	Loyers des biens immobiliers pris en location, en ce compris les charges et sorties locatives, ainsi que les honoraires y relatifs	21 000	20 636	0	0	21 000	20 636
AG	12 05	00	23	Dépenses de fonctionnement et taxes en relation avec la location ou la propriété de biens immobiliers	6 623	6 623	0	0	6 623	6 623
AG	12 06	00	23	Contrôles légaux	145	125	0	0	145	125
AG	12 07	11	23	Déménagements	140	140	0	0	140	140
AG	12 08	11	23	Entretien (maintenance et réparation) des bâtiments administratifs de la Région wallonne	2 474	2 680	0	0	2 474	2 680
AG	12 09	11	23	Fournitures destinées aux travaux effectués par la Gestion immobilière	200	200	0	0	200	200
AG	12 10	11	23	Etudes liées à la fourniture d'énergie	10	10	0	0	10	10

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2018

(En milliers EUR)

Mi- nistre ordon- nateur	A.B.			L I B E L L E S	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
i = programme d'investissement / ni = crédits de liquidation non limitatifs											
AG	12	12	11	23	Depenses courantes de nettoyage, d'entretien et de sécurité	5 940	5 999	0	0	5 940	5 999
AG	12	13	00	23	Travaux d'aménagement dans les bâtiments loués par la Région wallonne	80	80	0	0	80	80
					Totaux pour le Titre I.	36 612	36 493	0	0	36 612	36 493
					Titre II. - Dépenses de capital						
AG	74	01	22	23	Achat de biens meubles durables destinés à l'aménagement des bâtiments occupés par la Région wallonne	367	519	0	0	367	519
					Totaux pour le Titre II.	367	519	0	0	367	519
					Totaux pour le programme 12.23.	36 979	37 012	—	—	36 979	37 012
					Dont programme d'investissement	—	—	—	—	—	—
					Dont fonds budgétaires	—	—	—	—	—	—
					Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	—	—	—	—	—	—
					Programme 12.31.						
					Implantation immobilière.						
					Titre I. - Dépenses courantes						
AG	01	01	00	31	Fonds budgétaire: Fonds de gestion énergétique immobilière	72	72	0	0	72	72
					Solde au 1er janvier	0	0	0	0	0	0
					Recettes de l'année en cours	72	72	0	0	72	72
					Disponible pour l'année	0	0	0	0	0	0
					Dépenses à charge du Fonds	72	72	0	0	72	72
					Solde du fonds budgétaire au 31 décembre	150	196	100	100	250	296
AG	12	02	00	31	Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions	0	13	0	0	0	13
AG	12	03	00	31	Audits Energétiques (dont Plan Air-Climat)	150	200	400	200	550	400
AG	12	04	11	31	Mesures pour le développement de marchés publics durables	111	111	0	0	111	111
AG	21	01	50	31	Interventions résultant des opérations de promotion (paiement des intérêts)	0	0	300	300	300	300
AG	41	01	40	31	(Nouveau) Subvention à immoerwal dans le cadre du Plan wallon d'investissements	411	520	800	600	1 211	1 120
					Totaux pour le Titre I.						
					Titre II. - Dépenses de capital						
AG	72	01	10	31	Travaux d'aménagement effectués dans les bâtiments administratifs de la Région wallonne	3 520	6 901	- 92	- 92	3 428	6 809

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2018

(En milliers EUR)

Mi- nistre ordon- nateur	A.B.				L I B E L L E S	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés		
	1-2			n° ordl. sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
	sec	ordl.	3-4 sec									
i = programme d'investissement / n1 = crédits de liquidation non limitatifs												
AG	i	72	03	10	31	Achat de terrains et bâtiments, construction et rénovation de bâtiments nouvellement acquis	5 429	4 729	0	0	5 429	4 729
WB		72	04	10	31	Travaux d'aménagement du Domaine Solvay de la Huïpe	350	453	0	0	350	453
AG	i	72	06	00	31	Equipement des bâtiments occupés par la Région wallonne	0	0	0	0	0	0
AG		72	07	10	31	Mesures pour le développement durable	4 623	2 670	0	0	4 623	2 670
AG	i	91	01	70	31	Interventions résultant des opérations de promotion (remboursement de capital)	11 454	11 454	0	0	11 454	11 454
						Totaux pour le Titre II	25 376	26 207	-92	-92	25 284	26 115
						Totaux pour le programme 12.31.	25 787	26 727	708	508	26 495	27 235
						Dont programme d'investissement	16 883	16 183	—	—	16 883	16 183
						Dont fonds budgétaires	—	—	—	—	—	—
						Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	72	72	—	—	72	72
						Totaux pour la division organique 12.	622 932	644 835	607 043	599 421	1 229 975	1 244 256
						Dont crédits de liquidation non limitatifs	—	—	—	—	—	—
						Dont programme d'investissement	16 883	16 183	—	—	16 883	16 183
						Dont fonds budgétaires	—	—	—	—	—	—
						Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	72	72	—	—	72	72

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2018

(En milliers EUR)

Mi- nistre ordon- nateur	A.B.			L I B E L L E S	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés	
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
	i = programme d'investissement / ni = crédits de liquidation non limitatifs			<i>Division organique 13.</i>						
				<i>Routes et bâtiments</i>						
				<i>Programme 13.01.</i>						
				<i>Fonctionnel</i>						
				<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>						
AG	11	03	00	01 Rémunérations et allocations du personnel	89 195	89 195	1 046	1 046	90 241	90 241
AG	12	01	00	01 Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions	69	69	0	0	69	69
CR	12	02	00	01 Entretien, réparation, carburant et assurance des véhicules de la DGO1	2 413	2 413	0	0	2 413	2 413
				<i>Totaux pour le Titre I.</i>	91 677	91 677	1 046	1 046	92 723	92 723
				<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>						
CR	74	01	00	01 Achat de biens meubles durables	10	10	0	0	10	10
CR	74	02	00	01 Achat de biens meubles durables - Véhicules de la DGO1	1 679	1 679	0	0	1 679	1 679
				<i>Totaux pour le Titre II.</i>	1 689	1 689	0	0	1 689	1 689
				<i>Totaux pour le programme 13.01.</i>	93 366	93 366	1 046	1 046	94 412	94 412
				<i>Dont crédits de liquidation non limitatifs</i>	—	—	—	—	—	—
				<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—	—	—	—	—
				<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—	—	—	—	—
				<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—	—	—	—	—
				<i>Programme 13.02.</i>						
				<i>Réseau routier et autoroutier - Construction et entretien du réseau</i>						
				<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>						
CD	01	02	00	02 Fonds budgétaire : Fonds des infractions routières régionales	0	0	19 661	22 500	19 661	22 500
				<i>Solde au 1^{er} janvier</i>	17 910	17 910	-48	-48	17 862	17 862
				<i>Recettes de l'année en cours</i>	17 910	17 910	19 613	22 452	37 523	40 362
				<i>Disponibles pour l'année</i>	5 300	5 300	0	0	5 300	5 300
				<i>Dépenses à charge du Fonds</i>	12 610	12 610	19 613	22 452	32 223	35 062
				<i>Solde du fonds budgétaire au 31 décembre</i>						

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2018

(En milliers EUR)

Mi- nistre ordon- nateur	A.B.			L I B E L L E S		Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés	
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec	i = programme d'investissement / n1 = crédits de liquidation non limités		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
CD	01	03	00	Dépenses de toute nature relatives à la mise en œuvre de l'accord politique entre la Région flamande, la Région wallonne et la Région de Bruxelles-Capitale pour une réforme de la fiscalité routière		271	271	0	0	271	271
CD	01	04	00	Fonds budgétaire : Fonds des études techniques		4 023	5 913	-211	431	3 812	6 344
				Solde au 1 ^{er} janvier		2 400	2 400	0	0	2 400	2 400
				Recettes de l'année en cours		6 423	8 313	-211	431	6 212	8 744
				Disponibles pour l'année		1 163	1 163	0	0	1 163	1 163
				Dépenses à charge du Fonds		5 260	7 150	-211	431	5 049	7 581
CD	12	01	00	Solde du fonds budgétaire au 31 décembre		70 754	70 754	0	0	70 754	70 754
CD	12	02	00	Achat de biens et services à la SOFICO		170	170	0	0	170	170
				Relations publiques, documentation, frais de publication, participation à des séminaires, colloques et manifestations, frais de réunions et missions à l'étranger		+75	+75	0	0	431	438
CD	12	03	30	Etudes et prestations de tiers		431	438	0	0	296	296
CD	12	04	12	Loyers de biens immeubles pris en location par la Région wallonne dans le cadre de la construction du réseau routier		296	296	0	0	109	120
				Dont arrêté(s) de réaffectation		+100	+100	0	0	875	875
CD	12	05	30	Frais d'études, documentation, frais de publication, participation à des séminaires et des manifestations, frais de réunion et actions d'information relatifs aux déplacements doux, y compris le RAVeL		109	120	0	0	1 492	1 492
CD	12	06	10	Achat de biens meubles non durables et prestations de tiers spécifiques		875	875	0	0	1 300	1 300
				Dont arrêté(s) de réaffectation		+125	+125	0	0	100	276
CD	12	07	10	Dépenses de fonctionnement et d'entretien des bâtiments des districts (et autres bâtiments techniques)		1 400	1 400	92	92	900	996
CD	12	08	10	Frais de carburant, réparation et entretien des véhicules spécifiques		1 300	1 300	0	0	33 000	33 000
CD	12	09	10	Gestion informatique spécifique - frais de fonctionnement		100	276	0	0	3 500	3 500
CD	12	11	11	Honoraires d'avocats et d'experts judiciaires et frais de toute nature résultant de prestations de personnes étrangères à l'administration pour le réseau non structurant		900	996	0	0	8 000	8 000
				Dont arrêté(s) de réaffectation		-100	0	0	0	9 000	9 000
CD	14	01	10	Entretien du réseau non structurant		33 000	33 000	0	0	210	210
CD	14	03	10	Achat de fondants chimiques pour le réseau non structurant		3 200	3 500	0	0	6 578	6 578
CD	14	04	10	Prestations du service d'hiver pour le réseau non structurant		-300	0	0	0	0	0
CD	14	05	10	Frais d'exploitation, d'entretien et de gestion des installations électriques et électromécaniques sur le réseau non structurant		8 000	8 000	0	0	0	0
CD	14	06	10	Frais d'exploitation, d'entretien ordinaire et de gestion des équipements du réseau de télécommunication ainsi que des réseaux de gestion centralisée		9 000	9 000	0	0	0	0
CD	14	07	10	Dépenses énergétiques		210	210	0	0	22	22
CD	31	01	32	Subventions à des opérateurs de développement économique en vue de la réalisation d'études diverses		6 578	6 578	0	0	45	45
CD	33	02	00	Subventions à des organismes belges ou étrangers		0	0	0	0	0	0
CD	33	04	00	Subventions et indemnités au secteur privé pour promouvoir les infrastructures de déplacements doux		22	22	0	0	0	0

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2018

(En milliers EUR)

Mi- nistre ordon- nateur	A.B.			L I B E L L E S	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés							
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation						
i = programme d'investissement / n1 = crédits de liquidation non limitatifs																
CD	34	02	41	02	Indemnités diverses à des tiers découlant de l'engagement de la responsabilité de la Région quant à des faits survenus sur le réseau non structurant Dont arrêté(s) de réallocation						3 600	3 200	0	0	3 600	3 200
CD	43	02	00	02	Subventions et indemnités au secteur public pour promouvoir les infrastructures cyclables Dont arrêté(s) de réallocation						100	100	0	0	100	100
											0	-50				
					Totaux pour le Titre I.						146 824	147 014	92	92	146 916	147 106
CD	i	01	01	00	Titre II. - Dépenses de capital											
					Fonds budgétaire : Fonds du trafic routier						14 607	28 647	-12 413	-11 358	2 194	17 289
					Recettes de l'année en cours						15 469	15 469	0	0	15 469	15 469
					Disponible pour l'année						30 076	44 116	-12 413	-11 358	17 663	32 758
					Dépenses à charge du Fonds						4 469	4 469	0	0	4 469	4 469
					Solde du fonds budgétaire au 31 décembre						25 607	39 647	-12 413	-11 358	13 194	28 289
CD	i	01	05	00	(Nouveau) Dépenses de toutes natures dans le cadre du Plan Wallon d'investissements et du Plan d'infrastructures 2019-2024.						0	0	0	0	0	0
CD		51	01	11	Subventions en capital à la SOFICO						0	0	0	0	0	0
CD		51	02	00	Subventions dans le cadre de cofinancements européens						368	825	0	0	368	825
					Dont arrêté(s) de transfert						+368	+825				
CD		61	01	41	Subvention à la SOFICO pour l'aménagement d'infrastructures favorisant les transports en commun sur les NS et NS3 à Charleroi, y compris le réaménagement de la gare multimodale de Châtelnai						2 500	2 500	0	0	2 500	2 500
CD	i	63	09	31	Subventions pour travaux aux administrations publiques subordonnées bénéficiant du concours du FEDER						0	0	0	0	0	0
CD	i	72	01	10	Construction, acquisition, transformation et aménagement de bâtiments à affecter à l'exploitation et à l'entretien des autoroutes et routes de la Région, y compris l'achat de terrains						1 000	1 000	0	0	1 000	1 000
CD	i	73	01	11	Rénovation, sécurisation, aménagement et équipement du réseau routier non structurant, en ce compris les acquisitions et expropriations nécessaires à la réalisation des ouvrages ainsi que le déplacement des installations appartenant aux concessionnaires de voiries						52 326	54 177	1 000	1 000	53 326	55 177
CD	i	73	02	11	Établissement et déplacement lors de travaux, d'installations électriques et électromécaniques sur le réseau non structurant ainsi qu'aux infrastructures de régulation du trafic, y compris l'entretien extraordinaire, ainsi que les travaux de raccordement au réseau de distribution d'énergie.						10 000	9 000	0	0	10 000	9 000
CD		73	03	11	Rénovation, sécurisation, aménagement et équipement du réseau routier non structurant, en ce compris les acquisitions et expropriations nécessaires à la réalisation des ouvrages ainsi que le déplacement des installations appartenant aux concessionnaires - Phasing out						0	0	0	0	0	0
CD		73	04	11	Programmes particuliers cofinancés par l'Union Européenne - Programmation 2014-2020						4 476	609	0	0	4 476	609
					Dont arrêté(s) de transfert						+4 476	+609				

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2018

(En milliers EUR)

M- nisme ordon- nature	A.B.			L I B E L L E S	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés	
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
<i>i = programme d'investissement / n° = crédits de liquidation non limitatifs</i>										
CD	i	73 05 11	02	Construction, acquisition et aménagement du réseau de voies lentes	5 500	5 300	0	0	5 500	5 300
CD	i	73 07 11	02	Rénovation et réhabilitation des ouvrages d'art du réseau routier non structurant, en ce compris les travaux d'installations électriques et électromécaniques	5 650	4 255	0	0	5 650	4 255
CD		73 08 11	02	Investissements pour promouvoir les infrastructures de déplacements doux	20	70	0	0	20	70
CD	i	73 10 10	02	Travaux d'entretien extraordinaire d'installations électriques et électromécaniques sur le réseau non structurant et des infrastructures de télégestion du trafic	0	+50	0	0	0	0
CD	i	73 11 11	02	Réhabilitation, sécurisation, aménagement et équipement du réseau routier non structurant, en ce compris les travaux d'installations électriques et électromécaniques, les acquisitions et expropriations nécessaires à la réalisation des ouvrages ainsi que le déplacement des installations appartenant aux concessionnaires de voiries (Plan infrastructures)	30 000	22 000	0	0	30 000	22 000
CD		73 15 11	02	Etablissement et déplacement lors de travaux du réseau de télécommunication, y compris les travaux de raccordement au réseau de distribution d'énergie ainsi que la construction, l'acquisition, la transformation, l'aménagement de bâtiments sollicités	0	0	0	0	0	0
CD	i	73 25 11	02	Rénovation et réhabilitation du réseau de télécommunication et des réseaux de gestion centralisée	0	72	0	0	0	72
CD		73 26 11	02	Aménagement d'infrastructures favorisant les transports en commun sur les N5 et N53 à Charleroi, y compris le réaménagement de la gare multimodale de Charleroi	2 500	2 500	0	0	2 500	2 500
CD		74 02 22	02	Achat de biens meubles durables	0	10	0	0	0	10
CD		74 08 00	02	Achat de matériel spécifique destiné à l'exploitation et à l'entretien des autoroutes et routes	2 100	2 100	0	0	2 100	2 100
CD		81 01 00	02	Intervention dans le capital de la SOFICO	+100	+100	0	0	0	0
				Dont arrêté(s) de réaffectation	0	0	0	0	0	0

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2018

(En milliers EUR)

Mi- nistre ordon- nateur	A.B. 1-2 sec	n° ord.	CD	L I B E L L E S	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés	
					Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
				<i>1 = programme d'investissement / n1 = crédits de liquidation non limitatifs</i>						
				Convention de commissionnement avec la SOFICO dans le cadre de la réfection des autoroutes E411 et E25 en province du Luxembourg						
				<i>Totaux pour le Titre II.</i>						
				<i>Totaux pour le programme 13.02.</i>						
				<i>Dont programme d'investissement</i>						
				<i>Dont fonds budgétaires</i>						
				<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>						
				Programme 13.11.						
				Infrastructures sportives.						
				<i>Titre I - Dépenses courantes</i>						
				Fonds budgétaire : Fonds pour la promotion et le développement de l'activité hippique						
				Solde au 1 ^{er} janvier						
				Recettes de l'année en cours						
				Disponible pour l'année						
				Dépenses à charge du Fonds						
				Solde du fonds budgétaire au 31 décembre						
				Frais de relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques,						
				fractions de réunions en matière d'infrastructures sportives						
				Développement de l'application informatique "Cadesport"						
				Subvention à la SA Hippodrome de Wallonie						
				Subventions et indemnités en matière d'infrastructures sportives						
				Subvention à l'eshl Union Culturelle et Sportive Wallonne						
				Subvention à l'association intercommunale pour l'exploitation du circuit de Spa						
				Francorchamps						
				Subventions pour mener des actions spécifiques aux infrastructures sportives dans le cadre						
				du Programme de Transition Professionnelle						
				Intervention régionale à verser au compte régional pour l'assainissement des communes à						
				finances obérées (CRAC) dans le cadre du financement alternatif des Grandes						
				infrastructures						
				Intervention régionale à verser au compte régional pour l'assainissement des communes à						
				finances obérées (CRAC) dans le cadre du financement alternatif du « Plan Piscines » et						
				des n°s à taux zéro, y afférents						
				Subventions et indemnités aux administrations publiques locales en matière						
				d'infrastructures sportives						
				<i>Totaux pour le Titre I.</i>						
				<i>Titre II - Dépenses de capital</i>						

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2018

(En milliers EUR)

M- nre ordon- nateur	A.B.			L I B E L L E S	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
i = programme d'investissement / n1 = crédits de liquidation non limitatifs											
DB	52	01	10	11	Subvention au secteur autre que public pour l'acquisition d'équipement sportif et de matériel d'entretien nécessaire au fonctionnement et à l'exploitation d'une infrastructure sportive	400	320	0	150	400	470
DB	52	06	10	11	Subventions pour des opérations d'acquisition, de construction, de rénovation et d'équipement de petites infrastructures sportives initiées par des groupements sportifs et des ASBL de gestion	8 202	7 202	0	1 000	8 202	8 202
DB	63	01	21	11	Subvention au secteur public pour l'acquisition d'équipement sportif et de matériel d'entretien nécessaire au fonctionnement et à l'exploitation d'une infrastructure sportive	600	480	0	0	600	480
DB	63	08	21	11	Subventions pour l'achat de bâtiments et de travaux de construction, d'agrandissement et de transformation de grandes infrastructures sportives et d'infrastructures spécifiques de haut niveau initiées par des pouvoirs locaux et leurs séries autonomes	2 500	2 500	0	408	2 500	2 908
DB	63	09	21	11	Subventions pour des opérations d'acquisition, de construction, de rénovation et d'équipement de petites infrastructures sportives initiées par des pouvoirs locaux et leurs séries autonomes	13 215	12 215	0	592	13 215	12 807
DB	63	11	21	11	Subventions pour des opérations d'acquisition, de construction, de rénovation et d'équipement de petites infrastructures sportives initiées par des pouvoirs locaux et leurs séries autonomes dans le cadre du programme "Sport de rue"	2 800	2 800	0	0	2 800	2 800
DB	63	12	00	11	Subvention par des opérations d'acquisition, de construction, de rénovation et d'équipement d'infrastructures sportives initiées par des pouvoirs locaux et leurs régions autonomes dans le cadre du « plan PISCINES »	5 000	5 000	0	0	5 000	5 000
DB	63	13	00	11	Achat d'abris vélos pour équiper les infrastructures sportives de Wallonie	0	750	0	0	0	750
DB	74	01	00	11	Achat de biens meubles durables spécifiques au programme	5	5	0	0	5	5
DB	74	03	22	11	Rénovation des terrains de tennis sur le site des grands malades à Iambes	0	0	0	0	0	0
DB	74	04	22	11	Achat de défibrillateurs externes automatiques pour équiper les infrastructures sportives de Wallonie	0	0	0	0	0	0
DB	74	05	22	11	Achat d'abris vélos pour équiper les infrastructures sportives de Wallonie	0	0	0	0	0	0
Totaux pour le Titre II					32 722	31 272	0	2 150	32 722	33 422	
Totaux pour le programme 13.11.					52 485	50 945	- 10 000	- 7 850	42 485	43 095	
Dont programme d'investissement					—	—	—	—	—	—	
Dont fonds budgétaires					800	800	—	—	800	800	
Solde des fonds budgétaires au 31 décembre					—	—	—	—	—	—	

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2018

(En milliers EUR)

Mi- nistre ordon- nateur	A.B.			L I B E L L E S	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés	
	1-2 sec	3-4 ord.	sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
	i = programme d'investissement / n° = crédits de liquidation non limitatifs									
	Programme 13.12. Travaux subsideés									
	Titre I. - Dépenses courantes									
DB	12	03	11	12	57	57	0	0	57	57
DB	12	06	00	12	5	5	0	0	5	5
DB	33	02	00	12	37	42	0	0	37	42
DB	33	03	00	12	108	138	0	0	108	138
DB	43	02	30	12	36	36	0	0	36	36
	Totaux pour le Titre I.				243	278	0	0	243	278
	Titre II. - Dépenses de capital									
DB	51	01	11	12	0	0	0	0	0	0
DB	51	02	11	12	0	1 000	0	0	0	1 000
DB	63	01	21	12	0	70	0	0	0	70
DB	63	02	21	12	2 810	2 000	0	0	2 810	2 000
DB	63	03	21	12	46 563	46 069	0	0	46 563	46 069
DB	63	04	21	12	3 400	3 306	0	0	3 400	3 306
AG	63	07	21	12	100	100	0	0	100	100
DB	63	08	21	12	90	90	0	0	90	90
DB	63	10	21	12	20 270	20 270	0	0	20 270	20 270
DB	63	12	21	12	0	0	0	0	0	0
DB	63	13	00	12	0	0	0	0	0	0
DB	63	15	21	12	5 000	5 000	0	0	5 000	5 000
DB	63	16	21	12	2 600	2 600	0	0	2 600	2 600

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2018

(En milliers EUR)

Mi- nistre ordon- nateur	A.B.			L I B E L L E S	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés	
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
	<i>i = programme d'investissement / n1 = crédits de liquidation non limitatifs</i>									
DB	63	17	00	Subventions aux administrations publiques subordonnées pour des travaux et des études bénéficiant du concours du fonds européen de développement régional - programmation 2014-2020 - Axe I	0	0	0	0	0	0
DB	63	18	00	Subventions aux administrations publiques subordonnées pour des travaux et des études bénéficiant du concours du fonds européen de développement régional - programmation 2014-2020 - Axe III	0	0	0	0	0	0
DB	63	19	00	Subventions aux administrations publiques subordonnées pour des travaux et des études bénéficiant du concours du fonds européen de développement régional - programmation 2014-2020 - Axe V	0	0	0	0	0	0
DB	63	20	00	Subventions aux pouvoirs publics dans le cadre de la redynamisation urbaine via la mobilité durable et le développement urbain intégré	0	1 400	0	0	0	1 400
DB	74	06	00	Achat de biens meubles durables spécifiques au programme	40	40	0	0	40	40
	<i>Totaux pour le Titre II.</i>				80 873	81 945	—	—	80 873	81 945
	<i>Totaux pour le programme 13.12.</i>				81 116	82 223	—	—	81 116	82 223
	<i>Dont programme d'investissement</i>				23 170	22 430	—	—	23 170	22 430
	<i>Dont fonds budgétaires</i>				—	—	—	—	—	—
	<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>				—	—	—	—	—	—
	<i>Totaux pour la division organique 13.</i>				503 100	490 835	-7 862	-5 712	495 238	485 123
	<i>Dont crédits de liquidation non limitatifs</i>				—	—	—	—	—	—
	<i>Dont programme d'investissement</i>				132 115	122 703	1 000	1 000	133 115	123 703
	<i>Dont fonds budgétaires</i>				11 732	11 732	—	—	11 732	11 732
	<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>				43 477	59 407	6 989	11 525	50 466	70 932

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2018

(En milliers EUR)

Mi- nistre ordon- nateur	A.B.			L I B E L L E S	Crédits initiaux				Ajustements		Crédits ajustés		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation			
i = programme d'investissement / ni = crédits de liquidation non limités													
Division organique 14.													
Mobilité et voies hydrauliques													
Programme 14.01.													
Fonctionnel													
Titre I. - Dépenses courantes													
AG	11	03	00	01	80 373	641	80 373	641	81 014	67	81 014	67	81 014
AG	12	01	00	01	67	0	67	0	67	0	67	0	67
CD	12	02	00	01	237	0	142	0	237	0	237	0	142
CD	12	03	00	01	+177	0	0	0	0	0	0	0	22
CR	12	05	00	01	1 028	0	1 028	0	1 028	0	1 028	0	1 028
CR	12	07	11	01	10	0	10	0	10	0	10	0	10
CR	12	08	00	01	33	0	27	0	33	0	33	0	27
Totaux pour le Titre I.					81 748	641	81 669	641	82 389		82 310		82 310
Titre II. - Dépenses de capital													
CR	74	01	00	01	18	0	18	0	18	0	18	0	18
CD	74	02	00	01	496	0	121	0	496	0	121	0	121
CD	74	04	00	01	+356	0	0	0	40	0	40	0	40
CR	74	06	00	01	+40	+40	589	0	589	0	589	0	589

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2018

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordon-nateur	A.B. 1-2 sec	n° ord.	3-4 sec	L I B E L L E S	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés	
					Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
CR	74	07	00	01 i = programme d'investissement / ni = crédits de liquidation non limitatifs	104	104	0	0	104	104
				Acquisition de matériels et de logiciels informatiques, prestations de services réalisées dans le cadre de projets informatiques spécifiques - exploitation aéroportuaire	1 247	872	—	—	1 247	872
				Totaux pour le Titre II.	82 995	82 541	641	641	83 636	83 182
				Totaux pour le programme 14.01.	—	—	—	—	—	—
				Dont crédits de liquidation non limitatifs	—	—	—	—	—	—
				Dont programme d'investissement	—	—	—	—	—	—
				Dont fonds budgétaires	—	—	—	—	—	—
				Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	—	—	—	—	—	—
				Programme 14.02.						
				Actions pour une mobilité conviviale et coordination des politiques de mobilité et de sécurité routière						
				Titre I. - Dépenses courantes						
CD	01	01	00	Dépenses de toute nature relatives à la participation de la Région à des programmes visant à améliorer la mobilité et cofinancés par l'Union européenne	231	377	0	0	231	377
				Dont arrêté(s) de transfert	+231	+377				
CD	01	02	00	Dépenses de toute nature visant à promouvoir et développer les déplacements à vélo en Wallonie	601	627	0	0	601	627
				Dont arrêté(s) de réallocation	-109	-108				
CD	01	03	00	Dépenses de toute nature visant à promouvoir et développer la pratique du covoiturage en Wallonie	407	527	0	0	407	527
				Dont arrêté(s) de réallocation	-120	0				
CD	01	04	00	Dépenses de toute nature relatives à l'organisation de la semaine de la mobilité et à la promotion de la mobilité durable	194	195	0	0	194	195
CD	01	05	00	Actions visant à l'élaboration, la mise en œuvre, l'évaluation et l'actualisation des Plans de mobilité et des Plans de déplacement	978	978	0	0	978	978
CD	01	06	00	Fonds budgétaire : Fonds de la sécurité routière						
				Solde au 1er janvier	3 165	5 839	-3 146	-679	19	5 160
				Recettes de l'année en cours	24 770	24 770	0	0	24 770	24 770
				Disponibles pour l'année	27 935	30 609	-3 146	-679	24 789	29 930
				Dépenses à charge du Fonds	21 770	21 770	-150	-150	21 620	21 620
				Solde du fonds budgétaire au 31 décembre	6 165	8 839	-2 996	-529	3 169	8 310
CD	01	07	00	Dépenses de toute nature visant à favoriser l'utilisation, la disponibilité ou la fourniture de données relatives aux impacts économiques et/ou environnementaux de la mobilité	183	100	0	0	183	100
				Soutien aux initiatives de mobilité rurale complémentaire à l'offre de transport en commun et à leur coordination	175	175	0	0	175	175
CD	01	12	00	Dépenses de toute nature relatives à la mise en œuvre de la Programmation 2014-2020 dans le cadre de la mobilité	0	646	0	0	0	646
				Dont arrêté(s) de transfert	0	+646				

(En milliers EUR)

Mi- nistre ordon- nateur	A.B.			L I B E L L E S	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
i = programme d'investissement / n° = crédits de liquidation non limitatifs											
CD	01	14	00	02	Dépenses de toute nature relatives à la participation de la Région au Programme de développement rural de la Wallonie 2014-2020	120	258	0	0	120	258
CD	01	16	00	02	Dépenses de toute nature relative au développement et à la promotion des voies navigables et des politiques intermodales en matière de transport de personnes et de marchandises ainsi qu'à la gestion de la mobilité	240	200	0	0	240	200
CD	01	17	00	02	Dépenses de toute nature relatives à la mise en œuvre du programme LEADER - am à la gestion de la mobilité	0	8	0	0	0	8
CD	01	18	00	02	Programme 2014-2020	0	+8	0	0	0	0
CD	01	18	00	02	Amélioration de la mobilité dans les entreprises	1 000	1 000	0	0	1 000	1 000
CD	12	03	00	02	Dépenses destinées à la formation des acteurs locaux de la mobilité et au fonctionnement du réseau des conseillers en mobilité et du CIDDM	354	302	0	0	354	302
CD	12	04	00	02	Etudes relatives au développement de politiques intermodales pour le transport des personnes et des marchandises et à la gestion de la mobilité	+144	+100	0	0	0	19
CD	12	05	00	02	Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions	80	82	0	0	80	82
CD	33	01	00	02	Subventions en faveur d'actions de sensibilisation et de prestation de mobilité durable	1 517	1 220	0	0	1 517	1 220
CD	33	03	00	02	Subvention au Réseau wallon de lutte contre la pauvreté	+100	0	0	0	0	13
CD	33	05	00	02	Subventions au secteur autre que public en matière de sensibilisation et d'éducation à la sécurité routière	40	70	0	0	40	70
CD	41	01	21	02	Subventions au secteur public en matière de sensibilisation et d'éducation à la sécurité routière	50	60	0	0	50	60
CD	41	02	40	02	Subventions pour la définition et l'exploitation des données relatives aux indicateurs de mobilité en RW	0	15	0	0	0	15
CD	41	03	40	02	Subvention à l'WVPS pour le fonctionnement de l'observatoire de la mobilité	-15	0	0	0	0	176
CD	43	03	22	02	Subventions aux communes en faveur d'actions de sensibilisation et de prestation de mobilité durable	176	176	0	0	176	176
Totaux pour le Titre I.					28 129	28 818	-150	-150	27 979	28 668	
Titre II - Dépenses de capital											
CD	01	08	00	02	Dépenses de toute nature en matière de mobilité	4 165	1 668	0	0	4 165	1 668
CD	01	09	00	02	Dépenses de toutes natures relatives à la mise en œuvre du programme européen Compétitivité régionale et emploi	0	0	0	0	0	0
CD	01	11	00	02	Dépenses de toute nature visant à promouvoir et à développer les déplacements à vélo et le covoiturage en Wallonie	0	1 684	0	0	0	1 684
CD	i	01	15	00	(Nouveau) Dépenses de toutes natures dans le cadre du Plan Wallon d'Investissements et du Plan d'Infrastructures 2019-2024	0	0	0	0	0	0
CD	52	01	00	02	Subvention d'investissement au secteur privé pour des équipements destinés à favoriser la mobilité durable	7	7	0	0	7	7
CD	63	01	21	02	Subventions complémentaires d'impulsion cyclo-piétons aux pouvoirs locaux pour la réalisation des plans communaux de mobilité	1 042	3 509	0	0	1 042	3 509

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2018

(En milliers EUR)

Mi- nistre ordon- nateur	A.B.			Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés	
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
<i>i = programme d'investissement / n° = crédits de liquidation non limitatifs</i>									
CD	63	02	00	0	0	0	0	0	0
CD	74	06	00	159	157	0	0	159	157
				5 373	7 025	—	—	5 373	7 025
<i>Totaux pour le Titre II.</i>				33 502	35 843	-150	-150	33 352	35 693
<i>Dont programme d'investissement</i>				21 770	21 770	-150	-150	21 620	21 620
<i>Dont fonds budgétaires</i>				21 770	21 770	-150	-150	21 620	21 620
<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>				6 165	8 839	-2 996	-529	3 169	8 310
Programme 14.03.									
Transport urbain, interurbain et scolaire									
<i>Titre I - Dépenses courantes</i>									
CD	01	01	00	33	33	0	0	33	33
CD	01	02	00	120	120	0	0	120	120
CD	01	03	00	700	700	-345	-345	355	355
CD	01	04	00	43	50	0	0	43	50
CD	01	05	00	-7	0	0	0	0	0
CD	12	01	30	6 492	6 492	0	0	6 492	6 492
CD	12	02	00	5 495	5 495	0	0	5 495	5 495
CD	12	03	11	142	143	0	0	142	143
CD	12	03	11	74	156	0	0	74	156
				+55	+137	0	0	0	0
CD	12	04	00	0	0	0	0	0	0
CD	31	01	22	349 406	349 406	0	0	349 406	349 406
CD	31	03	22	970	873	0	0	970	873
CD	31	04	22	17 404	17 404	0	0	17 404	17 404
CD	31	07	22	15 317	15 317	0	0	15 317	15 317
CD	31	08	22	34 033	34 033	3 150	3 150	37 183	37 183
CD	31	09	22	0	0	0	0	0	0

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2018

(En milliers EUR)

Mi- nistre ordon- nateur	A.B.			L I B E L L E S	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
	i = programme d'investissement / n° = crédits de liquidation non limitatifs										
CD	31	10	03	Intervention financière de la Région en faveur de la SRWT dans la prise en charge des dépenses de toute nature relatives à la communication en matière de transports urbains et interurbains							
CD	31	11	22	Intervention financière de la Région dans le financement complémentaire des missions des cinq sociétés TEC et de la SRWT							
CD	33	01	00	Soutien aux actions innovantes en matière de mobilité rurale							
CD	41	01	40	Dotation au Forem pour la mise en oeuvre du programme de transition professionnelle							
CD	41	02	03	Subvention octroyée aux établissements scolaires en vue d'assurer le service du transport scolaire pour un déplacement destiné à l'éveil scientifique et au développement de la culture scientifique							
CD	41	03	40	Intervention financière de la Région en faveur du Groupe TEC pour le développement du numérique et l'amélioration des services aux voyageurs							
CD	41	04	40	Intervention financière de la Région dans le soutien et le renforcement de lignes existantes (Groupe TEC), et dans l'amélioration de l'efficacité du Groupe TEC, en ce compris le développement du numérique et l'amélioration des services aux voyageurs							
CD	41	05	40	Subvention à la SRWT pour la prise en charge de la gratuité du TEC pour les mouvements de jeunesse							
CD	41	06	40	Politiques nouvelles dans le cadre du contrat de service public 2018							
CD	42	02	00	Dépenses de biens et services en vue d'assurer le transport scolaire pour des déplacements destinés à l'éveil scientifique et au développement de la culture scientifique pour les écoles en discrimination positive							
CD	45	01	21	Dotation à la Communauté germanophone pour lui permettre d'assurer le transport scolaire interne							
					441 681	441 674	2 805	2 805	444 486	444 479	
					Totaux pour le Titre I.						

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2018

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordon-nateur	A.B.			LIBELLES	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés				
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation			
<i>i = programme d'investissement / n° = crédits de liquidation non limitatifs</i>													
<i>Titre II - Dépenses de capital</i>													
CD	01	04	00	03	Intervention régionale en faveur de la Sowafrail pour le financement ou le cofinancement de partenariats ayant pour objet le développement et la mise en œuvre de modes de transport structurants					0	0	0	0
CD	i	01	06	00	(Nouveau) Dépenses de toutes natures dans le cadre du Plan Wallon d'Investissements et du Plan d'Infrastructures 2019-2024					0	0	0	0
CD	i	51	01	11	Subventions à la SRWT pour lui permettre de réaliser le programme d'investissements visant à favoriser la mobilité et l'intermodalité dans le transport de personnes					0	0	0	0
CD	i	51	02	11	Subventions à la Société régionale wallonne du Transport pour lui permettre de réaliser son programme d'investissement					10 379	10 894	0	0
CD	i	51	05	11	Subvention à la Société régionale wallonne du Transport pour lui permettre de réaliser son programme d'investissement d'exploitation					0	0	0	0
CD	i	51	07	11	Participation de la Région au programme d'investissement d'exploitation réalisé par la Société régionale wallonne du Transport					35 202	35 202	0	0
CD	i	51	08	11	Complément de la région au programme d'investissement de la SRWT					3 567	3 567	0	0
CD	i	51	09	11	Participation de la Région au programme "Métro de Charleroi"					9 365	9 365	0	0
CD	i	51	11	11	Subventions à la S.R.W.T. pour le financement de la réalisation de sites propres					0	0	0	0
CD	i	51	12	11	Subventions à la SRWT afin de lui permettre de prendre en charge les dépenses relatives à la mise en œuvre de la programmation 2014-2020					0	0	0	0
CD	61	01	41	03	Remboursement à la SRWT des coûts exposés pour le projet du tram de Liège					12 345	12 345	- 7 584	- 7 584
CD	73	01	41	03	Investissement de la Région pour favoriser la mobilité et l'intermodalité dans les transports					452	289	0	0
CD	74	06	00	03	Achat de biens meubles durables spécifiques au programme					-48	-137	0	0
					Dont arrêté(s) de réaffectation					125	125	0	0
					Dont arrêté(s) de transfert					-40	-40	0	0
CD	81	01	41	03	Sommes souscrites par l'Etat pour la formation du capital d'établissement des chemins de fer vicinaux - Sommes reprises par l'Etat, à la décharge des provinces et des communes qui ont participé à la formation du capital d'établissement de lignes vicinales concédées, dont la mise en exploitation est définitivement abandonnée (loi du 24 juin 1885)					212	212	0	0
<i>Totaux pour le Titre II.</i>					71 647	71 999	- 7 584	- 7 584	64 063	64 415			
<i>Totaux pour le programme 14.03.</i>					513 328	513 673	- 4 779	- 4 779	508 549	508 894			
<i>Dont programme d'investissement</i>					58 513	59 028	—	—	58 513	59 028			
<i>Dont fonds budgétaires</i>					—	—	—	—	—	—			
<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>					—	—	—	—	—	—			

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2018

(En milliers EUR)

Mi- nistre ordon- nateur	A.B.			L I B E L L E S	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés	
	1-2 sec	3-4 n° ord.	sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
	<i>i = programme d'investissement / n° = crédits de liquidation non limitatifs</i>									
				Programme 14.04.						
				Aéroports et aérodromes régionaux.						
				<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>						
CR	01	05	00	04	80	80	64	64	144	144
CR	12	02	00	04	117	117	0	0	117	117
CR	12	03	11	04	90	90	0	0	90	90
CR	12	04	00	04	6 900	6 900	2 077	2 077	8 977	8 977
CR	12	05	11	04	135	135	- 64	- 64	71	71
CR	12	07	00	04	99	99	0	0	99	99
CR	12	08	00	04	- 2	- 2	0	0	8	8
CR	12	09	11	04	19	19	0	0	19	19
CR	12	10	11	04	10	10	0	0	10	10
CR	12	11	11	04	65	65	0	0	65	65
CR	14	01	10	04	44	44	0	0	44	44
CR	14	02	10	04	238	238	0	0	238	238
CR	14	04	10	04	6	6	0	0	6	6
CR	31	01	22	04	90	90	0	0	90	90
CR	31	04	22	04	5 831	5 831	317	317	6 148	6 148
CR	31	05	32	04	11 207	11 207	0	0	11 207	11 207
CR	31	06	32	04	8 287	8 287	- 8 287	- 8 287	0	0
CR	31	07	22	04	6 384	6 384	346	346	6 730	6 730
CR	31	10	00	04	15 834	15 834	0	0	15 834	15 834
CR	33	01	00	04	30	30	0	0	30	30

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2018

(En milliers EUR)

Mi- nistre ordon- naire	A.B.			L I B E L L E S	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés	
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
i = programme d'investissement / ni = crédits de liquidation non limitatifs										
CR	41	01	40	04	38	38	0	0	38	38
CR	41	02	40	04	6 261	6 261	- 3 964	- 3 964	2 297	2 297
CR	41	03	40	04	15 495	15 495	2 129	2 129	17 624	17 624
CR	41	04	40	04	9 919	9 919	0	0	9 919	9 919
CR	41	05	00	04	17 443	17 443	- 13 940	- 13 940	3 503	3 503
CR	41	06	40	04	0	0	18 000	18 000	18 000	18 000
					104 630	104 630	- 3 322	- 3 322	101 308	101 308
					Titre II. - Dépenses de capital					
CR	61	01	00	04	0	0	0	0	0	0
CR	74	06	00	04	150	87	0	0	150	87
CR	74	07	00	04	5	5	0	0	5	5
CR	74	08	00	04	2	2	0	0	2	2
					+2	+2	0	0	0	0
CR	81	01	00	04	400	400	0	0	400	400
					557	494	0	0	557	494
					105 187	105 124	- 3 322	- 3 322	101 865	101 802
					Totaux pour le programme 14.04.					
					Dont programme d'investissement					
					Dont fonds budgétaires					
					Solde des fonds budgétaires au 31 décembre					

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2018

(En milliers EUR)

M- nistre ordon- nateur	A.B.			L I B E L L E S	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
1 = programme d'investissement / n1 = crédits de liquidation non limitatifs											
Programme 14.11.											
Voies hydrauliques de la Région - Construction et entretien du réseau											
Titre I. - Dépenses courantes											
CD	01	02	00	11	Fonds budgétaire : Fonds du trafic fluvial	4 550	8 369	- 3 874	- 5 502	676	2 867
					Solde au 1er janvier	4 100	4 100	0	0	4 100	4 100
					Recettes de l'année en cours	8 650	12 469	- 3 874	- 5 502	4 776	6 967
					Disponibles pour l'année	4 100	4 100	0	0	4 100	4 100
					Dépenses à charge du Fonds	4 550	8 369	- 3 874	- 5 502	676	2 867
CD	01	03	00	11	Solde du fonds budgétaire au 31 décembre	0	0	0	0	0	0
CD	01	11	00	11	Dépenses de toute nature relatives à la mise en œuvre du programme européen pour le secteur de la pêche 2007-2013	334	101	0	0	334	101
CD	12	01	30	11	Dépenses de toute nature relatives à la participation de la Région à des programmes de coopération transnationale (Interreg) et cofinancés par l'Union européenne	+334	+101	0	0	0	0
					Achats de biens et services (SOFICO)	13 600	17 100	0	0	13 600	17 100
					Dont arrêté(s) de transfert	-3 500	0	0	0	0	0
					Dont arrêté(s) de réallocation	133	133	0	0	133	133
					Relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions, de manifestations, de missions, de représentation, frais divers	+53	+53	0	0	460	485
CD	12	03	30	11	Etudes	460	485	0	0	2 245	1 645
CD	12	05	11	11	Achat de biens meubles non durables, prestations de tiers spécifiques, dépenses de fonctionnement et entretien courant des bâtiments non directement liés à l'exploitation de la voie d'eau	2 245	1 645	0	0	0	0
CD	12	10	11	11	Dont arrêté(s) de réallocation	+2 100	+1 500	0	0	160	160
					Honoraires d'avocats et d'experts judiciaires et frais de toute nature résultant de prestations de personnes étrangères à l'administration	160	160	0	0	9 000	7 000
					Entretien ordinaire des cours d'eau, des ports, des barrages et de leurs dépendances, y compris les bâtiments techniques	9 000	7 000	0	0	-1 000	-500
					Dont arrêté(s) de réallocation	-1 000	-1 000	0	0	4 430	3 300
					Frais d'exploitation, d'entretien ordinaire et de gestion des installations électriques et électromécaniques sur les cours d'eau et les barrages	4 430	3 300	0	0	+1 200	100
CD	14	04	10	11	Dont arrêté(s) de réallocation	4 000	4 000	0	0	4 000	4 000
CD	14	05	10	11	Dépenses énergétiques	100	100	0	0	100	100
CD	14	06	10	11	Frais d'exploitation, d'entretien ordinaire et de gestion des équipements du réseau de télécommunication, ainsi que des réseaux de gestion centralisés	0	0	0	0	0	0
CD	31	02	22	11	Dotation à la Spaque pour le dragage des rivières et canaux, y compris dragage proprement dit, traitement sédiments et valorisation	51	51	0	0	51	51
CD	33	01	00	11	Intervention en faveur de l'ITB dans le cadre de la mise en œuvre de la convention de Strasbourg	+2	+2	0	0	7	7
CD	33	02	00	11	Subventions à des organismes belges ou étrangers	7	7	0	0	0	0

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2018

(En milliers EUR)

Mi- nistre ordon- nateur	A.B.			L I B E L L E S	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés						
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation					
	i = programme d'investissement / n° = crédits de liquidation non limitatifs														
CD	34	02	41	11	Indemnités diverses à des tiers découlant de l'engagement de la responsabilité de la Région Dont arrêté(s) de réallocation										
CD	41	01	55	11	Subvention à l'ISSEP Dont arrêté(s) de réallocation										
CD	41	02	30	11	Intervention dans les frais de fonctionnement des Ports autonomes Dont arrêté(s) de réallocation										
					Totaux pour le Titre I.										
					Titre II. - Dépenses de capital										
CD	i	01	04	00	11	(Nouveau) Dépenses de toutes natures dans le cadre du Plan Wallon d'Investissements et du Plan d'Infrastructures 2019-2024									
CD	i	51	14	11	11	Intervention de la Région dans le coût des travaux à exécuter aux ports de Charleroi, de Namur, de Liège, du Centre et de l'Ouest gérés par les administrations publiques subordonnées									
CD		51	16	11	11	Intervention de la Région dans le coût des travaux à exécuter aux ports gérés par les administrations publiques subordonnées dans le cadre des actions prioritaires pour l'avenir wallon.									
CD		51	17	11	11	Intervention de la Région dans le coût des travaux à exécuter aux ports gérés par les administrations publiques subordonnées cofinancés par l'Union Européenne dans le cadre de la programmation 2007-2013 des fonds FEDER									
CD		51	18	11	11	Intervention de la Région en faveur de la SOWAFINAL dans le cadre du Plan Marshall 2007-2013 des fonds FEDER									
CD		51	19	11	11	Intervention de la Région dans le coût des travaux à exécuter aux ports de Charleroi, de Namur, de Liège et du Centre et de l'Ouest gérés par les administrations publiques subordonnées cofinancés par l'Union Européenne dans le cadre de la programmation 2014-2020 des fonds FEDER									
CD	61	01	00	11		Subventions à des organismes belges en matière d'investissements									
CD	61	02	00	11		Subventions à des organismes belges représentant l'intervention de la Région dans les coûts de projets cofinancés par l'UE dans le cadre de la programmation 2007-2013 des fonds FEDER									
CD	61	03	00	11		Subventions à des organismes belges représentant l'intervention de la Région dans les coûts de projets cofinancés par l'UE dans le cadre de la programmation 2014-2020 des fonds FEDER									
CD	73	01	21	11		Acquisitions de terrains, construction, aménagements et équipements à réaliser sur le réseau des voies hydrauliques									
CD		73	02	21	11	Dragage de rivière set canaux, y compris dragage proprement dit, traitement, séchage et valorisation									

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2018

(En milliers EUR)

Mi- nistre ordon- nateur	A.B.		L I B E L L E S	Crédits initiaux			Ajustements		Crédits ajustés	
				Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
i = programme d'investissement / n° = crédits de liquidation non limitatifs										
CD	i	73 05 21	Acquisition de terrains, sécurisation, aménagement, équipement, rénovation, reconditionnement et réhabilitation d'installations électriques et électromécaniques à réaliser sur le réseau des voies hydrauliques et barrages et leurs dépendances (Plan infrastructures)	-200	0	0	0	13 500	13 000	13 000
CD		73 06 21	Acquisition de terrains, sécurisation et aménagement et équipement à réaliser sur le réseau des voies hydrauliques - Phasing out	+3 500	0	0	0	0	0	115
CD		73 07 21	Financement des programmes RTE-T 2007-2013 et 2014-2020	0	+115	14 369	-5 379	48 211	26 825	2 500
CD	i	73 09 21	Construction, acquisition et aménagement du réseau de voies lentes le long des voies hydrauliques	33 842	32 204	0	0	2 500	2 500	2 608
CD	i	73 11 21	Acquisition de terrains, sécurisation et aménagement et équipement à réaliser sur le réseau des voies hydrauliques cofinancés par l'UE (Programmation 2014-2020)	746	2 608	0	0	746	2 395	2 395
CD	i	73 12 21	Etablissement et déplacement lors de travaux, d'installations électriques et électromécaniques sur les cours d'eau et les barrages	+746	+2 608	0	0	697	0	0
CD		73 15 11	Etablissement et déplacement lors de travaux du réseau de télécommunication, y compris les travaux de raccordement au réseau de distribution d'énergie ainsi que la construction, l'acquisition, la transformation, l'aménagement de bâtiments spécifiques	-1 653	-55	0	0	0	0	0
CD	i	73 19 21	Rénovation et réhabilitation d'installations électriques et électromécaniques sur les cours d'eau et barrages	2 800	2 800	0	0	2 800	2 800	8 400
CD	i	73 21 21	Rénovation, réhabilitation et reconditionnement des voies hydrauliques, des barrages et de leurs dépendances y compris les bâtiments techniques	8 600	8 400	0	0	8 600	40	50
CD		73 25 11	Rénovation et réhabilitation du réseau de télécommunication et des réseaux de gestion centralisés	0	-200	0	0	0	0	0
CD		74 01 00	Achat de matériel spécifique destiné à l'exploitation et à l'entretien des voies hydrauliques	400	400	0	0	400	0	0
CD		81 01 00	Intervention dans le capital de la SOFICO	0	0	0	0	0	0	0
Totaux pour le Titre II				94 921	103 886	14 369	-5 379	109 290	98 507	138 121
Totaux pour le programme 14.11.				134 743	143 300	14 369	-5 179	149 312	35 703	4 100
Dont programme d'investissement				32 843	35 703	—	—	32 843	4 100	2 867
Dont fonds budgétaires				4 100	4 100	—	—	4 100	—	—
Solde des fonds budgétaires au 31 décembre				4 550	8 369	-3 874	-5 502	676	—	—
Totaux pour la division organique 14.				869 755	880 481	6 959	-12 789	876 714	867 692	—
Dont crédits de liquidation non limitatifs				—	—	—	—	—	—	—
Dont programme d'investissement				113 126	116 501	-150	-150	112 976	116 351	25 720
Dont fonds budgétaires				25 870	25 870	-150	-150	25 720	3 845	11 177
Solde des fonds budgétaires au 31 décembre				10 715	17 208	-6 870	-6 031	—	—	—

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2018

(En milliers EUR)

Mi- nistre ordon- nature	A.B. 1-2 sec	p ^c ord.	3-4 sec	L I B E L L E S	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés	
					Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
				<i>i = programme d'investissement / n1 = crédits de liquidation non limitatifs</i>						
				<i>Division organique 15</i>						
				<i>Agriculture, ressources naturelles et environnement</i>						
				<i>Programme 15.01.</i>						
				<i>Fonctionnel</i>						
				<i>Titre I - Dépenses courantes</i>						
AG	11	03	00	Rémunérations et allocations du personnel	119 754	119 754	2 438	2 438	122 192	122 192
AG	11	04	11	Rémunérations des agents de l'AWAC	2 599	2 599	14	14	2 613	2 613
AG	12	01	00	Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions	10	10	0	0	10	10
CD	12	03	00	Maintenances et licences (Environnement)	70	70	0	0	70	70
RC	12	04	00	Maintenances et licences (Agriculture et Ruralité)	6 740	7 040	0	0	6 740	7 040
				Dont arrêtés(s) de transfert	+5 500	+5 500	0	0	0	0
CR	12	06	00	Entretien, réparation, carburant et assurance des véhicules de la DGO3	17	13	0	0	17	13
				Dont arrêtés(s) de réaffectation	0	4				
				<i>Totaux pour le Titre I</i>	129 190	129 486	2 452	2 452	131 642	131 938
				<i>Titre II - Dépenses de capital</i>						
CR	74	01	00	Achat de biens meubles durables	20	24	0	0	20	24
				Dont arrêtés(s) de réaffectation	0	+4				
CD	74	02	00	Acquisition matériel et logiciels informatiques et développements associés dans le cadre de réalisation de projets informatiques spécifiques (Ressources naturelles et Environnement)	742	742	0	0	742	742
RC	74	03	00	Acquisition matériel et logiciels informatiques et développements associés dans le cadre de réalisation de projets informatiques spécifiques (Agriculture et ruralité)	886	417	0	0	886	417
				Dont arrêtés(s) de transfert	+469	0				
				<i>Totaux pour le Titre II</i>	1 648	1 183	—	—	1 648	1 183
				<i>Totaux pour le programme 15.01.</i>	130 838	130 669	2 452	2 452	133 290	133 121
				<i>Dont crédits de liquidation non limitatifs</i>	—	—	—	—	—	—
				<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—	—	—	—	—
				<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—	—	—	—	—
				<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—	—	—	—	—
				<i>Programme 15.02.</i>						
				<i>Coordination des politiques agricole et environnementale</i>						

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2018

(En milliers EUR)

Mi- nistre ordon- nateur	A.B.			L I B E L L E S	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
i = programme d'investissement / n1 = crédits de liquidation non limitatifs											
	Titre I - Dépenses courantes										
RC	12	01	30	02	Achat de biens et services non durables, en ce compris études, documentation, relations publiques, participation à des séminaires et colloques, frais de réunion	742	742	0	0	742	742
CD	12	02	00	02	Etudes, relations publiques, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions, frais de fonctionnement (Environnement)	575	602	0	- 62	575	540
RC	12	05	00	02	Dont arrêté(s) de réallocation	-66	-59				494
CD	12	06	00	02	Cofinancement PDR - Assistance technique	0	494	0	0	0	5
RC	12	08	30	02	Etudes, relations publiques, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions, frais de fonctionnement de la DFA (Environnement)	5	5	0	0	5	76
RC	12	09	30	02	Etudes et contrats de services pluriannuels	50	76	0	0	50	208
RC	12	12	00	02	Etudes et contrats de services pluriannuels - Cofinancement Européen FEAMP	114	208	0	0	114	10
					Etudes, relations publiques, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions, frais de fonctionnement (Agriculture et ruralité)	10	10	0	0	10	
RC	12	13	00	02	Dont arrêté(s) de transfert	+10	+10				1 970
RC	12	15	11	02	Frais de véhicules et moyens de communication, équipement de protection et de travail, uniformes, assurances, frais d'entretien de bâtiments (Aericulture et ruralité)	1 970	1 970	-410	0	1 560	7
					Dont arrêté(s) de transfert	-10	-10				
					Conventions d'études et contrats de service - cofinancement européen (agriculture et ruralité)	0	7	0	0	0	
CD	12	16	00	02	Dont arrêté(s) de transfert	0	+7				206
					Démarche qualité, certifications, simplification administrative, QES (qualité, environnement, sécurité), et autres dépenses assimilées	189	206	0	0	189	
CD	12	17	11	02	Conventions d'études et de contrats de service - cofinancement européen 2014-2020 (Environnement)	+96	+89	0	0	0	0
CD	12	19	00	02	Frais de fonctionnement du Conseil wallon de l'Environnement pour le Développement durable	0	0	0	0	0	0
CD	12	21	00	02	Suivi de dossiers en lien avec le développement durable (Environnement)	0	0	0	0	0	396
CD	12	26	00	02	Frais des véhicules et moyens de communication, équipement de protection et de travail, uniformes, assurances, frais d'entretien des bâtiments	396	396	0	0	396	1 013
CD	12	28	00	02	Etudes dans le domaine "Environnement - Santé"	13	13	1 000	1 000	1 013	111
CD	12	29	11	02	Relations publiques, documentation, participation à des formations, séminaires et colloques, frais de réunion, communication, publications, frais de consultation, dépenses relatives aux groupes d'experts et frais de fonctionnement de la Cellule permanente	111	111	0	0	111	21
					Equipement Social						
CD	30	01	00	02	Indemnités diverses découlant de l'engagement de la responsabilité de la Région - Exécution de jugement après condamnation la Région en matière d'environnement	21	21	0	0	21	20
RC	30	04	00	02	Indemnités diverses découlant de l'engagement de la responsabilité de la Région - Exécution de jugement, après condamnation la Région en matière d'agriculture et de ruralité	20	20	0	0	20	1 203
RC	31	10	00	02	Cofinancement PDR - MESURE Leader	315	1 203	0	0	315	0
RC	33	01	00	02	Subventions à des organismes privés dans le cadre du PO FEAMP (fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche)	0	0	0	0	0	0

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2018

(En milliers EUR)

Mi- nistr ordon- nature	A.B.			L I B E L L E S	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
i = programme d'investissement / ni = crédits de liquidation non limitatifs											
CD	33	05	00	02	Subventions au secteur autre que public en matière de fonctionnement - cofinancement européen 2014-2020	231	386	0	0	231	386
RC	33	06	00	02	Dont arrêté(s) de transfert	+231	+386				
					Subvention au secteur autre que public en matière de fonctionnement - cofinancement européen	577	545	0	0	577	545
CD	33	07	00	02	Dont arrêté(s) de transfert	+577	+545				
CD	33	08	00	02	Subventions octroyées à l'intervention de la Cellule permanente Environnement-Santé - Secteur privé	124	124	0	0	124	124
RC	35	01	40	02	Subventions aux organismes privés chargés de la mise en œuvre des projets du Programme LEADER 2014-2020 (Environnement)	0	70	0	0	0	70
CD	35	02	40	02	Subventions à des organismes et sociétés dans le cadre des relations internationales	10	13	0	0	10	13
					Contributions et cotisations liées aux traités internationaux (Environnement)	77	77	0	0	77	77
CD	35	04	40	02	Dont arrêté(s) de réallocation	-30	-30				
RC	35	05	00	02	Subventions à des organismes et sociétés dans le cadre des relations internationales gérées en collaboration avec WBI	34	34	0	0	34	34
RC	40	01	00	02	Contributions et cotisations liées aux traités internationaux (Agriculture et ruralité)	159	159	0	0	159	159
CD	40	05	00	02	Subventions au secteur public en matière de fonctionnement - cofinancement européen	537	360	0	0	537	360
CD	40	06	40	02	Dont arrêté(s) de transfert	+537	+360				
					Subventions au secteur public dans le cadre de dossiers internationaux	0	0	0	0	0	0
RC	41	02	40	02	Subventions au secteur public en matière de fonctionnement - Cofinancement européen 2014-2020	82	586	0	0	82	586
RC	41	05	40	02	Dont arrêté(s) de transfert	+82	+586				
CD	41	06	40	02	Transfert au Forem pour le financement du programme de transition professionnelle (P.T.P.)	967	967	0	0	967	967
CD	41	07	40	02	Subventions et indemnités en matière de politique agricole	0	0	0	0	0	0
RC	43	01	22	02	Donation au FOREM dans le cadre des projets PTP-Environnement	899	899	0	0	899	899
CD	43	02	32	02	Subventions octroyées à l'intervention de la Cellule permanente Environnement-Santé - UAP	113	113	0	0	113	113
RC	43	02	32	02	Subventions à des organismes publics dans le cadre du PO FEAMP (fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche)	0	20	0	0	0	20
RC	45	01	40	02	Subventions octroyées à l'intervention de la Cellule permanente Environnement-Santé - Secteur public	52	52	0	0	52	52
CD	45	02	24	02	Subventions pour le financement du programme de transition professionnelle (PTP) en faveur de la Communauté germanophone	0	0	0	0	0	0
					Subventions octroyées à l'intervention de la Cellule permanente Environnement-Santé - Universités	46	46	0	0	46	46
Totaux pour le Titre I						8 439	10 535	590	938	9 029	11 473
Titre II - Dépenses de capital											
RC	51	01	00	02	Cofinancement PDR - MESURE Leader	6	32	0	0	6	32
RC	51	02	00	02	Subventions au secteur autre que public en matière d'investissements effectués dans le cadre du PO FEAMP (fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche)	0	10	0	0	0	10

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2018

(En milliers EUR)

Mi- nistre ordon- nateur	A.B.			L I B E L L E S	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
1 = programme d'investissement / n1 = crédits de liquidation non limitatifs											
RC	52	01	10	02	Subvention au secteur autre que public en matière d'investissement - cofinancement européen	0	24	0	0	0	24
					Dont arrêté(s) de transfert	0	+24				
CD	52	05	10	02	Subvention au secteur autre que public en matière d'investissement - cofinancement européen 2014-2020 (environnement)	2 947	1 487	0	0	2 947	1 487
					Dont arrêté(s) de transfert	+2 947	+1 487				
CD	52	06	10	02	Subventions en investissement aux organismes privés chargés de la mise en œuvre des projets du Programme LEADER 2014-2020 (environnement)	0	0	0	0	0	0
RC	61	03	00	02	Subventions au secteur public en matière d'investissement - cofinancement européen	0	60	0	0	0	60
					Dont arrêté(s) de transfert	0	+60				
RC	63	01	21	02	Subventions au secteur public en matière d'investissements effectués dans le cadre du PO FEAMP (fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche)	0	0	0	0	0	0
CD	63	02	21	02	Subventions au secteur public en matière d'investissement - Cofinancement européen 2014-2020	0	525	0	0	0	525
					Dont arrêté(s) de transfert	0	+525				
CD	63	03	00	02	Subventions aux intercommunales en matière d'investissement (Environnement) - Cofinancement européen 2014-2020	774	39	0	0	774	39
					Dont arrêté(s) de transfert	+774	+39				
RC	72	02	00	02	Aménagement ou construction de bâtiments	173	173	0	0	173	173
RC	72	03	00	02	Avances de fonds relatives aux travaux d'aménagement de bâtiments	45	45	0	0	45	45
RC	73	01	20	02	Etudes et Travaux réalisés dans le cadre du PO FEAMP (fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche)	0	0	0	0	0	0
CD	74	01	00	02	Achats de véhicules et de moyens de communication, achats de biens meubles durables - SEP (Environnement)	198	198	0	0	198	198
CD	74	03	00	02	Achats de biens meubles durables spécifiques au programme	33	33	0	0	33	33
RC	74	04	00	02	Achats de véhicules et de moyens de communication, achats de biens meubles durables - SEP (Agriculture et ruralité)	538	875	0	0	538	875
RC	74	05	22	02	Achats de biens meubles durables et marchés de travaux - cofinancement européen (agriculture et ruralité)	0	0	0	0	0	0
CD	74	06	22	02	Frais d'équipement de la Cellule permanente Environnement-Santé	0	0	0	0	0	0
Totaux pour le Titre II.						4 714	3 501	—	—	4 714	3 501
Totaux pour le programme 15.02.						13 153	14 036	590	938	13 743	14 974
Dont programme d'investissement						—	—	—	—	—	—
Dont fonds budgétaires						—	—	—	—	—	—
Solde des fonds budgétaires au 31 décembre						—	—	—	—	—	—
Programme 15.03. Développement et Etude du milieu Titre I. - Dépenses courantes											
CD	01	02	00	03	Fonds budgétaire : Fonds budgétaire de la protection et du bien-être des animaux	383	383	299	319	682	702
Solde au 1 ^{er} janvier											

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2018

(En milliers EUR)

Mi- ordre- nature	A.B. 1-2 n° ord. sec	L I B E L L E S	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés	
			Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
		<i>i = programme d'investissement / ni = crédits de liquidation non limitatifs</i>						
		Recettes de l'année en cours	218	218	5	5	223	223
		Disponible pour l'année	601	601	304	324	905	925
		Dépenses à charge du Fonds	218	218	5	5	223	223
		Solde du fonds budgétaire au 31 décembre	383	383	299	319	682	702
CD	12 01 00	Etudes, relations publiques, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions, frais de fonctionnement relatifs aux activités de contrôles du bien-être animal	748	645	-100	0	648	645
		Dont arrêté(s) de réaffectation	-117	-220				
RC	12 02 00	Achats de biens et services non durables, en ce compris études, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions	800	800	0	0	800	800
RC	12 05 00	Contrats de services pluriannuels ou conventions passées avec des tiers pour le contrôle et la certification des produits animaux et végétaux	350	350	0	0	350	350
RC	12 07 00	Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions, y compris les frais de fonctionnement des dispositifs expérimentaux	369	369	-62	-62	307	307
CD	12 09 00	Etudes, relations publiques, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions, frais de fonctionnement (Environnement)	853	857	-237	-237	616	620
RC	12 10 30	Etudes et contrats de services pluriannuels	0	50	0	0	0	50
RC	12 12 00	Etudes et contrats de services spécifiques au programme du DEMNA	373	398	0	0	373	398
CD	12 26 00	Etudes et frais en matière d'état de l'environnement	350	352	0	0	350	352
CD	30 01 00	Subventions en matière de valorisation des ressources du sous-sol	42	42	0	0	42	42
CD	30 02 00	Subventions à l'asbl "Pierres et riens de Wallonie" en matière de promotion des roches ornementales	368	369	0	0	368	369
RC	31 02 00	Subventions et indemnités spécifiques	1 000	1 000	0	0	1 000	1 000
RC	31 03 00	Subventions aux centres de référence et d'expérimentation	42	42	0	0	42	42
RC	31 04 00	Subventions à des recherches scientifiques et techniques	0	0	0	0	0	0
RC	31 05 30	Subventions et primes octroyées pour l'amélioration de la qualité des animaux et produits animaux	2 573	2 573	0	0	2 573	2 573
RC	33 01 00	Subventions et indemnités au secteur autre que public en matière de recherche d'Etude du Milieu naturel et agricole	10	68	0	0	10	68
		Dont arrêté(s) de transfert	0	+58				
CD	33 02 00	Subventions au secteur autre que public en matière de formation et sensibilisation à l'environnement	0	0	0	0	0	0
CD	33 03 00	Subventions au secteur autre que public en matière de protection et de bien-être des animaux	100	100	0	0	100	100
RC	33 05 00	Subvention destinée à couvrir les charges de personnel et de fonctionnement de la Fédération des Services de Remplacement de Wallonie asbl	950	950	0	0	950	950
RC	33 06 00	Subventions au secteur autre que public en matière de sensibilisation et de protection de l'agriculture et de la ruralité	1 510	1 538	0	0	1 510	1 538
RC	33 07 00	Subvention à des associations pour l'organisation de formations agricoles	250	250	0	0	250	250
RC	33 08 00	Subvention à des associations pour l'organisation de formations agricoles - Colfinancement PDR 2014-2020	33	30	0	0	33	30
		Dont arrêté(s) de transfert	+33	+30				
RC	33 09 00	Subventions et indemnités spécifiques aux secteurs autres que public pour l'organisation de foires et d'événements destinés à faire connaître l'agriculture wallonne et ses produits	1 339	1 737	0	0	1 339	1 737
		Dont arrêté(s) de transfert	+436	+834				

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2018

(En milliers EUR)

Mi- nistre ordon- nateur	A.B.			L I B E L L E S	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés	
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
<i>i = programme d'investissement / n° = crédits de liquidation non limitatifs</i>										
RC		33 11 00	03	Subvention accordée à l'association VALBIOM pour l'exécution du programme FARR- WAL	360	360	0	0	360	360
RC		33 13 00	03	Subventions aux organismes s'occupant de précarité en agriculture	835	635	0	0	835	635
				Dont arrêté(s) de réaffectation	+500	+300				
RC		33 15 00	03	Subventions encourageant la participation des agriculteurs aux régimes de qualité alimentaire dans le cadre du Programme de Développement Rural	40	40	0	0	40	40
RC		33 18 00	03	Subvention à REQUASUD (A.S.B.L. REQUASUD) dans le cadre de la convention-cadre REQUASUD	488	488	0	0	488	488
CD		33 20 00	03	Subventions aux associations et organismes privés en application d'une convention-cadre (Environnement)	2 455	2 455	0	0	2 455	2 455
				Dont arrêté(s) de réaffectation	+549	+549				

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2018

(En milliers EUR)

Matière ordonnateur	A.B.	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec	L I B E L L E S	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés	
						Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
CD		33	22	00	<i>i = programme d'investissement / n° = crédits de liquidation non limités</i> Subventions au secteur autre que public en matière de sensibilisation et de protection de l'environnement en ce compris les subventions aux CRIE	3 561	3 661	0	0	3 561	3 661
RC		33	23	00	Dont arrêté(s) de réaffectation	-549	-549				
RC		33	24	00	Subventions aux organismes chargés de missions de vulgarisation, d'encadrement et de promotion	6 642	6 642	0	0	6 642	6 642
CD		41	01	00	Subvention à l'ASBL Comité du lait - Mesures d'accompagnement - Prêt-à-établir	1 140	1 140	0	0	1 140	1 140
RC		41	02	40	Subventions au secteur public en matière de bien-être des animaux	250	250	0	0	250	250
RC		41	03	00	Subventions au Centre wallon de Recherches agronomiques de Gembloux (CRA-W)	17 878	17 878	1 500	1 500	19 378	19 378
					Subventions au secteur public en matière agricole et agro alimentaire	330	735	0	0	330	735
					Dont arrêté(s) de réaffectation	-200	-95				
RC		41	04	40	Subvention à l'Agence Wallonne pour la Promotion d'une Agriculture de Qualité (APAQ-W)	5 274	5 274	300	300	5 574	5 574
RC		41	05	00	Subvention à la Faculté universitaire des Sciences agronomiques de Gembloux	0	0	0	0	0	0
CD		41	06	40	Missions attribuées à l'ISSEP	10 494	10 494	0	0	10 494	10 494
RC		41	07	40	Subvention en faveur de recherches scientifiques et techniques	4 700	4 700	-1 565	-2 500	3 135	2 200
CD		41	08	40	Subvention complémentaire de fonctionnement à l'ISSEP	1 594	1 594	250	250	1 844	1 844
CD		41	09	40	Subventions au secteur public en matière de sensibilisation et de protection de l'environnement	0	0	0	0	0	0
RC		41	40	40	Subventions octroyées par le DEMNA à un OAP	0	0	0	0	0	0
RC		43	01	22	Subventions au secteur public en matière d'étude du milieu naturel et agricole	0	69	0	0	0	69
					Dont arrêté(s) de transfert	0	+69				
RC		43	02	00	Subventions aux pouvoirs publics subordonnés en matière de sensibilisation et de protection de la nature et de la ruralité	18	43	0	0	18	43
					Dont arrêté(s) de réaffectation	+18	+43				
CD		43	04	00	Subventions pluriannuelles aux pouvoirs publics pour les actions en faveur de l'environnement	100	100	0	0	100	100
CD		43	05	00	Subventions au secteur public en matière de protection et de bien-être des animaux	100	100	0	0	100	100
RC		45	01	23	Subvention à Gembloux ABT ULG dans le cadre de la convention-cadre REQUASUD	108	108	0	0	108	108
RC		45	02	23	Subvention à l'UCI dans le cadre de la convention-cadre REQUASUD	167	167	0	0	167	167
CD		45	03	23	Subventions aux établissements d'enseignement pour les actions en faveur de l'environnement	125	125	0	0	125	125
CD		45	04	24	Subventions aux établissements d'enseignement pour les actions en faveur du bien-être animal	0	0	0	0	0	0
RC		45	05	23	Subventions aux universités en matière d'étude du milieu naturel et agricole	1 076	260	-525	0	551	260
					Dont arrêté(s) de transfert	+242	-574				
RC		45	06	22	Subventions aux pouvoirs publics subordonnés en matière de sensibilisation et de protection de la nature et de la ruralité	50	50	0	0	50	50
RC		45	24	00	Subventions octroyées par le DEMNA aux universités	0	702	0	0	0	702
					Dont arrêté(s) de transfert	0	+702				
					Totaux pour le Titre I.	70 063	70 808	-434	-744	69 629	70 064
					Titre II - Dépenses de capital						

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2018

(En milliers EUR)

Mi- nistre ordon- nateur	A.B.			L I B E L L E S	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés	
	1-2 sec	3-4 ord.	sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
i = programme d'investissement / n1 = crédits de liquidation non limitatifs										
RC	01 01 00	03		Fonds budgétaire : Fonds pour la qualité des produits animaux et végétaux (décret-programme du 18 décembre 2003)	1 788	2 261	207	245	1 995	2 506
				Solde au 1er janvier	625	625	0	0	625	625
				Recettes de l'année en cours	2 413	2 886	207	245	2 620	3 131
				Disponible pour l'année	625	625	0	0	625	625
				Dépenses à charge du Fonds	1 788	2 261	207	245	1 995	2 506
RC	51 01 12	03		Solde du fonds budgétaire au 31 décembre	110	110	0	0	110	110
CD	52 01 00	03		Subventions et indemnités spécifiques	17	120	0	0	17	120
				Subventions au secteur autre que public en matière de protection et de bien-être des animaux						
RC	52 02 10	03		Dont arrêté(s) de réallocation	+17	+120				
RC	52 03 10	03		Subventions aux associations et organismes privés	0	0	0	0	0	0
RC				Subventions au secteur autre que public pour dépenses d'investissements en vue de la protection de la nature et de la ruralité	337	337	0	0	337	337
RC	52 04 10	03		Dont arrêté(s) de réallocation	-11	-11				
RC	61 01 00	03		Subvention à l'ASBL Association des betteraviers wallons - Mesure d'accompagnement - Prélèvement kilométrique	600	610	0	0	600	610
RC	61 02 00	03		Subventions et indemnités spécifiques au secteur public	0	0	0	0	0	0
CD	61 03 41	03		Subvention au Centre wallon de Recherches agronomiques de Gembloux (CRA-W) pour dépenses d'investissement y compris études	212	212	0	0	212	212
RC	61 04 41	03		Missions attribuées à l'ISSEP : acquisitions de matériel	1 766	1 766	0	0	1 766	1 766
RC	63 02 00	03		Subvention au Centre wallon de Recherches agronomiques de Gembloux (CRA-W) pour dépenses d'investissement y compris études	1 303	1 303	0	0	1 303	1 303
RC	65 01 24	03		Subvention au secteur public pour dépenses d'investissements en vue de la protection de la nature et de la ruralité	265	265	0	0	265	265
				Subvention aux organismes dépendant de la Communauté française pour dépenses d'investissements en vue de la protection de la nature et de la ruralité	34	34	0	0	34	34
CD	72 01 00	03		Dont arrêté(s) de réallocation	+11	+11				
CD	72 02 00	03		Aménagement ou construction de Centres régionaux d'initiation à l'Environnement (CRIE)	570	530	0	0	570	530
				Avances de fonds relatives aux travaux d'aménagement de Centres régionaux d'initiation à l'Environnement (CRIE)	44	14	0	0	44	14
RC	74 01 41	03		Dont arrêté(s) de réallocation	0	-30				
RC	74 02 00	03		Achat de biens meubles durables spécifiques au programme du DEMONA	65	65	0	0	65	65
CD	74 03 00	03		Achats de biens meubles durables spécifiques au programme du DD (Agriculture et Ruralité)	104	174	0	0	104	174
CD	74 05 00	03		Dont arrêté(s) de réallocation	-318	-248				
				Achats de biens meubles durables spécifiques aux activités de contrôles du bien-être animal	150	150	0	0	150	150
				Dont arrêté(s) de réallocation	+100	+100				
				Achats de biens meubles durables spécifiques au programme du DD	43	43	0	0	43	43
Totaux pour le Titre II.					6 245	6 358	---	---	6 245	6 358
Totaux pour le programme 15.03.					76 308	77 166	-434	-744	75 874	76 422

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2018

(En milliers EUR)

Mi- nistre ordon- nateur	A.B. 1-2 n° sec	3-4 ord. sec	L I B E L L E S	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés	
				Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
			<i>i = programme d'investissement / n° = crédits de liquidation non limitatifs</i>						
			<i>Dont programme d'investissement</i>						
			<i>Dont fonds budgétaires</i>						
			<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>						
			Programme 15.04. Aides à l'Agriculture						
			<i>Titre I - Dépenses courantes</i>						
			Achats de biens et de services non durables spécifiques au programme (dont études, documentation, relations publiques, participation à des séminaires et colloques, frais de réunion...) et au Système Intégré de Gestion et de Contrôle (SIGEC)						
RC	12	03	00	1 208	1 208	- 160	- 160	1 048	1 048
			<i>Dont arrêté(s) de réaffectation</i>	-44	-44				
RC	12	04	00	538	538	0	0	538	538
			<i>Dont arrêté(s) de transfert</i>	-4 418	-4 238				
RC	21	01	00	100	100	- 100	- 100	0	0
RC	31	01	12	25	500	0	0	25	500
RC	31	02	12	44	44	2 000	2 000	2 044	2 044
			<i>Dont arrêté(s) de réaffectation</i>	+44	+44				
RC	31	04	12	0	0	0	0	0	0
RC	31	06	00	1 000	1 002	0	0	1 000	1 002
RC	31	07	00	15 000	14 000	0	0	15 000	14 000
RC	31	09	00	8 300	12 000	0	0	8 300	12 000

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2018

(En milliers EUR)

Mi- nistre ordon- nateur	A.B.			L I B E L L E S	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
1 = programme d'investissement / n.l. = crédits de liquidation non limitatifs											
RC	31	13	12	04	Aides aux investissements dans les exploitations agricoles - Cofinancement PDR 2014 - 2020	16 195	14 857	0	0	16 195	14 857
					Dont arrêté(s) de transfert	-2 405	-1 143				
RC	31	14	12	04	Aides à l'installation des jeunes agriculteurs et aides à la diversification - Cofinancement PDR 2014 - 2020	5 700	4 000	0	0	5 700	4 000
RC	31	15	12	04	Aides à l'installation des jeunes agriculteurs, mesure transitoire	0	0	0	0	0	0
RC	31	16	12	04	Aides à l'établissement de plans agri-environnementaux	300	300	0	0	300	300
RC	31	17	32	04	Aide exceptionnelle en faveur de l'agriculture	1 000	1 000	-1 000	-1 000	0	0
RC	31	18	32	04	Aide en matière de conseil agricole	0	0	0	0	0	0
RC	31	19	12	04	Aides aux investissements dans les exploitations agricoles - Cofinancement PDR 2014 - 2020 - Mesure d'accompagnement - Prélèvement kilométrique	595	595	0	0	595	595
RC	31	20	12	04	Aides à la conversion à l'aquaculture BIO (cofinancement FEAMP)	13	4	0	0	13	4
RC	31	21	12	04	Aides pour moyen de protection contre les espèces protégées (cofinancement FEAMP)	24	12	0	0	24	12
RC	31	22	12	04	Aides à l'installation des jeunes aquaculteurs (cofinancement FEAMP)	18	13	0	0	18	13
RC	33	11	00	04	Aides aux investissements agricoles - Cofinancement FIDER	0	0	0	0	0	0
RC	33	12	00	04	Indemnités aux particuliers dans le cadre de la gestion des sites Natura 2000 - Cofinancement PDR 2014 - 2020	480	480	0	0	480	480
RC	34	01	00	04	(Modifié) Indemnités aux agriculteurs dans le cadre de la gestion des sites Natura 2000 - Cofinancement PDR 2014 - 2020	3 600	3 600	0	0	3 600	3 600
					Dont arrêté(s) de transfert	0	0				
RC	34	02	00	04	Subventions aux particuliers dans le cadre de la gestion des sites Natura 2000	25	25	0	0	25	25
RC	41	01	00	04	Dotation au Fonds wallon des calamités naturelles - Division "Fonds wallon des calamités agricoles"	14 500	14 500	6 320	6 320	20 820	20 820
RC	41	03	00	04	Subventions pour l'exécution du programme de distribution de fruits et légumes dans les écoles (Cofinancement européen)	0	10	0	0	0	10
RC	41	04	00	04	Intervention pour le soutien à la consommation de produits laitiers dans les établissements scolaires de Wallonie (Règlement CE 1234/2007)	0	10	0	0	0	10
RC	43	04	01	04	Subventions et indemnités (y compris les compensations) aux pouvoirs publics subordonnées dans le cadre de la gestion des sites Natura 2000	75	75	0	0	75	75
RC	45	01	01	04	Dépenses résultant de l'exécution de décisions de non apurement et de non remboursement en matière de dépenses FEOGA Garantie, FEAGA et FEADER et en matière de frais de stockage, et de non recouvrement de créances sur le compte de l'Organisme payeur	1 500	1 500	3 062	3 062	4 562	4 562
RC	45	02	24	04	Intervention de la Région wallonne pour l'exécution du programme européen à destination des écoles	650	650	0	0	650	650
Totaux pour le Titre I					70 890	71 023	10 122	10 122	81 012	81 145	

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2018

(En milliers EUR)

Mi- nistre ordon- nateur	A.B.			L I B E L L E S	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés	
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
i = programme d'investissement / n° = crédits de liquidation non limitatifs										
Titre II. - Dépenses de capital										
RC	01	04	00	04 Fonds budgétaire : Fonds en matière de S.I.G.E.C.	394	459	152	94	546	553
				Solde au 1er janvier	157	157	0	0	157	157
				Recettes de l'année en cours	551	616	152	94	703	710
				Disponibles pour l'année	157	157	0	0	157	157
				Dépenses à charge du Fonds	394	459	152	94	546	553
RC	51	04	12	Solde du fonds budgétaire au 31 décembre	4 000	4 000	—	—	4 000	4 000
RC	51	05	22	Aides aux zones défavorisées et soumises à des contraintes agri-environnementales- Cofinancement PDR	250	138	0	0	250	138
RC	51	07	12	Exécution de la garantie en principal, intérêts et charges accessoires en matière d'emprunts en agriculture	0	-112	0	0	0	0
RC	63	02	00	Aides aux investissements agricoles - Cofinancement PDR 2007 - 2013	300	300	0	0	300	300
RC	63	03	42	Subventions aux pouvoirs publics subordonnés pour des travaux de construction, agrandissement ou transformation d'abattoirs publics	0	1 000	0	0	0	1 000
RC	63	04	00	Subventions aux halles relais agricoles (Marshall 4.0 - Axe III - Mesure 1.6)	345	345	0	0	345	345
RC	74	01	22	Subventions aux pouvoirs publics subordonnés pour des travaux de construction, agrandissement ou transformation d'abattoirs publics - Mesure d'accompagnement - Préfinancement kilométrique	124	124	0	0	124	124
RC	74	02	00	Achats de biens meubles durables spécifiques au programme	14	38	0	0	14	38
				Achats de biens meubles durables spécifiques au programme et au Système Intégré de Gestion et de Contrôle (SIGEC)	0	+24	—	—	—	—
				Dont arrêté(s) de transfert	5 190	6 102	—	—	5 190	6 102
				Totaux pour le Titre II	76 080	77 125	10 122	10 122	86 202	87 247
				Totaux pour le programme 15.04.	—	—	—	—	—	—
				Dont programme d'investissement	157	157	—	—	157	157
				Dont fonds budgétaires	394	459	152	94	546	553
				Solde des fonds budgétaires au 31 décembre						

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2018

(En milliers EUR)

Mi- nistre ordon- nateur	A.B.			Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés	
	1-2 sec	3-4 ord.	sec	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
	L I B E L L E S								
	i = programme d'investissement / n1 = crédits de liquidation non limitatifs								
	Programme 15.11.								
	Nature, Forêt, Chasse-pêche								
	Titre 1. - Dépenses courantes								
RC	01	01	00	0	0	0	0	0	0
	Fonds budgétaire : Fonds budgétaire en faveur de la gestion piscicole et halieutique en Wallonie			1 252	1 252	0	0	1 252	1 252
	Solde au 1 ^{er} janvier			1 252	1 252	0	0	1 252	1 252
	Recettes de l'année en cours			1 252	1 252	0	0	1 252	1 252
	Disponibles pour l'année			1 252	1 252	0	0	1 252	1 252
	Dépenses à charge du Fonds			0	0	0	0	0	0
	Solde du fonds budgétaire au 31 décembre			0	0	0	0	0	0
RC	01	06	00	0	0	0	0	0	0
	(Nouveau) Fonds budgétaire : Fonds budgétaire de protection de la biodiversité			0	0	0	0	0	0
	Solde au 1 ^{er} janvier			0	0	0	0	0	0
	Recettes de l'année en cours			0	0	0	0	0	0
	Disponibles pour l'année			0	0	0	0	0	0
	Dépenses à charge du Fonds			0	0	0	0	0	0
	Solde du fonds budgétaire au 31 décembre			50	50	0	0	50	50
RC	12	01	11	2 374	1 174	0	0	2 374	1 174
	Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions dans le cadre du Life intérêt			2 374	1 174	0	0	2 374	1 174
RC	12	02	00	+1 200	600	0	0	575	600
	Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions dans le cadre du Life intérêt			+1 200	600	0	0	575	600
	Solde au 1 ^{er} janvier			+100	-75	0	0	0	0
	Recettes de l'année en cours			700	700	0	0	700	700
	Disponibles pour l'année			700	700	0	0	700	700
	Dépenses à charge du Fonds			90	90	0	0	90	90
	Solde du fonds budgétaire au 31 décembre			214	214	0	0	214	214
RC	12	05	30	1 056	1 056	0	0	1 056	1 056
	Etudes et conventions d'étude, frais de réunions, information, éducation dans le cadre de Natura 2000			1 056	1 056	0	0	1 056	1 056
RC	12	07	11	+128	+16	0	0	1 056	1 056
	Entretien et amélioration des sites Natura 2000 dans les réserves naturelles et les forêts domaniales			+128	+16	0	0	1 056	1 056
RC	12	08	30	0	+112	0	0	0	0
	Avances de fonds aux comptables extraordinaires des services extérieurs de la DNF			0	+112	0	0	0	0
RC	12	09	00	200	200	0	0	200	200
	Dont arrêté(s) de transfert			200	200	0	0	200	200
	Dont arrêté(s) de réaffectation			1 137	1 137	0	0	1 137	1 137
RC	12	10	00	-55	-55	0	0	0	0
	Avances de fonds aux comptables extraordinaires dans le cadre du fonctionnement du Conduit forister et du Service de la Pêche			-55	-55	0	0	0	0
RC	33	01	00	0	0	0	0	0	0
	Subvention au secteur autre que public en matière de ressources forestières, de conservation de la nature, ainsi qu'en matière de chasse, de pêche et de pisciculture			0	0	0	0	0	0
	Dont arrêté(s) de transfert			0	0	0	0	0	0

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2018

(En milliers EUR)

Mi- nistre ordon- nateur	A.B.			L I B E L L E S	Crédits initiaux			Ajustements		Crédits ajustés	
					Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
	1-2 sec	3-4 n° ord.	sec								
i = programme d'investissement / ni = crédits de liquidation non limitatifs											
RC	33	03	00	11	Subventions au secteur autre que public pour des mesures d'intérêt collectif en matière piscicole et halieutique (Fonds européen de la Pêche)	0	0	0	0	0	0
RC	33	04	00	11	Subventions aux Centres de Révalidation des Espèces Animales Vivant à l'Etat Sauvage	88	88	0	0	88	88
RC	33	05	00	11	Subventions au secteur autre que public pour la recherche et la vulgarisation en matière de gestion durable (accords cadres 2014-2019)	740	808	0	0	740	808
RC	33	07	00	11	Subvention au secteur privé pour activités de formation	345	363	0	0	345	363
RC	33	08	00	11	Dont arrêté(s) de transfert	-55	-55	0	0	0	85
					Subvention en matière de dynamisation de la gestion forestière	0	85	0	0	0	0
RC	33	10	00	11	Dont arrêté(s) de transfert	0	+85	0	0	0	383
					Subventions et indemnités (y compris les compensations) au secteur autre que public dans le cadre de la gestion des sites Natura 2000	375	383	0	0	375	383
RC	33	11	00	11	Subventions et indemnités au secteur autre que public	519	394	0	0	519	394
RC	33	12	00	11	Dont arrêté(s) de transfert	+132	0	0	0	0	0
					Subventions pluriannuelles au secteur autre que public - Cofinancement européen - Life	0	0	0	0	0	0
RC	34	01	41	11	Indemnisation de dégâts des espèces protégées	100	200	0	0	100	200
RC	34	04	00	11	Dont arrêté(s) de transfert	-100	0	0	0	0	5
					Subventions et indemnités aux particuliers dans le cadre d'entretien de haies, d'arbres d'alignement et de vergers	0	5	0	0	0	0
RC	41	01	40	11	Donation au Conseil économique et social de la Région wallonne en vue d'assurer le secrétariat des Commissions de conservation des sites Natura 2000 et des Conseils supérieurs wallons de la pêche et de la chasse	0	110	0	0	0	110
RC	43	01	00	11	Dont arrêté(s) de transfert	0	+10	0	0	0	475
					Subventions au secteur public en matière de ressources forestières, de conservation de la nature, ainsi qu'en matière de chasse, de pêche et de pisciculture	500	475	0	0	500	475
RC	43	02	00	11	Dont arrêté(s) de transfert	+100	+75	0	0	540	547
					Subventions pour l'Office Economique wallon du Bois	540	547	0	0	540	547
RC	43	03	22	11	Subventions au secteur public pour des mesures d'intérêt collectif en matière piscicole et halieutique (Fonds européen de la Pêche)	0	0	0	0	0	0
RC	43	04	22	11	Subventions et indemnités (y compris les compensations) aux pouvoirs publics subordonnés dans le cadre de la gestion des sites Natura 2000	1 309	1 309	0	0	1 309	1 309
RC	43	06	22	11	Subventions de fonctionnement des commissions de gestion des parcs naturels	2 272	2 267	0	0	2 272	2 267
RC	43	07	22	11	Dont arrêté(s) de transfert	+116	+111	0	0	6	6
					Subventions de fonctionnement des commissions de gestion des parcs naturels	6	-39	0	0	6	6
RC	43	08	22	11	Subventions en matière de dynamisation de la gestion forestière	+6	-39	0	0	0	0
RC	44	01	00	11	Subventions au secteur public en faveur de la recherche et de la vulgarisation en matière de gestion durable (accord cadre 2015-2019)	560	560	0	0	560	560
RC	45	01	00	11	Contribution de la Région wallonne à la Fondation Forêt de Soignes	15	15	0	0	15	15
RC	45	02	40	11	Contribution au fonctionnement du Secrétariat national des espèces exotiques invasives	65	65	0	0	65	65
Total pour le Titre I.					15 082	14 153	—	—	15 082	14 153	
Titre II - Dépenses de capital											

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2018

(En milliers EUR)

Mi- nistre ordon- nateur	A.B.			L I B E L L E S	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés		
	1-2 sec ord.	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
1 = programme d'investissement / n1 = crédits de liquidation non limitatifs											
RC	01	02	00	11	Fonds budgétaire : Fonds pour la gestion des forêts de l'ancienne «Grucie d'Arion» (article 7 de la loi domaniale du 26 juillet 1952)						
					Solde au 1er janvier						
					Recettes de l'année en cours						
					Disponibles pour l'année						
					Dépenses à charge du Fonds						
					Solde du fonds budgétaire au 31 décembre						
RC	01	03	00	11	Fonds budgétaire : Fonds pour la gestion de la forêt d'Herbeumont (article 1er, 16, de la loi domaniale du 1er juillet 1983)						
					Solde au 1er janvier						
					Recettes de l'année en cours						
					Disponibles pour l'année						
					Dépenses à charge du Fonds						
					Solde du fonds budgétaire au 31 décembre						
RC	01	04	00	11	Acquisitions, travaux de restauration et d'entretien dans les sites Natura 2000, dans les sites candidats au réseau Natura 2000 ainsi que dans la structure écologique principale - PDR						
					636						
					0						
RC	01	05	00	11	Fonds budgétaire : Fonds pour la gestion de la forêt de Saint-Michel-Freyr						
					0						
					0						
					165						
					165						
					165						
					0						
RC	52	01	10	11	Subventions au secteur autre que public en vue de l'aménagement des réserves naturelles, des forêts, du développement de la pêche et de la pisciculture, ainsi qu'en matière de chasse						
					30						
					26						
					0						
RC	52	03	10	11	Subventions au secteur autre que public - Co-financement européen - Life - en matière de protection de la nature						
					120						
RC	52	05	00	11	Subventions au secteur autre que public en faveur de l'exécution de travaux de gestions et d'acquisition des sites Natura 2000 - Co-financement européen - PDR						
					0						
					0						
RC	53	01	10	11	Subventions aux particuliers en matière de ressources forestières, de nature et d'aménagement paysagère (plantation haies,...)						
					304						
					-156						
RC	63	01	21	11	Subventions aux pouvoirs publics subordonnés en faveur de l'exécution de travaux et d'aménagements forestiers et de protection de la nature, en faveur du développement de la pisciculture, en matière d'aménagement paysagère						
					10						
					10						
RC	63	05	21	11	Subventions aux pouvoirs organisateurs de parc naturel en faveur de l'établissement de la maison du parc et subventions au secteur public pour la mise en œuvre du volet conservation de la nature du plan de gestion des parcs naturels						
					335						
					292						
					-15						
					-58						

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2018

(En milliers EUR)

M- nistr ordon- nature	A.B.			L I B E L L E S	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
i = programme d'investissement / n° = crédits de liquidation non limités											
RC	70	01	10	Travaux d'aménagement dans les forêts domaniales, les réserves naturelles, dans les chasses de la couronne, ainsi qu'en matière de pisciculture, de frayères et d'aménagement couronné		985	985	0	-200	985	785
RC	70	02	10	Travaux d'aménagement dans les forêts, réserves domaniales		151	171	0	0	151	171
RC	70	03	10	Dont arrêté(s) de transfert		+23	+23	0	0	0	0
				Travaux d'aménagement dans les sites Natura 2000 domaniaux		50	64	0	0	50	64
RC	70	04	00	Dont arrêté(s) de transfert		-50	-50	0	0	0	0
				Avances de fonds aux comptables extraordinaires des services extérieurs de la DNF relatives aux travaux d'aménagement dans les forêts domaniales, les réserves naturelles, dans les chasses de la couronne, ainsi qu'en matière de pisciculture, de frayères et d'aménagements couronnés		338	338	0	0	338	338
RC	70	05	00	Dont arrêté(s) de transfert		-50	-50	0	0	0	0
RC	71	01	10	Dont arrêté(s) de transfert		300	400	0	0	300	400
				Acquisition par la Région de forêts, de réserves naturelles et de frayères		+100	+100	0	0	0	0
RC	71	03	10	Dont arrêté(s) de transfert		0	300	0	0	0	300
RC	71	04	12	Acquisition de la Région de sites Natura 2000		0	50	0	0	0	50
RC	74	01	22	Achat de biens meubles durables dans le cadre du Life intégré		50	50	0	0	50	50
RC	74	06	00	Achat de biens meubles durables spécifiques aux ressources forestières, aux réserves naturelles domaniales, à la chasse, pêche, aux chasses de la couronne		485	485	0	0	485	485
				Dont arrêté(s) de transfert		+25	+25	0	0	0	0
Totaux pour le Titre II.						4 212	4 885	—	-200	4 212	4 685
Totaux pour le programme 15.11.						19 294	19 038	—	-200	19 294	18 838
Dont programme d'investissement						300	400	—	—	300	400
Dont fonds budgétaires						1 670	1 670	—	—	1 670	1 670
Solde des fonds budgétaires au 31 décembre						3 599	3 621	-75	-80	3 524	3 541
Programme 15.12.											
Espace rural et naturel											
Titre I. - Dépenses courantes											
RC	01	01	00	Dépenses de toute nature relatives à la représentation à la Grande Région		100	100	0	0	100	100
RC	01	03	00	Dépenses relatives à la création d'espaces de co-working et de bureaux partagés en zone rurale		0	511	0	0	0	511
RC	12	02	00	Achat de biens et services non durables spécifiques au programme, en ce compris études, documentation, relations publiques, participations à des séminaires et colloques, frais de réunion, assurances professionnelles, etc.		684	652	0	0	684	652
Dont arrêté(s) de réaffectation						+10	0	0	0	0	0

71/143

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2018

(En milliers EUR)

Mi- nistre ordon- nateur	A.B.			L I B E L L E S	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
i = programme d'investissement / ni = crédits de liquidation non limitatifs											
RC	12	03	30	Etudes et contrats de service pluriannuels spécifiques au programme	+90	+60					
				Dont arrêté(s) de transfert	1 647	2 457	0	0	1 647	2 457	
RC	12	05	30	Dont arrêté(s) de réaffectation	+145	-110					
				Dont arrêté(s) de transfert	-469	0					
				Travaux d'entretien des cours d'eau non navigables et des ouvrages de régularisation du régime des eaux de première catégorie ainsi que l'entretien des espaces verts publics domaniaux	3 273	3 373	-19	-459	3 254	2 914	
				Dont arrêté(s) de réaffectation	-100	0					
RC	12	08	00	Avances de fonds aux comptables extraordinaires dans le cadre de l'entretien des espaces verts publics domaniaux	178	178	0	0	178	178	
RC	12	09	11	Gestion des espèces exotiques envahissantes	0	0	0	0	0	0	
RC	14	04	10	Travaux d'entretien des cours d'eau non navigables et des ouvrages de régularisation du régime des eaux de première catégorie dans le cadre de la lutte contre les espèces invasives	79	131	0	0	79	131	
RC	31	02	00	Dont arrêté(s) de réaffectation	+33	+85					
				Subventions en matière de développement durable de l'espace rural	75	54	0	0	75	54	
				Dont arrêté(s) de transfert	+75	+30					

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2018

(En milliers EUR)

M- nistr ordon- nature	A.B.			L I B E L L E S	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés	
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
i = programme d'investissement / n° = crédits de liquidation non limitatifs										
RC	33 01 00			12 Subvention au secteur public en matière de développement rural, d'espaces verts et de cours d'eau en ce compris la plaine alluviale	1 118	664	0	0	1 118	664
				Dont arrêté(s) de transfert	+15	0				
				Dont arrêté(s) de réallocation	+439	0				
RC	33 04 00			12 Subvention à la Fondation Rurale de Wallonie	3 630	3 630	0	0	3 630	3 630
RC	33 06 00			12 Subventions au secteur public pour des études destinées à l'amélioration des habitats aquatiques (Fonds européen de la Pêche)	0	0	0	0	0	0
RC	33 07 00			12 Subvention au secteur public pour des projets pilotes en vue d'améliorer le cadre de vie en milieu rural	0	0	0	0	0	0
RC	33 09 00			12 Subventions au GREOA pour ses actions en matière de développement rural	228	130	0	0	228	130
RC	33 10 00			12 Subventions à la WFG pour ses actions en matière de développement rural	75	75	0	0	75	75
RC	41 01 00			12 Subventions au secteur public pour l'étude de l'espace rural par la cartographie de l'occupation des sols et par la réaffectation spatiale des frays de surface	125	152	0	0	125	152
				Dont arrêté(s) de réallocation	-125	0				
RC	41 02 00			12 Subvention à Gembloux ABT Ulg pour l'étude de l'espace rural par la révision de la carte numérique des sols de Wallonie	130	252	-130	0	0	252
RC	41 03 00			12 Subventions au secteur public en matière de développement durable de l'espace rural	130	65	0	0	130	65
				Dont arrêté(s) de réallocation	+130	+65				
RC	41 04 00			12 Subvention à la cellule d'analyse et de prospective en matière de ruralité (CAPRU)	114	114	0	0	114	114
RC	41 05 00			12 Subvention à Gembloux ABT ULG pour la gestion intégrée sol-érosion-ruissement (PROJET GISER)	155	140	-155	0	0	140
				Dont arrêté(s) de réallocation	0	-15				
RC	41 06 12			12 Subvention à l'UCL pour la gestion intégrée sol-érosion-ruissement (Projet GISER)	155	140	-155	0	0	140
				Dont arrêté(s) de réallocation	0	-15				
RC	43 01 00			12 Subventions au secteur public en matière de développement rural, d'espaces verts et de cours d'eau en ce compris la plaine alluviale	260	323	0	0	260	323
				Dont arrêté(s) de réallocation	-74	-95				
RC	43 02 00			12 Subventions au secteur public pour des études destinées à l'amélioration des habitats aquatiques (Fonds européen de la Pêche)	0	46	0	0	0	46
RC	43 03 30			12 Subventions au secteur public pour des projets pilotes en vue d'améliorer le cadre de vie en milieu rural	0	60	0	0	0	60
				Dont arrêté(s) de réallocation	-60	0				
RC	43 04 00			12 Subventions aux communes et aux provinces dans le cadre de la lutte contre les espèces invasives	0	0	0	0	0	0
				Dont arrêté(s) de réallocation	-10	-10				

(En milliers EUR)

741143

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2018

(En milliers EUR)

Mi- nistre ordon- nateur	A.B. 1-2 sec	a° ord.	3-4 sec	L I B E L L E S	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés	
					Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
RC	71	02	10	12 Acquisitions de terrains par la Région	873	648	0	0	873	648
				Dont arrêté(s) de réaffectation	+600	+500				
				Dont arrêté(s) de transfert	+125	0				
RC	73	01	21	12 Travaux et études en matière de cours d'eau non navigables et de waterings, y compris la réhabilitation des sites dégradés situés dans le lit majeur des cours d'eau non navigables de première catégorie	1 493	1 718	0	0	1 493	1 718
				Dont arrêté(s) de réaffectation	-725	-500				
RC	73	02	00	12 Intervention dans les dépenses techniques relatives à l'application de la législation sur l'aménagement foncier de biens ruraux - part subsidiable	0	486	0	0	0	486
RC	73	03	21	12 Travaux et études en matière de cours d'eau et de waterings pour l'amélioration des habitats aquatiques	90	174	0	0	90	174
				Dont arrêté(s) de réaffectation	0	+78				
RC	74	06	00	12 Achat de biens meubles durables spécifiques au programme	260	486	0	0	260	486
				Dont arrêté(s) de réaffectation	+19	+110				
RC	74	08	00	12 Achat de biens meubles durables spécifiques au programme	45	45	0	0	45	45
RC	85	02	34	12 (Modifié) Intervention dans les dépenses techniques relatives à l'application de la législation sur l'aménagement foncier de biens ruraux - part non subsidiable avances remboursables	1 565	1 565	- 740	- 740	825	825
				Totaux pour le Titre II	26 004	25 335	—	—	26 004	25 335
				Totaux pour le programme 15.12	39 466	40 033	-439	-439	39 007	39 574
				Dont programme d'investissement	17 964	19 045	—	—	17 964	19 045
				Dont fonds budgétaires	757	757	740	740	1 497	1 497
				Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	4 171	4 466	385	105	4 556	4 571

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2018

(En milliers EUR)

Mi- nistre ordon- nateur	A.B. n° 1-2 sec ordl. sec	L I B E L L E S	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés	
			Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
		<i>i = programme d'investissement / n1 = crédits de liquidation non limitatifs</i>						
		Programme 15.13.						
		Prévention et Protection : Air, Eau, Sol						
		<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>						
		(Modifié) Achats de biens et services non durables spécifiques au programme du DEE, en ce compris analyses, études, documentation, relations publiques, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions et indemnités diverses découlant de l'engagement de la responsabilité de la Région	984	1 252	3 126	3 126	4 110	4 378
CD	12 01 00	Achats de biens et services non durables spécifiques au programme du DPA, en ce compris analyses, études, documentation, relations publiques, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions	46	46	0	0	46	46
CD	12 02 00	Etudes et contrats de service pluriannuels spécifiques au programme du DEE	1 519	1 551	0	0	1 519	1 551
CD	12 03 30	Etudes et contrats de service pluriannuels spécifiques au programme du DPA	79	79	0	0	79	79
CD	12 05 30	Etudes et contrats de service pluriannuels spécifiques au programme du DEE	0	0	0	0	0	0
RC	12 06 11	Donation au CESW pour frais administratifs et de personnel du Comité de Contrôle de l'Eau, du Comité d'experts pour l'agrément des systèmes d'épuration individuelles et de la Commission des eaux de surface	359	359	0	0	359	359
CD	12 10 11	Donation à la SPAQUE	5 889	5 889	0	0	5 889	5 889
CD	31 03 22	(Nouveau) Subventions au secteur autre que public en matière de protection contre le bruit	0	0	0	0	0	0
CD	33 01 00	Subventions contrats de rivière	1 936	1 926	0	0	1 936	1 926
RC	33 02 00	Subventions et indemnités spécifiques en matière de gestion de l'espace rural	767	609	0	0	767	609
RC	33 03 00	Dont arrêtés(s) de transfert	-15	-173	0	0	0	40
RC	33 04 00	Aides pour la mesure 10 du programme agri-environnement	0	40	0	0	0	40
RC	33 05 00	Subventions à l'encadrement des méthodes agro-environnementales en application de la convention-cadre	1 660	1 645	0	0	1 660	1 645
RC	33 06 00	Dont arrêtés(s) de transfert	+155	+140	0	0	300	300
WB	35 02 40	Subvention à l'ASBL Agra-Ost pour ses actions en matière agro-environnementale et la valorisation des matières organiques	190	190	0	0	190	190
CD	40 01 00	Intervention dans le fonctionnement des commissions Escart et Meuse ainsi que dans le Comité de coordination du district hydrographique du Rhin	6 274	6 274	0	0	6 274	6 274
CR	40 03 00	Donation de fonctionnement à l'Agence wallonne de l'Air et du Climat en matière d'Air	2 325	2 325	0	0	2 325	2 325
CR	41 01 00	Donation de fonctionnement à l'AWAC - climat	7 000	7 000	0	0	7 000	7 000
RC	45 01 23	Donation à l'AWAC pour participation au financement international des politiques climatiques - Cop21	165	165	0	0	165	165
		Subventions et indemnités au secteur public en matière de gestion de l'espace rural	29 493	29 650	3 126	3 126	32 619	32 776
		<i>Totaux pour le Titre I.</i>						
		<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>						
CR	01 02 00	Fonds budgétaire : Fonds wallon "Kyoto" en matière de qualité de l'air et de changements climatiques						

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2018

(En milliers EUR)

Mi- nistre ordon- nateur	A.B. 1-2 n° sec ord. sec	L I B E L L E S	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés	
			Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
		<i>i = programme d'investissement / n° = crédits de liquidation non limitatifs</i>						
		Solde au 1er janvier	118 370	118 370	34 480	34 480	152 850	152 850
		Recettes de l'année en cours	37 645	37 645	21 638	21 638	59 283	59 283
		Disponibles pour l'année	156 015	156 015	56 118	56 118	212 133	212 133
		Dépenses à charge du Fonds	37 645	37 645	21 638	21 638	59 283	59 283
		Solde du fonds budgétaire au 31 décembre	118 370	118 370	34 480	34 480	152 850	152 850
CD	i 01 03 00	Fonds budgétaire : Fonds pour la protection de l'environnement						
		Solde au 1er janvier	125 404	166 963	-15 034	-15 034	110 370	149 401
		Recettes de l'année en cours	65 756	65 756	-2 000	-2 000	63 756	63 756
		Disponibles pour l'année	191 160	232 719	-19 562	-19 562	174 126	213 157
		Dépenses à charge du Fonds	31 756	36 756	-1 000	-1 000	30 756	35 756
		Solde du fonds budgétaire au 31 décembre	159 404	195 963	-16 034	-16 034	143 370	177 401
CD	i 01 04 00	Fonds budgétaire : Fonds de solidarité internationale pour l'eau						
		Solde au 1er janvier	509	620	111	111	620	620
		Recettes de l'année en cours	500	500	0	0	500	500
		Disponibles pour l'année	1 009	1 120	111	111	1 120	1 120
		Dépenses à charge du Fonds	500	500	0	0	500	500
		Solde du fonds budgétaire au 31 décembre	509	620	111	111	620	620
RC	51 01 00	Subventions et indemnités spécifiques en matière de gestion de l'espace rural	6	39	0	0	6	39
		Dont arrêté(s) de transfert	0	+33				
CD	63 01 00	Subventions aux pouvoirs locaux pour la protection de l'environnement	8	8	0	0	8	8
CD	73 01 41	Dépenses d'investissement en rapport avec l'exploitation des ressources naturelles	0	0	0	0	0	0
CD	74 06 00	Achat de biens meubles durables spécifiques au programme du DEE	65	65	0	0	65	65
CD	74 08 00	Achat de biens meubles durables spécifiques au DPA	5	5	0	0	5	5
CD	81 04 41	Intervention financière dans le capital de la SPGE	0	0	0	0	0	0
		Totaux pour le Titre II	69 985	75 018	20 638	20 638	90 623	95 655
		Totaux pour le programme 15.13.	99 478	104 668	23 764	23 764	123 242	128 432
		Dont programme d'investissement	32 256	37 256	-1 000	-1 000	31 256	36 256
		Dont fonds budgétaires	69 901	74 901	20 638	20 638	90 539	95 539
		Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	278 283	314 953	18 557	15 918	296 840	330 871

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2018

(En milliers EUR)

Mi- nistre ordon- nateur	A.B.		L I B E L L E S	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés	
	1-2 sec	n° ord. sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
i = programme d'investissement / n1 = crédits de liquidation non limitatifs									
			Programme 15.14. Police et contrôle						
			Titre I - Dépenses courantes						
RC	12 01 00	14	Etudes, relations publiques, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions, frais de fonctionnement de l'UAB, de la Direction des Contrôles	90	90	0	0	90	90
			Dont arrêté(s) de réallocation	-100	-100				
CD	12 02 00	14	Achat de biens et services non durables spécifiques au programme, analyses, relations publiques, documentation, participation à des séminaires, frais de réunions, y compris frais de fonctionnement des services SOS pollutions	794	799	0	-100	794	699
			Dont arrêté(s) de réallocation	-50	-50				
CD	43 01 22	14	Subventions aux pouvoirs publics subordonnés pour les agents constatateurs	143	143	0	0	143	143
			Totaux pour le Titre I	1 027	1 032	0	-100	1 027	932
			Titre II - Dépenses de capital						
RC	74 01 00	14	Achat de biens meubles durables spécifiques au programme de l'UAB, de la Direction des Contrôles	243	243	0	0	243	243
			Dont arrêté(s) de réallocation	+100	+100				
CD	74 06 00	14	Achat de biens meubles durables spécifiques au programme (Environnement)	198	198	0	0	198	198
			Dont arrêté(s) de réallocation	+50	+50				
			Totaux pour le Titre II	441	441	0	0	441	441
			Totaux pour le programme 15.14. Dont programme d'investissement Dont fonds budgétaires Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	1 468	1 473	---	-100	1 468	1 373
				---	---	---	---	---	---
				---	---	---	---	---	---
				---	---	---	---	---	---

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2018

(En milliers EUR)

Mi- nistr ordon- nateur	A.B.			L I B E L L E S	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés	
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
i = programme d'investissement / n1 = crédits de liquidation non limitatifs										
Programme 15.15.										
Politique des déchets-ressources										
Titre I. - Dépenses courantes										
CD	12	01	11	15 Etudes, fourniture de biens, de services et prestations intellectuelles y compris les études et actions de sensibilisation en matière de gestion des déchets	1 438	1 256	0	0	1 438	1 256
				Dont arrêté(s) de réaffectation	-110	-244				
				Dont arrêté(s) de transfert	-38	0				
CD	12	02	11	15 Etudes, fourniture de biens, services et prestations intellectuelles, ainsi que relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions dans le cadre de la gestion des déchets	725	725	0	0	725	725
CD	12	03	11	15 Frais de fonctionnement du secrétariat permanent de la Commission interrégionale de l'emballage	383	383	0	0	383	383
				Dont arrêté(s) de réaffectation	+90	+90				
CD	12	04	11	15 Valorisation des déchets ménagers et non ménagers.	7 815	7 815	0	0	7 815	7 815
CD	12	05	11	15 Fourniture de biens et services liés à la gestion informatique des informations concernant le transfert et l'élimination de déchets	381	481	-200	-200	181	281
				Dont arrêté(s) de réaffectation	-90	-90				
CD	12	06	11	15 Frais de contentieux relatifs à la taxation et à la perception de la taxe sur les déchets ménagers	10	10	0	0	10	10
CD	33	01	00	15 Mesures de soutien au secteur autre que public en matière de valorisation des déchets ménagers et non ménagers	1 000	950	0	0	1 000	950
CD	33	02	00	15 Subventions pour la réalisation des études indicatives en matière de stations-services	0	0	0	0	0	0
CD	33	03	00	15 Subventions au secteur autre que public en faveur de la prévention des déchets	100	128	0	0	100	128
				Dont arrêté(s) de réaffectation	+100	+128				
CD	33	04	00	15 Mesures de soutien au secteur privé en matière de gestion des sols	10	10	0	0	10	10
				Dont arrêté(s) de réaffectation	+10	+10				
CD	43	01	22	15 Mesures de soutien aux pouvoirs locaux en matière de valorisation des déchets ménagers	6 000	6 000	0	0	6 000	6 000
CD	43	03	52	15 Subvention aux CPAS en matière de gestion des déchets-ressources	0	8	0	0	0	8
				Dont arrêté(s) de réaffectation	0	+8				
CD	43	04	53	15 Subvention aux intercommunales en matière de gestion des déchets-ressources	0	78	0	0	0	78
				Dont arrêté(s) de réaffectation	0	+78				
CD	45	01	24	15 Subvention aux universités en matière de gestion des déchets-ressources	0	20	0	0	0	20
				Dont arrêté(s) de réaffectation	0	+20				
Totaux pour le Titre I.					17 862	17 864	-200	-200	17 662	17 664

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2018

(En milliers EUR)

Mi- niste ordon- nateur	A.B.			L I B E L L E S	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés	
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
	<i>i = programme d'investissement / n° = crédits de liquidation non limitatifs</i>									
				<i>Titre II - Dépenses de capital</i>						
CD	01	01	00	15	Fonds budgétaire : Fonds pour la gestion des déchets					
					Soide au 1er janvier					
					Recettes de l'année en cours					
					Disponible pour l'année					
					Dépenses à charge du Fonds					
					Soide du fonds budgétaire au 31 décembre					
CD	74	01	22	15	Achat de machines, mobilier, matériel, y compris moyens de transport, pour la gestion	61 595	-3 614	-2 516	53 733	59 079
					informatisée des déchets	36 910	373	373	37 283	37 283
CD	81	01	42	15	Apports de capitaux et avances récupérables en matière de valorisation des déchets	98 505	-3 241	-2 143	91 016	96 362
					ménagers et non ménagers	28 327	-297	-297	28 030	28 030
CD	81	02	42	15	(Nouveau) Prise de participation, octroi de prêts ou d'avances récupérables en matière de	70 178	-2 944	-1 846	62 986	68 332
					recyclage des déchets plastiques dans le cadre du Plan Wallon d'investissements	1 150	0	0	1 150	1 150
						0	0	0	0	0
						0	0	0	0	0
					Totaux pour le Titre II	29 477	-297	-297	29 180	29 180
					Totaux pour le programme 15.15.	47 339	-497	-497	46 842	46 844
					Dont programme d'investissement	—	—	—	—	—
					Dont fonds budgétaires	28 327	-297	-297	28 030	28 030
					Soide des fonds budgétaires au 31 décembre	65 930	-2 944	-1 846	62 986	68 332
					Totaux pour la division organique 15.	511 549	35 538	35 276	538 962	546 825
					Dont crédits de liquidation non limitatifs	—	—	—	—	1
					Dont programme d'investissement	50 520	-1 000	-1 000	49 520	55 701
					Dont fonds budgétaires	101 655	21 086	21 086	122 741	127 741
					Soide des fonds budgétaires au 31 décembre	354 548	16 581	14 755	371 129	411 076

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2018

(En milliers EUR)

Mi- nistre ordon- nateur	A.B.			L I B E L L E S	Crédits initiaux			Ajustements		Crédits ajustés	
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
l = programme d'investissement / n1 = crédits de liquidation non limitatifs											
					Division organique 16.						
					Aménagement du territoire, logement, patrimoine et énergie						
					Programme 16.01.						
					Fonctionnel						
					Titre I. - Dépenses courantes						
AG	11	03	00	01	Rémunérations et allocations du personnel	35 284 -12 414	35 284 -12 414	1 018	1 018	36 302	36 302
AG	11	04	00	01	Dont arrêté(s) de réallocation Rémunérations et allocations du personnel du Grognon	1 308	1 308	6	6	1 314	1 314
AG	11	05	00	01	Rémunérations et allocations du personnel de l'AWAP	17 000 +12 414	17 000 +12 414	86	86	17 086	17 086
AG	12	01	00	01	Dont arrêté(s) de réallocation Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions	12	12	0	0	12	12
CR	12	02	00	01	Prestations de services réalisés dans le cadre de projets informatiques spécifiques du Département de l'Énergie	76	95	0	0	76	95
CD	12	04	02	01	Prestations de service réalisées dans le cadre de projets informatiques spécifiques à moins d'un an (Aménagement du territoire)	0	0	0	0	0	0
CD	12	05	02	01	Prestations de service réalisées dans le cadre de projets informatiques spécifiques à plus d'un an (Aménagement du territoire)	0	0	0	0	0	0
DB	12	11	00	01	Prestations de services réalisés dans le cadre de projets informatiques spécifiques du Département du Logement	381	381	0	0	381	381
CR	12	13	00	01	Entretien, réparation, carburant et assurances des véhicules de la DGO4	53	53	0	0	53	53
					Totaux pour le Titre I.	54 114	54 133	1 110	1 110	55 224	55 243
					Titre II. - Dépenses de capital						
CR	74	01	00	01	Achat de biens meubles durables	10	10	0	0	10	10
DB	74	02	00	01	Acquisition de matériel et logiciels informatiques et maintenances associées dans le cadre de la réalisation de projets informatiques spécifiques	0	0	0	0	0	0
CR	74	03	00	01	Achat de biens meubles durables - Véhicules de la DGO4	110	110	0	0	110	110
					Totaux pour le Titre II.	120	120	0	0	120	120
					Totaux pour le programme 16.01.	54 234	54 253	1 110	1 110	55 344	55 363
					Dont crédits de liquidation non limitatifs	—	—	—	—	—	—
					Dont programme d'investissement	—	—	—	—	—	—
					Dont fonds budgétaires	—	—	—	—	—	—
					Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	—	—	—	—	—	—
					Programme 16.02.						

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2018

(En milliers EUR)

Mi- nistre ordon- nateur	A.B.			L I B E L L E S	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés	
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
	i = programme d'investissement / n1 = crédits de liquidation non limitatifs									
				Aménagement du territoire et urbanisme.						
				<i>Titre I - Dépenses courantes</i>						
CD	01	01 01	02	Dépenses relatives au personnel de la Cellule de Développement territorial	852	852	4	4	856	856
CD	12	01 00	02	Dépenses de toute nature relatives au fonctionnement et à l'activité de la CDT	5	10	0	0	5	10
CD	12	02 00	02	Relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de formation, frais de fonctionnement et frais de réunions	819	808	0	-200	819	608
CD	12	03 30	02	Etudes	159	134	0	0	159	134
CD	12	04 30	02	(Modifié) Opérationnalisation, suivi et évaluation du schéma de développement du territoire, révision des plans de secteur (études préalables, contextes ou complémentaires, réalisations, actions de sensibilisation et information)	815	815	368	368	1 183	1 183
CD	12	05 30	02	Etudes dans le cadre de la coopération européenne et des programmes opérationnels européens	0	0	0	0	0	0
CD	12	06 11	02	Etudes dans le cadre de la coopération européenne et des programmes opérationnels européens nouvelle programmation 2014-2020	0	17	0	0	0	17
CD	12	07 30	02	Etudes et publications relatives au Ravel (CAW)	0	+17	0	0	0	0
CD	12	09 11	02	Achat de biens meubles non durables et prestations de service liés à des projets géomatiques et informatiques (y compris internet)	0	0	0	0	0	0
CD	12	10 11	02	Honoraires d'avocats, frais de commissions et d'experts juridiques	750	750	0	0	750	750
CD	12	11 11	02	Dotations au CESW pour les frais administratifs et de personnel de la Commission d'Avis en matière de recours, les frais de la Commission régionale d'Aménagement du Territoire et les frais de la commission d'aménagement des auteurs de projet	405	405	-263	-201	142	204
CD	12	12 11	02	Prestations de service réalisées dans le cadre de projets informatiques spécifiques. Département de l'Aménagement du Territoire et de l'Urbanisme	610	610	0	0	610	610
CD	12	14 00	02	Etudes et publications relatives au plan HP	0	0	252	252	252	252
CD	12	15 00	02	Dépenses de fonctionnement transversales - part du département aménagement	265	265	0	0	265	265
CD	12	16 11	02	Dépenses en lien avec la stratégie numérique (dématérialisation des permis d'urbanisme)	435	0	284	484	719	484
CD	30	01 00	02	Exécution de jugements et arrêts condamnant la Région au paiement d'indemnités-cautionnements	500	500	0	0	500	500
CD	33	02 00	02	Subventions aux organismes privés dans le cadre des programmes opérationnels européens	0	0	0	0	0	0
CD	33	03 00	02	Cofinancement	755	1 180	0	0	755	1 180
CD	33	05 00	02	Subventions aux organismes privés en matière d'aménagement du territoire et d'urbanisme	0	0	0	0	0	0
CD	33	06 00	02	Subventions aux organismes chargés du secrétariat et de la coordination dans le cadre des programmes opérationnels européens	390	390	0	0	390	390
CD	33	07 00	02	Subventions de fonctionnement aux partenaires pour les missions d'aménagement du territoire	0	125	0	0	0	125
CD	33	08 00	02	Subventions aux organismes privés chargés de la mise en œuvre des projets du Programme LEADER 2014-2020	0	25	0	0	0	25
CD	33	09 00	02	Subventions aux organismes privés dans le cadre des programmes européens de coopération territoriale - programmation 2014-2020	0	+25	0	0	0	25
CD	33	09 00	02	Subventions au secteur privé en matière d'aménagement du territoire, en ce compris en lien avec les "Quartiers nouveaux"	250	250	0	0	250	250

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2018

(En milliers EUR)

Mi- nistre ordon- nateur	A.B.			L I B E L L E S	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés					
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation				
Titre I - programme d'investissement / n.l. = crédits de liquidation non limitatifs														
CD	34	01	00	02	Exécution de jugements et arrêts condamnant la Région au paiement d'indemnités - dossiers antérieurs						0	0	0	0
CD	41	01	00	02	Dotation au Forem pour la mise en œuvre du programme de transition professionnelle						12	12	0	12
CD	41	02	00	02	Subventions aux organismes publics dans le cadre des programmes opérationnels européens - Cofinancement						0	20	0	0
CD	41	03	00	02	Dont arrêté(s) de transfert						0	+20	0	0
CD	41	04	60	02	Subventions aux organismes universitaires						0	0	0	0
CD	41	06	40	02	Subventions Observatoire développement territorial						121	121	0	121
CD	41	07	40	02	Subventions aux organismes publics chargés de la mise en œuvre des projets du Programme LEADER 2014-2020						0	0	0	0
CD	41	07	40	02	Subventions aux organismes publics dans le cadre des programmes européens de reconquête territoriale - programmation 2014-2020						328	140	0	328
CD	43	01	22	02	Dont arrêté(s) de transfert						+328	+140	0	0
CD	43	01	22	02	Subventions aux communes pour couvrir les dépenses relatives à la conception et la mise en œuvre des outils nécessaires à la décentralisation-participation en aménagement du territoire						651	1 023	0	651
CD	43	02	22	02	Subventions aux pouvoirs publics subordonnés et autres organismes publics en matière d'aménagement du territoire et d'urbanisme - CCATM/CAU						6 200	6 200	0	6 200
CD	43	04	22	02	Subventions aux communes pour l'élaboration de dossiers de base de révision de plan de secteur d'initiative communale et de schémas d'orientation locale (y compris les rapports sur les incidences environnementales)						705	705	0	705
CD	43	05	22	02	Subventions aux communes en matière d'aménagement du territoire, en ce compris en lien avec les "quartiers nouveaux"						1 000	1 000	0	1 000
CD	45	01	24	02	Subventions aux organismes universitaires						2 410	2 507	0	2 410
Titre II. - Dépenses de capital					18 437	18 864	645	707	19 082	19 571				
Titre II. - Dépenses de capital														
CD	52	01	10	02	Subventions de première installation aux maisons de l'urbanisme						0	0	0	0
CD	63	02	21	02	Subventions aux pouvoirs locaux dans le cadre de la politique foncière régionale						0	0	0	0
CD	63	04	21	02	Subventions aux pouvoirs locaux dans le cadre du Plan Habitat permanent						300	236	0	300
CD	71	01	00	02	Acquisition par la Région de biens immobiliers dans le cadre de la politique foncière régionale						0	0	0	0
CD	74	01	00	02	Dépenses d'investissement transversales - part du département aménagement						5	5	0	5
CD	74	06	00	02	Achat de biens meubles durables spécifiques au programme						100	100	0	100
CD	74	07	00	02	Achat de matériel informatique spécifique						52	52	0	52
CD	74	08	00	02	Achat de biens meubles durables pour les commissions établies en matière d'aménagement du territoire						0	0	0	0
CD	74	09	00	02	Achat de biens meubles durables spécifiques à la CDT						0	0	0	0
CD	85	01	32	02	Remise en état des lieux et exécution d'ouvrages ou de travaux d'aménagement en application de l'article D.VII.14 du CoDT - Travaux exécutés pour compte de tiers - avances remboursables						90	40	0	90
CD	85	02	00	02	Acquisition par les pouvoirs locaux de parcelles dans le cadre du plan Habitat permanent et de la mise en œuvre des ZAC - Avances récupérables						0	0	0	0

(En milliers EUR)

84/143

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2018

(En milliers EUR)

Mi- nistre ordon- nateur	A.B.			L I B E L L E S	Crédits initiaux			Ajustements		Crédits ajustés	
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
i = programme d'investissement / ni = crédits de liquidation non limitatifs											
DB	43	05	00	03	Subventions aux communes permettant la prise en charge d'un conseiller en rénovation urbaine affecté aux missions d'assistance nécessaires à la commune pour la reconnaissance et la section d'urbanisme de rénovation urbaine.	925	646	0	0	925	646
DB	43	06	22	03	Subventions et indemnités (personnel et fonctionnement) aux 5 grandes villes wallonnes en matière de « Politique des Grandes Villes » (contrat ville durable) (Mons, Charleroi, La Louvière, Liège, Seneffe)	7 964	7 964	0	0	7 964	7 964
DB	43	07	22	03	Subventions et indemnités à 7 grandes villes wallonnes en matière de "Politique des Grandes Villes"	5 000	5 000	0	0	5 000	5 000
Totaux pour le Titre I.						16 798	17 672	87	112	16 885	17 784
Titre II. - Dépenses de capital											
CD	01	01	00	03	Fonds budgétaire: Fonds des sites à réaménager et des sites de réhabilitation paysagère et environnementale	4 978	4 978	- 1 019	- 1 019	3 959	3 959
					Solde au 1er janvier	258	258	3 469	3 469	3 727	3 727
					Recettes de l'année en cours	5 236	5 236	2 450	2 450	7 686	7 686
					Disponibles pour l'année	258	258	56	56	314	314
					Dépenses à charge du Fonds	4 978	4 978	2 394	2 394	7 372	7 372
CD	01	02	00	03	Solde du fonds budgétaire au 31 décembre	0	0	0	0	0	0
					Provision pour couverture des charges annuelles découlant du financement alternatif du réaménagement des sites à réaménager	2 000	2 000	0	0	2 000	2 000
CD	01	03	00	03	Intervention régionale en faveur de la Sovafinal pour couverture des charges annuelles découlant du financement alternatif de l'assainissement et de la rénovation des sites d'activités économiques désaffectés	6 150	6 150	0	0	6 150	6 150
					Intervention régionale en faveur de la Sovafinal pour couverture des charges annuelles découlant du financement alternatif de l'assainissement et de la rénovation des sites d'activités économiques désaffectés non nollés (Actions prioritaires pour l'avenir wallon)	19 000	19 000	0	0	19 000	19 000
CD	01	05	00	03	Intervention régionale en faveur de la Sovafinal pour couverture des charges annuelles découlant du financement alternatif de l'assainissement et de la rénovation des sites d'activités économiques désaffectés nollés (Actions prioritaires pour l'avenir wallon)	0	0	0	0	0	0
CD	01	06	00	03	Interventions complémentaires par le biais d'une mission déléguée à la SOGEPA en faveur du réaménagement des friches industrielles et urbaines	4 291	4 291	0	0	4 291	4 291
CD	01	07	00	03	Intervention régionale en faveur de la Sovafinal pour couverture des charges annuelles découlant du financement alternatif des sites à réaménager (Plan Marshall 2 Vert - Axe IV - Mesure IV.2 - Action IV.2 B)	5 198	5 198	0	0	5 198	5 198
CD	01	08	00	03	Intervention régionale en faveur de la Sovafinal pour couverture des charges annuelles découlant du financement alternatif des sites pollués (Plan Marshall 2 Vert - Axe IV - Mesure IV.2 - Action IV.2 A)	0	0	0	0	0	0
CD	01	09	00	03	Intervention régionale en faveur de la Sovafinal pour couverture des charges annuelles découlant du financement alternatif des sites en reconversion (Plan Marshall 4.0 - Axe III - Mesure III.1.4)	426	881	0	0	426	881
CD	51	03	11	03	Subventions aux entreprises publiques en vue de l'assainissement et la rénovation des sites à réaménager	0	0	0	0	0	0
CD	51	04	11	03	Subventions aux personnes physiques ou morales de droit privé en vue de procéder au réaménagement des sites à réaménager	0	0	0	0	0	0
CD	51	05	11	03	Fonds budgétaire : Fonds d'aménagement opérationnel (art. D.V.17 du Code du Développement Territorial)	2 146	2 182	20	13	2 166	2 195
Solde au 1er janvier											

85/143

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2018

(En milliers EUR)

Mi- nistre ordon- nateur	A.B. 1-2 a° sec	3-4 a° sec	L I B E L L E S	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés	
				Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
			<i>i = programme d'investissement / n° = crédits de liquidation non limitatifs</i>						
			Recettes de l'année en cours	100	100	0	0	100	100
			Disponible pour l'année	2 246	2 282	20	13	2 266	2 295
			Dépenses à charge du Fonds	100	100	0	0	100	100
			Solde du fonds budgétaire au 31 décembre	2 146	2 182	20	13	2 166	2 195
DB	53	03 00	Subventions au profit de personnes physiques ou morales pour réaliser des travaux d'embellissement extérieur d'immeubles destinés principalement à l'habitation	50	80	0	0	50	80
DB	63	01 21	Subventions aux pouvoirs et organismes publics en matière de rénovation urbaine	6 707	6 707	1 800	1 800	8 507	8 507
DB	63	02 21	Subventions en vue de la revitalisation urbaine	2 149	3 061	1 300	427	3 449	3 488
CD	63	03 21	Subventions aux communes et aux C.P.A.S. en vue du réaménagement de sites à réaménager	425	2 285	0	0	425	2 285
DB	63	04 21	Programme exceptionnel d'intervention dans les zones d'initiative privilégiées	0	0	0	0	0	0
CD	63	05 21	Subventions aux communes et aux régions foncières communales dans le cadre de la politique foncière régionale	0	0	0	0	0	0
DB	63	06 21	Subvention annuelle à la Ville de Liège pour des politiques d'attractivité (enjeux métropolitains - mobilité)	3 200	3 200	0	0	3 200	3 200
DB	63	07 21	Subvention annuelle à la ville de Namur pour des politiques d'attractivité (enjeux métropolitains - mobilité)	1 500	1 500	0	0	1 500	1 500
DB	63	09 21	Subvention annuelle à la ville de Mons pour des politiques d'attractivité (enjeux métropolitains - mobilité)	1 500	1 500	0	0	1 500	1 500
DB	63	10 00	Subventions au profit de personnes morales de droit ou d'intérêt public pour réaliser des travaux d'embellissement extérieur d'immeubles destinés principalement à l'habitation	10	10	0	0	10	10
DB	63	12 21	Subventions aux pouvoirs publics dans le cadre du renforcement de l'attractivité urbaine	0	500	0	0	0	500
DB	63	13 21	Subventions à la ville de Namur pour des investissements en lien avec la fonction de capitale régionale	2 000	2 000	-2 000	-2 000	0	0
DB	63	15 00	Subvention aux pouvoirs et organismes publics subordonnés pour l'élaboration de plans d'aménagement ou de schémas directeurs, pour l'acquisition, l'aménagement et l'équipement de biens immobiliers, notamment d'espaces verts publics (exécution de décisions prises avant le 1 ^{er} janvier 1987)	0	104	0	0	0	104
CD	63	16 00	Dépenses de toute nature relatives à la mise en œuvre du programme européen	0	0	0	0	0	0
CD	63	17 00	Compétitivité régionale et emploi	0	0	0	0	0	0
DB	63	18 00	Dépenses de toute nature relatives à la mise en œuvre du programme européen	0	0	0	0	0	0
DB	63	19 00	Subventions en matière de rénovation urbaine et de revitalisation urbaine - cofinancement régional du programme opérationnel "Convergence" 2007-2013	0	0	0	0	0	0
DB	63	20 00	Subventions en matière de rénovation urbaine et de revitalisation urbaine - cofinancement régional du programme opérationnel "Compétitivité régionale et emploi" 2007-2013	0	0	0	0	0	0
DB	63	20 00	Subventions à 7 grandes villes wallonnes pour des travaux d'investissement en matière de "politique des grandes villes"	0	0	0	0	0	0
CD	63	21 21	Subventions en matière de sites à réaménager - Cofinancement régional du programme opérationnel « FEDER 2014-2020 » - Axe 3.4 et 5	0	882	0	0	0	882
DB	63	22 21	Dont arrêté(s) de transfert	0	+882	0	0	0	0
DB	63	23 21	Subventions FEDER 2014-2020 Axe III	0	0	0	0	0	0
DB	63	23 21	Subventions FEDER 2014-2020 Axe IV	0	0	0	0	0	0
DB	63	25 21	Subventions Feder 2014-2020 Axe I	0	0	0	0	0	0
DB	63	26 21	Subventions Feder 2014-2020 Axe V	0	0	0	0	0	0

86/143

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2018

(En milliers EUR)

Mi- nistre or- don- nateur	A.B.			L I B E L L E S	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés							
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation						
i = programme d'investissement / n° = crédits de liquidation non limitatifs																
CD	i	71 01 32	03	Acquisition par la Région d'immeubles nécessaires à la réalisation du programme, travaux de réaménagement des bâtiments propriétés de la Région							100	100	0	0	100	100
CD	i	71 02 32	03	Acquisitions par la Région de terrains, équipements et frais connexes dans le cadre de la politique foncière régionale							0	0	0	0	0	0
CD		71 03 12	03	Acquisitions et travaux de réaménagement des sites de réhabilitation paysagère et environnementale							0	0	0	0	0	0
DB		71 05 32	03	Acquisition par la Région d'immeubles nécessaires à la réalisation du programme, y compris aménagements							0	0	0	0	0	0
DB		74 01 00	03	Achat de biens meubles durables spécifiques au programme							10	10	0	0	10	10
CD		74 06 00	03	Achat de biens meubles durables spécifiques au programme							46	46	0	0	46	46
DB		74 15 00	03	Dépenses d'investissement transversales - Part du département aménagement - Partie "politique de la ville"							0	0	0	0	0	0
				Dont arrêté(s) de réaffectation							-20	-20				
				Totaux pour le Titre II.							55 120	59 863	1 156	283	56 276	60 146
				Totaux pour le programme 16.03.							71 918	77 535	1 243	395	73 161	77 930
				Dont programme d'investissement							11 482	12 849	1 100	227	12 582	13 076
				Dont fonds budgétaires							358	358	56	56	414	414
				Solde des fonds budgétaires au 31 décembre							7 124	7 160	2 414	2 407	9 538	9 567
Programme 16.11. Logement : secteur privé.																
Titre I. - Dépenses courantes																
DB		12 02 00	11	Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de fonctionnement							306	306	0	0	306	306
DB		12 03 00	11	Frais de fonctionnement du Conseil supérieur du Logement							0	0	0	0	0	0
DB		21 01 10	11	Charges d'intérêts relatives à l'octroi des prêts identifiés sur AB 81.04 du Programme 16.11							0	0	0	0	0	0
DB		32 01 00	11	Aide à la location à destination des OFS							1 861	1 861	0	0	1 861	1 861
DB		32 02 00	11	Subventions - Appel à projet relatif à l'habitat permanent							0	0	0	0	0	0
DB		32 03 51	11	Projets Leader							0	0	0	0	0	0
DB		33 01 00	11	Subventions en faveur d'organismes ou groupements qui participent par leurs actions à la promotion et à l'aménagement du logement							375	375	0	0	375	375
DB		33 02 00	11	Dotation au Fonds du Logement destinée à couvrir les frais de fonctionnement des organismes à finalité sociale							16 088	16 088	0	0	16 088	16 088
DB		33 03 01	11	Subventions aux organismes privés dans le cadre des programmes opérationnels européens - Programmation 2014-2020							0	0	0	0	0	0
DB		33 04 00	11	Subvention au centre d'étude en habitat durable							687	687	0	0	687	687
DB		33 06 00	11	Réseau wallon de lutte contre la pauvreté							+62	+62	0	0	33	33
				Dont arrêté(s) de transfert							33	33	0	0	33	33
				Dont arrêté(s) de transfert							+2	+2				

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2018

(En milliers EUR)

Mi- nistre ordon- nateur	A.B.			L I B E L L E S	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
i = programme d'investissement / n° = crédits de liquidation non limitatifs											
DB	33	07	00	11	Projet LEADER	279	133	0	0	279	133
DB	34	05	41	11	Allocations de départ, de démenagement, d'installation et de loyer (Contrat d'avenir)	11 500	11 500	0	0	11 500	11 500
DB	34	06	12	11	Provision en vue d'intervention en faveur de la Société wallonne de Crédit social pour la gestion du "prêt tremplin" - dossiers 2009	10 000	10 000	0	0	10 000	10 000
DB	34	07	41	11	Intervention en faveur de la Société wallonne de Crédit social pour la gestion du "prêt ieunes"	0	0	0	0	0	0
DB	34	09	41	11	Intervention de la Région dans la couverture d'une assurance contre la perte de revenus	3 600	3 600	0	0	3 600	3 600
DB	34	10	41	11	Soutien aux étudiants en kots	5 000	5 000	0	0	5 000	5 000
DB	34	11	41	11	Allocation-loyer	5 000	5 000	0	0	5 000	5 000
CR	34	12	79	11	Bonification d'intérêts accordées aux prêts octroyés à l'intervention du F.R.C.E.	45	45	0	0	45	45
DB	34	13	41	11	Intervention en faveur de la Société wallonne de Crédit social pour la gestion du "prêt tremplin" (nouvelle formule)	1 500	1 500	0	0	1 500	1 500
DB	34	14	41	11	Financement des frais pour la première acquisition	1 000	1 000	0	0	1 000	1 000
DB	41	01	40	11	Intervention en faveur de la Société wallonne de Crédit social pour soldes restants dus relatifs aux interventions régionales des années antérieures pour dépenses courantes	0	0	0	0	0	0
DB	41	04	40	11	Subvention à la Société wallonne de Crédit social et au Fonds du logement des familles nombreuses pour frais de fonctionnement liés à la gestion des dispositifs Paëls	0	0	0	0	0	0
DB	41	05	40	11	Dotation à la Société wallonne du Crédit social dans le cadre du Plan Bien-être	4	4	0	0	4	4
DB	41	06	00	11	(Nouveau) Subvention à Consortium construire adaptable	0	0	0	0	0	0
DB	41	07	00	11	(Nouveau) Dotation SWCS à destination des entités locales dans le cadre d'expériences pilotes (ancien FRCE)	0	0	621	621	621	621
DB	43	01	00	11	Subventions aux relais sociaux dans le cadre de leurs missions de capteurs logement	100	100	0	0	100	100
DB	43	03	01	11	Subventions aux organismes publics dans le cadre des programmes opérationnels européens Proqrammation 2014-2020	250	75	0	0	250	75
DB	45	01	00	11	Actions en matière de promotion, d'information et de sensibilisation dans le domaine du logement	43	43	0	0	43	43
Totaux pour le Titre I.						57 671	57 350	621	621	58 292	57 971
Titre II. - Dépenses de capital											
DB	51	01	11	11	Intervention dans la prise en charge des intérêts des écopréts accordés par le Fonds du Logement Wallon et la Société Wallonne du Crédit Social	198	198	0	0	198	198
DB	51	02	11	11	Intervention en faveur du Fonds du Logement pour la prise en charge d'une annuité d'emprunt dans le cadre de la rénovation des logements de l'aide locative	152	152	0	0	152	152
DB	51	03	30	11	Prime en capital relative aux investissements sociaux du Fonds du Logement des Familles nombreuses de Wallonie	25 147	25 147	0	0	25 147	25 147
DB	51	04	11	11	Subventions au Fonds du Logement wallon dans le cadre des programmes communaux du logement	2 109	2 296	3 891	-337	6 000	1 959
DB	51	05	11	11	Subventions à la Société wallonne de crédit social	22 000	22 000	-22 000	-22 000	0	0
DB	51	08	11	11	Subventions au Fonds du Logement pour la prise en gestion ou en location de logements par les opérateurs immobiliers	4 594	2 351	0	0	4 594	2 351
DB	51	10	12	11	Projets expérimentaux de créations de logements par des personnes morales	0	118	0	0	0	118
DB	51	11	12	11	Intervention dans la prise en charge des chèques logement en faveur de la SWCS	300	300	0	0	300	300

PREMIER AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2018

(En milliers EUR)

Mi- nistre ordon- nateur	A.B.			L I B E L L E S	Crédits initiaux		Ajustements		Crédits ajustés					
					Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation				
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec											
i = programme d'investissement / ni = crédits de liquidation non limitatifs														
DB	52	01	10	11	Subventions aux personnes morales pour la création de logements de transit ou d'insertion (Contrat d'avenir)	850	700	0	100	850	800			
DB	52	03	10	11	Equipement d'ensembles de logements	0	48	120	0	120	48			
DB	53	03	10	11	Primes à la création de logements conventionnés	0	27	0	0	0	27			
DB	53	04	10	11	Primes aux particuliers pour la réhabilitation, la reconstruction ou l'acquisition de logements- Marshall 4,0 - Axe IV- Mesure IV.1.2	15 498	15 498	0	0	15 498	15 498			
DB	53	05	10	11	Primes pour l'habitat alternatif	150	150	0	0	150	150			
DB	61	01	11	11	Intervention en faveur du Fonds du Logement des familles nombreuses de Wallonie pour soldes restants aux relatifs aux interventions régionales des années antérieures-pour dépenses d'investissement	0	0	0	0	0	0			
DB	61	02	11	11	Subvention pour dépenses d'investissement facilitant l'accès au logement - secteur privé	0	0	0	0	0	0			
DB	61	03	11	11	Dotation spéciale à la Société wallonne du crédit social	6 000	4 000	0	2 000	6 000	6 000			
DB	81	01	00	11	Avances remboursables aux organismes privés à finalité sociale pour la prise en gestion ou en location de logements inoccupés (CAW)	2 000	1 614	0	0	2 000	1 614			
DB	81	03	00	11	Avances remboursables aux organismes à finalité sociale	150	150	0	0	150	150			
DB	81	04	00	11	Avances remboursables pour aide à l'acquisition - prêts sociaux	50 000	50 000	0	0	50 000	50 000			
					Totaux pour le Titre II.	129 148	124 749	-17 989	-20 237	111 159	104 512			
					Totaux pour le programme 16.11.	186 819	182 099	-17 368	-19 616	169 451	162 483			
					Dont programme d'investissement	—	—	—	—	—	—			
					Dont fonds budgétaires	—	—	—	—	—	—			
					Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	—	—	—	—	—	—			
Programme 16.12.														
Logement : secteur public.														
Titre I - Dépenses courantes														
DB	01	01	00	12	Fonds budgétaire : Fonds régional pour le logement	41	41	18	18	59	59			
					Solde au 1er janvier									
					Recettes de l'année en cours									
					Disponible pour l'année									
					Dépenses à charge du Fonds									
					Solde du fonds budgétaire au 31 décembre	41	41	18	18	59	59			
DB	12	02	00	12	Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunion et frais de fonctionnement	234	234	0	0	234	234			
DB	31	02	22	12	Dont arrêté(s) de transfert	+44	+44	0	0	0	0			
DB	31	04	22	12	Subvention loyer aux S.L.S.P	0	0	0	0	0	0			
					Aides aux sociétés de logement de service public	21 628	22 520	0	0	21 628	22 520			
					Dont arrêté(s) de transfert	-123	-123							
					Dont arrêté(s) de réallocation	-2 000	-1 108							
DB	31	06	22	12	Subvention de fonctionnement de la SWL	9 830	9 830	0	0	9 830	9 830			